

LE

PAPE PIE VII

A SAVONE

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1887.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LE PAPE PIE VII A SAVONE

D'APRÈS LES MINUTES DES LETTRES INÉDITES DU GÉNÉRAL BERTHIER
AU PRINCE BORGHÈSE
ET D'APRÈS LES MÉMOIRES INÉDITS DE M. DE LEBZELTERN
CONSEILLER D'AMBASSADE AUTRICHIEN

PAR

H. CHOTARD

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1887

[illegible]

TO

[illegible]

C5

PRÉFACE

Nous réunissons en un volume deux études que nous avons successivement publiées dans le *Bulletin de l'Académie de Clermont;* nous faisons même plus que les réunir, nous les fondons l'une dans l'autre; de cette manière, elles ne sont plus qu'une seule étude. La fusion se produit naturellement, puisqu'elles traitent du même sujet, du séjour du pape Pie VII à Savone.

Cette fusion si naturelle, nous l'aurions opérée tout d'abord, si nous avions eu en même temps les deux documents inédits dont nous sommes heureux d'offrir la primeur au public; mais ils ne sont arrivés dans nos mains qu'à un an de distance, le premier en 1884, le second en 1885.

Au mois d'octobre 1884, un manuscrit qui venait de Lyon nous a été signalé au bureau des archives du ministère de l'instruction publique;

il n'y devait faire qu'un court séjour, car il était destiné aux Archives nationales, qui le possèdent maintenant. Le sous-chef de bureau du ministère, M. Eugène Doré, avec une obligeance amicale, le mit à notre disposition. Il est inconnu ; nous sommes certain que personne jusqu'ici n'en a fait usage, et c'est là son grand prix à nos yeux. Huit jours de lecture assidue dans une petite pièce du ministère, où nous nous enfermions trois heures le matin et quatre heures le soir, nous ont suffi pour le dépouiller, et nous avons mis autant de mois à revoir nos notes, à les étudier et à les contrôler d'après les grandes données de l'histoire.

Ce manuscrit, sous forme de registre, contient les minutes des lettres que le général comte Berthier, chargé de la garde du Pape à Savone, adressait au gouverneur du Piémont, le prince Camille Borghèse. Le général écrivait tous les jours ; ses lettres donnent donc jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, l'histoire de la captivité du Saint-Père, et c'est une histoire toute personnelle : on voit partout le Souverain Pon-

tife et rien que lui, à bien dire, car les événements extérieurs ne se laissent apercevoir que par l'effet qu'ils produisent sur lui; il les reflète comme un fidèle miroir, il s'émeut, il se trouble, s'inquiète ou se réjouit; ses chagrins, ses douleurs, ses espérances et ses joies, tout est là. On vit avec lui, on partage ses sentiments, ses émotions; on entre dans ses résolutions, et en comprenant ses angoisses, on admire la dignité et la grandeur d'âme avec lesquelles il les maîtrise et les cache. C'est donc la vie du Saint-Père captif, sa vie particulière, qui est exposée dans les lettres du général, et c'est ce que nous ne trouvons nulle part ailleurs.

Le choix du général Berthier avait été heureux. C'était un homme intelligent, doux, poli, un homme du monde. Frère du major général de Napoléon, il avait vu la cour, et il en avait le ton et les manières. Il exécutait strictement les ordres qu'il recevait, mais sans contrainte et sans roideur. Il était fait pour plaire; d'un esprit conciliant, chaque fois qu'il avait à prendre de lui-même une décision, il inclinait toujours vers la

bienveillance. Il adoucissait donc, autant qu'il était en lui, les rigueurs d'une captivité qu'il aurait pu rendre plus étroite; il fit estimer son caractère, et du Pape qui le comprit, et des chefs dont il relevait, et des fonctionnaires, ses égaux et ses inférieurs, qu'il avait autour de lui et avec qui, dans des relations journalières, il avait à débattre les intérêts de son captif, plus encore que les siens. Il n'écrivait pas seulement au prince Borghèse, il écrivait au préfet de Montenotte, à d'autres encore, et, certes, son dévouement au Saint-Père n'est égalé que par sa vigilance.

Ce n'est pas lui qui a reçu le Souverain Pontife à son arrivée à Savone, le 16 août 1809. Il n'est entré en fonction que le 27 septembre, et il en a été relevé le 9 octobre 1810. Ses lettres ne comprennent donc qu'une année, et c'est cette année dont nous voulons développer le récit, mais en nous enfermant dans les murs de Savone avec le général et son illustre captif. Le général n'est pas un grand, ni même un bon écrivain; ses lettres n'ont rien de littéraire, et il serait bien

difficile de les publier; mais elles sont nettes et précises. D'ailleurs, écrivait-il lui-même? Nous ne le savons. Il dictait peut-être; peut-être même chargeait-il un secrétaire d'écrire, et se bornait-il à revoir et à signer. Quoi qu'il en soit, il nous a laissé un véritable monument historique; il nous dit ce que nul autre n'a dit, et dès lors il est infiniment précieux.

Le second manuscrit nous a été offert au mois de novembre 1885 d'une façon bien inattendue. Un des lecteurs de notre *Bulletin académique* avait remarqué notre étude sur les lettres du général Berthier et avait été frappé de ce que nous disions de la mission de M. de Lebzeltern auprès du Saint-Père. Il connaît en effet la fille de M. de Lebzeltern, qui habite la France et avec laquelle il a des relations suivies. Il nous a appris que M. de Lebzeltern, comte autrichien, avait écrit des Mémoires que sa fille conservait manuscrits, qu'il les avait eus plusieurs fois entre les mains et qu'il les avait toujours lus non-seulement avec un grand intérêt, mais avec une vive émotion. Il a proposé de nous les envoyer. Nous avons

accepté avec empressement. C'était une chance qu'il ne fallait pas laisser échapper, comme nous le disait dernièrement un des savants membres de l'Institut. Nous avions à peine ouvert le manuscrit que nous étions de l'avis de notre obligeant intermédiaire. Ces Mémoires intéressent, bien plus, ils émeuvent, et nous n'avons eu, après les avoir lus, qu'une pensée, celle de les publier. Mais la fille de M. de Lebzeltern s'est absolument opposée à la publication; nous avons dû nous incliner devant sa défense.

Nous regrettons qu'elle l'ait définitivement exprimée; car ces Mémoires, ignorés jusqu'à présent, que n'ont certainement pas vus les écrivains qui se sont occupés des rapports du premier Empire avec la Papauté, sont très-importants pour l'histoire générale de ces rapports, même pour l'histoire générale de la France et de l'Europe, et particulièrement au sujet de la mission spéciale dont leur auteur fut chargé. Ils exposent l'objet de cette mission, cette mission elle-même, et ils entrent dans des détails tellement circonstanciés que nous pouvons la faire connaître en

toute certitude. Ils inspirent une confiance absolue. En effet, M. de Lebzeltern était admirablement placé pour être au courant des affaires de son temps. Grand seigneur autrichien, conseiller d'ambassade, connu par de longs et bons services, il était entré très-avant dans l'intimité de son chef, l'ambassadeur d'Autriche, M. de Metternich. Il avait déjà accompli bien des missions délicates, surtout à Rome, depuis que les Français s'y étaient installés. Il s'était toujours montré prudent et avisé; il avait de la droiture et de la loyauté; il était aussi honnête homme qu'intelligent diplomate. On sent chez lui, en effet, des convictions profondes et en même temps une sincérité qu'aucune convenance, aucune préoccupation, aucun sentiment, de quelque nature qu'il fût, pas même d'affection et de commisération respectueuse pour le Saint-Père, n'a pu altérer.

Ne pouvant pas publier ces Mémoires, nous en avons détaché tout ce qui se rapporte à la mission de Savone. Toutefois, nous les citerons textuellement à bien des reprises, et tout en nous con-

formant aux désirs d'une famille qui a droit aux plus grands égards et au plus profond respect, nous en donnerons sur ce point seulement une demi-publication.

Le conseiller d'ambassade comte de Lebzeltern et le général comte Berthier ne sont pas les premiers venus; ils ont bien quelque droit à être présentés au public, et ils trouveront quelque crédit auprès de lui.

Il nous reste à faire une déclaration. Nous n'avons pas l'intention de refaire ce qui a été si bien fait par M. Thiers et par M. d'Haussonville; nous ne voulons pas recommencer un chapitre de l'Histoire du premier Empire, ni exposer de nouveau dans tout leur développement les rapports et les querelles de ce premier Empire avec l'Église de Rome. Nous nous inclinons devant deux œuvres magistrales, et nous avouons même que nous les avons non pas seulement consultées, mais profondément étudiées avant d'écrire les quelques pages que nous offrons au lecteur. Nous acceptons complétement les sentiments, les pensées, les jugements des deux grands historiens

que nous citons, et nous ne saurions rien changer à leurs conclusions. Nous sommes de leur école, et leur manière de voir est la nôtre. Nous comprenons toutefois que, sous l'influence d'autres sentiments et d'autres pensées, un écrivain, examinant les mêmes faits et s'abandonnant à quelques sources nouvelles qu'il a découvertes, formule d'autres jugements et présente d'autres conclusions. C'est ce qu'a fait un homme de mérite dans des articles qui ont vu le jour dans la revue *le Correspondant*. Nous n'avons pas à le contredire, pas plus que nous n'avons à suivre les deux historiens que depuis longtemps nous considérons comme nos maîtres. Notre projet est tout différent. Nous ne donnerons pas une étude d'ensemble, un tableau complet, mais nous chercherons à éclairer une partie de ce tableau d'un jour nouveau. La vue sera restreinte; mais comme la lumière portera sur le principal personnage, sur le pape Pie VII lui-même, elle fixera peut-être l'attention; nous l'espérons du moins.

LE

PAPE PIE VII

A SAVONE

CHAPITRE PREMIER

LA CAPTIVITÉ DU PAPE PIE VII A SAVONE, DU 16 AOUT 1809 AU 16 MAI 1810.

I

L'empereur Napoléon avait donné pour la réception du Saint-Père et son établissement à Savone des ordres très-clairs et très-rigoureux. Il avait tout réglé en maître, suivant sa coutume; il tenait à faire sentir son autorité et sa volonté, et à faire fléchir toute résistance. Mais il n'avait contre le Pape aucune animosité personnelle; il était même disposé à une grande bienveillance à son égard; il ne pouvait en effet oublier les rapports faciles qu'il avait eus avec

lui et la véritable affection qui, au moment du Concordat, les avait unis. N'étaient-ils pas d'ailleurs Italiens tous les deux? Et le Pape savait gré au jeune général que la victoire avait si bien servi de rompre avec les excès de la Révolution, et, tout en maintenant des avantages conquis au milieu des troubles, des libertés nécessaires établies au milieu des luttes des partis, de rétablir l'ordre, de rendre à la justice sa force et son prestige et à la religion son autorité et sa domination sur les âmes. Il s'était prêté à ses désirs pour la réorganisation de l'Église française; il avait même soutenu ses vues, à Rome, contre les cardinaux attachés aux traditions, et, en France, contre les évêques et les prêtres qui avaient toujours protesté contre la République, qui ne voulaient pas se réconcilier avec elle et qui réclamaient leurs anciens priviléges, leurs anciens honneurs, leur fortune, la position enfin qu'ils avaient perdue et qu'ils comptaient bien retrouver; il avait reconnu les nouveaux règlements, les nouveaux liens qui devaient en France unir le clergé et l'État. Il avait accordé une sanction complète; il avait signé le Concordat, 1801. Enfin, comme le général Bonaparte avait mis la dernière main à la restauration religieuse en

rouvrant solennellement la cathédrale de Paris, la séduction avait été complète, et le Pape, par un juste sentiment de reconnaissance, était venu couronner dans cette même cathédrale, en 1804, l'empereur nouvellement proclamé et reconnu; il l'avait consacré Napoléon Ier.

Mais l'accord ne pouvait durer. Pie VII et Napoléon s'étaient rencontrés dans une même pensée de restauration religieuse, le premier avec plus de sincérité que le second, qui voyait surtout dans la religion une raison d'ordre et un moyen de gouvernement; ils ne devaient pas tarder à se séparer. Napoléon, en rédigeant le Concordat et en prenant sa couronne sur un autel, ne faisait pas un acte de soumission à l'Église, mais un acte de pouvoir sur son entourage, sur sa cour et sur la France; et ce pouvoir, qu'il était si jaloux d'exercer absolument, il le faisait peser de tout son poids sur quiconque l'approchait, prince ou pontife, et sur tout pays réuni à la France, ou en amitié avec elle. Sa volonté était loi, et il la portait hors de France, à Rome comme ailleurs. Pie VII ne pouvait oublier qu'il était lui-même prince souverain; il tenait à l'indépendance retrouvée de ses États; il redoutait le sort de son prédécesseur Pie VI, et il vou-

lait y échapper. Il avait assez fait pour que Napoléon le ménageât. Mais dans la fatale année 1806, comme conséquence de ce blocus continental qu'il établissait en Europe pour répondre au blocus maritime des Anglais, Napoléon parla en maître à Rome, comme il parlait à Berlin, comme il allait parler à Vienne et aussi à Tilsitt, bien qu'il dût devant Alexandre de Russie adoucir sa voix. Interdire l'Europe aux Anglais, quelle entreprise! Comment tenir tant de peuples en sa main, et successivement les contraindre? Comment être partout assez puissant pour que toute résistance cédât? Il l'essaya, et dès 1806, il ordonna au Pape de chasser les Anglais de ses États. Le Pape déclara qu'aucun empereur n'avait droit sur Rome. Ce fut le signal de la rupture; Rome était condamnée; on lui enleva Bénévent et Ponte Corvo; en 1808, on l'occupa militairement, on lui prit les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino; en 1809, elle fut réunie à l'Empire français et devint un chef-lieu de département. Napoléon, excommunié à la suite de ces faits, fit arrêter le Saint-Père dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809. Pie VII quitta Rome sous la conduite du général Radet, traversa l'Italie, passa le mont Cenis, sé-

journa à Grenoble, à Valence, à Avignon, à Nice, et enfin, le 16 août, entra à Savone, où il devait demeurer jusqu'au 19 juin 1812.

L'Empereur voulait avoir le Pape à sa discrétion, et ce qu'il n'avait pu obtenir par persuasion et par injonction, l'obtenir par contrainte. Par suite de la sortie de Rome, forcée sans doute, mais efficace, cessait toute opposition administrative; la ville et le territoire qui lui restait devenaient français, et les autorités impériales sauraient maintenir le blocus continental, exclure des côtes les Anglais et tous les étrangers dissidents, Sardes, Espagnols, etc. Sur ce point politique, l'Empereur avait une satisfaction complète. Restaient les difficultés religieuses. Le Pape avait approuvé le nouveau régime établi dans l'Église en France, mais il n'entendait pas qu'il fût établi ailleurs, dans ses États, par exemple, et même en Italie, même en Espagne. L'esprit d'ordre unique et d'administration concentrée, qui est un des traits caractéristiques du génie de Napoléon, le portait à modeler sur la France tous les pays qu'il annexait, et même ceux auxquels il laissait une sorte d'indépendance, en les plaçant sous des rois de sa famille, comme l'Espagne, Naples, la Hollande et la Westphalie. L'organisation fran-

çaise de la religion sortait des anciennes frontières, menaçait les évêques et les abbés des couvents dans l'étendue de leurs diocèses, dans l'exercice de leur pouvoir, dans le maintien de la soumission à leur gouvernement et à leurs règles. Le mécontentement naissait, et il devait provoquer la résistance. A la mauvaise humeur des Romains contrariés dans l'usage de leur liberté maritime, l'Empire opposait ses fonctionnaires et ses soldats; il avait la force, et tout fléchissait. Mais qu'opposer à l'irritation des populations contrariées dans l'usage de leur liberté religieuse? Les prêtres et les moines atteints ou dans l'exercice de leur culte, ou dans leur fortune, ou dans leurs coutumes, gaguaient en influence morale ce qu'ils perdaient en puissance officielle. Les réclamations s'élevaient de toutes parts et se manifestaient en suppliques, en prières, en pétitions et même en protestations. Et ce n'était pas seulement du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, pays essentiellement catholiques, que s'échappaient les plaintes, mais des pays du Nord, où le protestantisme dominait, mais où subsistait aussi en certains lieux le catholicisme : de la Hollande, par exemple, et surtout de la Westphalie. Les nouveaux départements, ceux

de la Belgique et d'autres, entraient aussi dans cette sorte de coalition, et les dissentiments, pour y être plus cachés, n'y étaient peut-être que plus vifs et plus redoutables. Les souffrances étaient réelles, et le Pape à Rome les avait prises en compassion; il s'était donné pour mission de les calmer, de les guérir, et il était franchement entré en lutte avec l'Empereur. Hors de Rome, serait-il aussi ferme? Loin de son palais, arraché à ses habitudes de vie journalière et de travaux quotidiens, loin de sa cour, privé de ses familiers, de ses secrétaires, de ses ministres et de tous ces serviteurs ecclésiastiques qui travaillaient avec lui ou pour lui, aurait-il la même intrépidité d'opinion? Dans une demeure nouvelle et imprévue, entre des murs que ses yeux ne reconnaissaient pas et qui ne parlaient ni à son esprit ni à son cœur, où il ne retrouvait aucun souvenir de sa vie passée, où sa main ne rencontrait aucun objet habituel, rien, en un mot, de tout ce qui, par un service connu, rend l'existence facile et commode, il fléchirait peut-être et viendrait à composition. Une rupture se produisait dans la trame de ses jours, et son âme, brisée comme sa vie, ne succomberait-elle pas sous le chagrin et la douleur? Dans un isolement presque absolu,

n'abandonnerait-il pas ses résolutions les plus tenaces? Se sentant seul, ne se sentirait-il pas faible?

L'Empereur l'espérait du moins; de là les ordres rigoureux que nous avons annoncés. Le Pape, à Savone, put se croire un simple prêtre; tous les insignes de sa puissance avaient été enlevés; toutes ses images avaient disparu; tout était sans ornement autour de lui, et il pouvait se demander si c'était bien lui qui naguère, dans la pompe traditionnelle du Vatican, dominait le monde chrétien et, posant sa main souveraine sur le globe terrestre, régnait partout où se dressait la croix catholique. Aucun conseiller ne lui restait, et, seul, il avait à décider de son sort, c'est-à-dire du sort de l'Église et de la religion. On le laissait même sans nouvelles; s'il en eut, ce ne fut que secrètement, souvent par hasard. Le monde s'était comme arrêté pour lui au jour de sa captivité; le présent n'existait pour ainsi dire pas, et il n'avait pour éclairer sa conscience que la lumière du passé. Il en était toujours au 5 juillet 1809, et sa pensée, dès lors, ne pouvait varier. Ce vieillard (il avait soixante-sept ans) s'enferma dans une sorte d'immobilité qui fut sa force. La liberté lui manquant, il n'avança pas

d'un pas; il arrêta le temps et s'arrêta lui-même, attendant pour reprendre sa marche que la liberté lui fût rendue. L'isolement n'eut point raison de lui. Ce fut en vain, comme le prouve une lettre du 31 janvier 1810, qu'on diminua encore le nombre des gens qu'il avait gardés, en laissant partir ceux que l'ennui gagnait. Il ne se laissa pas abattre, et conserva toujours cette figure douce et fine, ces yeux pénétrants et calmes qu'un grand peintre a reproduits en traits si vivants.

Ce n'est pas à dire que le gouvernement lui cachât tous les événements qui s'accomplissaient. Quand il avait intérêt à l'instruire, il n'y manquait pas. Mais, par une indifférence affectée et digne, le Pape trompait l'espoir du souverain et de ses représentants. Il paraissait plus touché de ce qu'il apprenait en secret, et souvent il se trahissait par une émotion mal contenue, par des mouvements d'humeur sombre, par la ténacité de son silence, et aussi soudainement par des travaux qu'il prolongeait parfois dans les heures de la nuit et par des recherches sur des points historiques ou sur des cas ligitieux auxquels il associait son entourage, et particulièrement le prélat Doria, qui n'avait toutefois qu'une faible partie de sa confiance.

Le Pape était donc bien captif, strictement gardé; la réclusion était complète. Il n'avait aucune communication ouverte et franche avec le dehors. Les lettres qui lui étaient adressées ne lui parvenaient que par l'entremise du préfet de Montenotte, qui les lisait, qui ne donnait que celles qui ne disaient rien ou ne disaient que ce qu'on voulait qui fût dit; les autres étaient envoyées à Turin, et souvent de Turin à Paris. Le général Berthier, dès son arrivée, le 27 septembre 1809, succéda au préfet dans cette fonction ingrate, et il la remplit rigoureusement.

L'Empereur, toutefois, tenait à ce que le Pape fût traité avec honneur et largesse. Si le Pape s'y était prêté, il l'aurait entouré d'une certaine pompe, d'un véritable éclat; il lui aurait fait rendre les hommages souverains par les gens attachés à sa personne et par les soldats. Il lui avait donné une garde de service, mais aussi d'honneur; il avait ordonné que les valets portassent la livrée impériale. Le Pape aurait préféré qu'il répondît à ses lettres.

L'argent ne manquait pas. Nous connaissons le budget de 1810[1]; il était porté à 50,000 francs

[1] Lettre du 21 août 1810.

par mois, 600,000 francs par an. C'était peu, mais on ne voulait pourvoir qu'aux dépenses personnelles du Souverain Pontife; on savait bien, du reste, qu'il avait d'autre argent, qu'il employait secrètement à des œuvres qu'on eût voulu arrêter, comme nous le verrons. Enfin, l'Empereur tenait à ce que le Pape ne souffrît pas matériellement; c'était bien assez de lui infliger des souffrances morales; au moins devait-il vivre à l'aise, dans un bon appartement, ayant à sa disposition tout ce qui peut assurer la santé, et même un certain luxe; il fallait que Pie VII se retrouvât pontife dans sa demeure.

Mais les intentions de Napoléon n'étaient pas complétement exécutées. Il y avait loin, du reste, de Rome à Savone, du Vatican à un hôtel ecclésiastique, *une assez grande maison*, suivant l'expression même de Napoléon[1]. Dans une certaine mesure, les honneurs ne lui faisaient pas défaut. Des huissiers se tenaient aux portes extérieures, des valets de pied dans les antichambres. Deux huissiers, habillés de noir, gardaient la porte de l'appartement. Mais cet appartement n'était pas en bon état. Depuis longtemps, il n'était affecté

[1] Lettre de Schœnbrunn, 13 juillet 1809 : « Il y avait, du reste, une assez grande maison... »

à aucun service; considéré, dès lors, comme inutile, inoccupé, il ne possédait que des meubles de rebut et en petit nombre, il était réellement nu et d'un aspect misérable. On s'était empressé d'y mettre quelques meubles, d'y placer quelques effets. L'évêque en avait prêté, et aussi des particuliers de Savone. On s'était procuré à la hâte du linge de table, et aussi de l'argenterie, et quand le général Berthier prit le commandement, le 27 septembre, après un mois et demi de séjour, on se servait encore de ces emprunts et on ne pouvait rien rendre. Le prie-Dieu du Saint-Père n'était pas garni, et il en était de même de son trône; on obtint pourtant pour le premier du drap vert avec un galon d'or, et pour le second du drap blanc avec une frange d'or dont on couvrit les marches. Le balcon, d'où le Souverain Pontife donnait sa bénédiction au peuple qui l'attendait et qui implorait sa vue, avait été construit rapidement en forme de galerie; il était peu solide; l'escalier qui y menait menaçait ruine; il fallut réparer tant bien que mal les marches qui étaient mauvaises.

Cette misère des premiers jours ne disparut pas avec le temps. L'hiver vint; le froid se fit sentir, et assez vif. Comment le combattre? Les

fenêtres des chambres n'avaient pas de volets, et elles fermaient mal. Aucun tapis ne couvrait les parquets et les dalles; les lits n'avaient que des couvertures apportées à la hâte, en nombre insuffisant; le lit même du Saint-Père était mauvais, et quand le général obtint qu'il fût changé, il fut remplacé par un lit plus mauvais encore. Il fallut des mois pour donner à l'appartement un aspect décent; encore les meubles malpropres ne furent-ils pas tous nettoyés et réparés; aucun ornement n'en déguisait ni n'en couvrait l'usure. Le Pape n'habitait réellement qu'une seule chambre; il y couchait et il y passait toute la journée. Ses gens étaient encore plus mal logés que lui, et le prélat Doria se répandait en plaintes qui ne cessaient pas.

Le Pape ne sortait jamais; il n'avait d'autre lieu de promenade qu'un jardin assez mal entretenu. Le général demande au préfet[1] d'y envoyer un bon jardinier qui le cultive et l'embellisse. Avec le mois d'avril, la saison devenait belle, on était au printemps; le Saint-Père se plaisait à se promener au milieu des fleurs; il les aimait; il avait toujours pris le plus grand soin de son jardin d'Imola, alors qu'il était évêque

[1] Lettre du 6 avril 1810.

dans cette ville. Les fleurs récréent la vue; leur parfum réjouit; elles apporteront au captif un soulagement avec un plaisir. Nous voyons bien la demande du général, mais nous ne savons si elle a été accordée; et cependant le jardinier ne devait travailler qu'en l'absence du Souverain Pontife.

Que ne refusait-on, du reste? même des meubles! Ceux qui avaient été empruntés n'étaient pas rendus aux habitants de Savone, qui s'étonnaient, mais qui ne les réclamaient pas. Pouvaient-ils imposer à l'auguste captif de nouvelles privations? Ne savaient-ils pas qu'il n'obtenait qu'à grand'peine les choses les plus nécessaires? Pour changer de nouveau les couvertures de son lit, au mois de juin, il fallut bien des négociations, et des plus persévérantes [1].

Si du moins la chapelle avait été bien tenue, le Pape, en officiant, y aurait trouvé des consolations. Sans doute une certaine dignité est apparente, nous pourrions même dire une certaine solennité. Quatre valets de pied se tiennent dans le vestibule pendant la messe; la garnison fournit un piquet d'honneur, et les soldats en armes suivent exactement les prescriptions théoriques

[1] Lettre du 20 juin 1810.

qui concernent l'office; ils présentent les armes pendant la prière et s'agenouillent pendant l'élévation. Les mouvements s'accomplissent dans le plus grand ordre, dans le plus grand silence; on n'entend que les commandements et le bruit des armes qui sonnent entre les mains qui les manient ou sur les dalles qu'elles frappent en tombant au repos. Tout cela est bien; mais pourquoi l'autel est-il lui-même si mal orné? On n'y voit point de fleurs, et il semble qu'on n'en saurait trouver à Savone, car il est question d'en faire venir de Gênes. Les nappes sont sans broderies et attestent par l'usure un long service; les marches montrent le bois dont elles sont faites; il ne faudrait pourtant, pour les couvrir, qu'un peu de drap vert bordé d'un galon d'or. Au lieu de bougies, il n'y a que de petits cierges qui sont si peu abondants, si irrégulièrement fournis, qu'on les allume jusqu'à complète consommation. Ils éclairent mal et ne jettent qu'un pâle reflet sur les livres saints. Comment faire, dès lors, les lectures suivant les Canons? La mémoire sans doute vient en aide aux yeux. Le général condamne cette lésinerie [1], et il emploie le mot avec amertume.

[1] Lettre du 11 avril 1810.

Les assistants sont nombreux à la messe pontificale; l'évêque s'y rend souvent, et aussi beaucoup de curés qui, après l'office, sollicitent l'honneur de baiser la mule [1]. Le général s'étonne toutefois de n'y pas voir les chanoines, les prêtres attachés à l'évêque, les chefs des Ordres religieux. Cette abstention est d'un mauvais exemple; elle sera peut-être remarquée par les habitants. Le général demande même à l'évêque de donner des ordres pour éveiller l'assiduité. Elle était toutefois rigoureuse les jours de grande fête. Celle de saint Pierre a été célébrée avec une grande pompe [2]. Le Pape s'est départi de sa réserve habituelle; il s'est montré en souverain, revêtu d'habits blancs complétement neufs, et il les a gardés pendant l'octave. Pouvait-il mieux faire pour honorer le fondateur de l'Église de Rome, le premier pontife romain? N'était-il pas son représentant et son continuateur?

[1] Lettre du 14 avril 1810.
[2] Lettre du 28 juin 1810.

II

Dans cette captivité trop longue, privé souvent de tout bien-être, atteint dans ses sentiments les plus chers, le Pape du moins n'eut jamais à se plaindre de son gardien. Le comte Berthier, général de division, arrivé par lui-même et par son frère à une haute position, accomplit ses devoirs avec un tact intelligent. Il sut satisfaire le prince Borghèse, qui représentait l'Empereur dans le Piémont, et ménager le vénérable chef de l'Église, près duquel l'estime que l'on faisait de lui, bien plus que la faveur, l'avait placé. La mission était délicate, après tout, et point enviable; garder un prisonnier, c'est, pour ainsi dire, être prisonnier soi-même, et c'est surtout s'exposer au mécontentement du captif que l'on garde, sans être sûr de contenter celui par l'ordre duquel le captif est gardé. Mais le choix était bon, nous l'avons dit; le général était capable de se tenir dans un mauvais pas. Il était aimable, poli, prêt à être agréable à Sa Sainteté, et en même

temps exact, fidèle, incapable de se laisser détourner de la ligne de conduite qui lui avait été tracée. Il devait écrire tous les jours au gouverneur du Piémont, et lui donner un bulletin non pas seulement de santé, mais d'état d'esprit, et il n'y manqua pas. Ces lettres précieuses, nous ne savons ce qu'elles sont devenues, mais nous avons les minutes sous les yeux, et nous les analysons.

Le général était armé de grands pouvoirs; il dispose de la police; il a toutes les troupes sous ses ordres. Il aurait pu se montrer absolu, gênant, tracassier; il fut, au contraire, adroit et souple; il sauva les apparences, et fit si bien que, même en craignant d'échouer, il réussit dans sa mission. Il avait la franchise et la droiture d'un militaire, et, tout en restant fidèle aux ordres du prince, il n'eut aucune préoccupation personnelle, et ne tomba dans aucun excès de zèle. Il fut sévère et juste, et il se fit estimer de ceux-là mêmes qui le redoutaient. Il n'avait aucun parti pris, aucun faux-fuyant; sa parole était limpide comme sa pensée.

On le savait bien; aussi attirait-il les gens qui entouraient le Saint-Père au lieu de les éloigner; il leur témoignait de grands égards; il les com-

blait d'attentions et de bons traitements. Il avait table ouverte, et retenait à dîner le chapelain, le médecin. Ces dîners se renouvelaient; il invitait aussi des militaires. Venait-il un officier du prince Borghèse, son aide de camp, par exemple, le colonel Gruyère, il le gardait à sa table, et en son honneur priait l'évêque et des chanoines, qui ne résistaient pas à sa grâce séduisante. Le prélat Doria seul résista longtemps; encore le général finit par le gagner. Il y tenait beaucoup, car il se défiait de lui, et pensait avec raison que c'était par lui que des lettres arrivaient secrètement au Pape. Il le surveillait bien, et ne parvint jamais à le surprendre en faute. La ruse de l'Italien l'emportait sur la finesse du soldat.

Mais dans sa conduite à l'égard du Saint-Père, quelle prudence il montrait! et quelle habileté! A force de ménagements, il fait accepter sa présence, et même, quand il est appelé au dehors, celle du colonel de gendarmerie Thévenot, du maire de Savone Samsani, et de son adjoint Lamberti. Il savait calmer les découragements, apaiser la mauvaise humeur, ne faisait remarquer aucun tort, aucune parole imprudente, même celle qu'il blâmait. Il voit et il dit que le Pape « s'étaye de la religion pour soutenir la politique »,

et il n'en convient qu'avec le prince Borghèse. Aussi amène-t-il le Saint-Père à le bien traiter, à admettre sa famille dans une audience de présentation et à la bien accueillir. Il ne provoque pas les causeries, il les évite même, car il serait souvent embarrassé de répondre; il se tairait, et son silence remarqué deviendrait pénible. Le Pape, en effet, était toujours en éveil, et au moindre signe de réserve, il changeait de conversation. L'ordre était donné de le tranquilliser en toutes choses, et, dès lors, il fallait parler. Ne pouvoir ou ne savoir que répondre était un danger, et c'était aussi un chagrin, car le Saint-Père était plein de bonté; il aimait à répandre les bonnes paroles, surtout dans les jours solennels[1] : à Noël, il reçoit non-seulement sa propre maison, mais celle du général; il accueille tous les vœux, sourit aux espérances qu'on lui ouvre, et sans acrimonie, sans arrière-pensée, il parle comme il avait parlé l'année précédente dans son palais, entouré de ses cardinaux et de toute sa cour.

Le Pape voyait le général Berthier d'un œil favorable; il savait en effet que le général le sou-

[1] Lettre du 23 décembre 1809.

tenait contre ceux qui, chargés de pourvoir a ses besoins et même à ses désirs, n'avaient ni beaucoup d'empressement ni même beaucoup de bonne volonté. Le préfet de Montenotte était du nombre. M. de Chabrol était sans doute un homme du monde, de manières polies et gracieuses, facile à vivre, mais il n'avait pas cette franchise d'allures qui mettait le bon accord entre le vénérable captif et le général. D'ailleurs il se laissait dominer par son secrétaire particulier, Bompart, « qui ne valait pas grand'chose[1] », et il avait porté dans l'exécution des ordres de l'Empereur et du prince Borghèse une promptitude et une rudesse qui ne pouvaient qu'être blessantes. C'est lui qui avait fait disparaître de Savone toutes les images du Pape, qui avait enlevé tous les insignes de sa puissance. D'un naturel inquiet, minutieux et toujours soupçonneux, ingénieux même dans ses soupçons, il se rendait trop vite aux suggestions d'un homme désireux de plaire, mais surtout ambitieux, que ne satisfaisait pas un secrétariat de préfecture. La protestation que le Pape avait écrite avant de sortir de Rome était répandue dans toute l'Italie;

[1] Lettre du 21 décembre 1809.

elle circulait à Savone, passait de main en main, sous le manteau, pour ainsi dire. Le préfet se tourmentait, s'exaspérait; il en faisait saisir les exemplaires; il aurait voulu les détruire tous, et, dans son ennui, il arrivait à la persécution.

Ajoutons qu'il avait une idée très-haute de sa position, de sa fortune politique. Il avait épousé la fille de l'ancien consul Lebrun, architrésorier de l'Empire, qui fut en 1810 chargé d'administrer la Hollande après l'abdication du roi Louis Bonaparte, et il avait conçu de ce mariage un grand contentement et de grandes espérances. Il se poussait auprès du Pape, et, bien qu'il ne triomphât pas de sa réserve, il le voyait tous les jours; il était importun, et se faisait un devoir de cette importunité. Il présentait les personnages considérables qui passaient par Savone, et faisait grand bruit des nouvelles qu'avait un jour apportées le frère de sa femme; il croyait éveiller de la satisfaction quand il ne suscitait qu'une irritation contenue.

Ce n'est pas qu'il fût sans valeur; la suite de sa carrière l'a bien prouvé; mais elle a prouvé aussi qu'il savait s'accommoder aux temps et que, tout en servant les princes, il servait surtout ses intérêts, et non pas seulement les siens, mais

ceux de sa famille. On le voit en effet, à la fin de l'année 1809 [1], à l'approche des élections sénatoriales, très-désireux de faire nommer dans son département son père sénateur. Il circonvient les électeurs; il pense tenir dans sa main tout le corps électoral. Cette préoccupation filiale, cette ardeur à pousser sa famille indiquent un esprit qui peut fléchir suivant les circonstances et qui doit, en cherchant le succès, aller souvent au delà de ses instructions. M. de Talleyrand a condamné le zèle, et M. de Chabrol en faisait. Le Pape ne lui pardonnait pas de lire ses lettres à la poste, et surtout de ne pas les lire ouvertement, comme le général; et il lui pardonna moins encore sa conduite dans la suppression des couvents. M. de Chabrol mit à les fermer, à en chasser les moines, une ardeur qui atteignit en plein cœur le Souverain Pontife. Mais je m'arrête sur cette affaire que j'aurai à exposer plus loin.

La lettre du 1er janvier 1810 témoigne d'un incident étrange, qu'elle n'explique pas et que nous devons cependant relater. Depuis trois semaines, pendant la période électorale, le préfet faisait au Pape de fréquentes visites en dehors

[1] Lettre du 24 décembre 1809.

des visites officielles; il sort de l'une d'elles « égaré et comme s'il avait pleuré. Le général ne sait quelle importance attacher à cette explosion de chagrin. Le préfet était resté une heure avec le Saint-Père; qu'a-t-il pu dire pendant cette heure? » Dans le même temps, il avait une correspondance très-active avec l'architrésorier son beau-père. Cherchait-il à se faire pardonner d'anciennes rigueurs, ou craignait-il d'en exercer de nouvelles? On ne sait. Mais il est certain que le Pape continua à se renfermer dans sa réserve et son silence.

Il est un troisième personnage dont Pie VII n'eut qu'à se plaindre : c'est l'intendant général M. de Salmatoris. Soit qu'il n'eût pas d'ordres précis, soit qu'il manquât de ressources pour les exécuter, soit qu'il n'eût ni empressement ni bonne volonté, il ne fournit jamais à l'appartement et à la maison du Saint-Père les objets même les plus nécessaires en temps opportun et en quantité suffisante. Les chambres n'étaient pas réparées, les lits étaient mauvais et manquaient de linge. Les domestiques, même les *familiers*, étaient logés dans des galetas; il n'est même pas jusqu'aux soldats qui n'eussent à se plaindre : le corps de garde était comme percé à jour; il était

dépourvu de toutes choses, et le général ne savait comment le pourvoir et le réparer. L'intendant se reposait-il de ces soins sur les magistrats municipaux de Savone, MM. Samsani et Lamberti? Nous ne le savons. Les lettres ne fournissent en ce point aucun renseignement.

Elles se taisent même ordinairement sur un personnage qui occupait à Savone une position considérable, qui avait avec la petite cour pontificale des relations obligées, que le Pape ne pouvait pas ne pas voir, et qu'il voyait très-souvent, l'évêque même de Savone. D'ailleurs le Pape était comme son hôte, car au moment de son installation il lui avait eu de grandes obligations; il avait tenu tout de lui, pour ainsi dire, et ce que les habitants avaient fourni, ils l'avaient offert au Pape sur la demande de l'évêque. Le Souverain Pontife devait donc avoir des sentiments de reconnaissance pour Mgr de Savone, et, malgré sa réserve habituelle, il devait aussi les lui témoigner. Le général n'en dit rien, et quand il parle lui-même de l'évêque, c'est avec une réserve qui nous frappe et qui est au moins égale à celle du Saint-Père. Que faut-il en conclure?

Je crois qu'entre le Souverain Pontife détenu et les autorités représentant l'Empereur qui avait

ordonné la détention, la situation était difficile, et, pour qu'elle ne fût pas trop tendue, l'évêque dut montrer un tact, une habileté dignes des plus beaux jours de la diplomatie romaine. Au fond, peut-être, son habileté consista-t-elle à être ce qu'était le général, franc et sincère; c'était le plus sûr moyen de réussir. Il ne pouvait avoir pour le Souverain Pontife, chef de l'Église, qu'un profond respect, une admiration entière pour ses vertus, une compassion généreuse pour ses malheurs et ses chagrins. Évêque, il était son fils, lui rendait une affection filiale et pieuse; il le servait autant qu'il était en lui, comprenait ses plaintes et les écoutait. Mais en même temps il témoignait à l'Empereur, dont il était le sujet, une déférence marquée, une obéissance consentie, qui se traduisaient envers les officiers et les fonctionnaires de Savone en une politesse rigoureuse et en une bienveillance gracieuse. Il était le digne sujet de Napoléon comme le digne fils de Pie VII, et, sans jamais s'écarter des doubles devoirs qui lui incombaient, il se fit aimer du Pontife et estimer de l'Empereur. C'est le cas d'ajouter qu'il rendit à Dieu ce qui était à Dieu, et à César ce qui était à César. Pour conserver cette ligne de conduite si étroite, il ne suffisait

pas d'être habile, il fallait être ferme et tout ensemble bon et clairvoyant. Il fut tout cela sans doute, et c'est ce qui fait que son rôle est si effacé dans les lettres du général, qui n'avait rien à lui reprocher et qui ne pouvait lui en vouloir de ses égards, de ses respects pour un captif qu'il respectait lui-même et auquel il donnait tout ce qui concordait avec les instructions de ses chefs. Être compatissant pour un auguste vieillard, ce n'était pas être infidèle à son souverain.

III

Dans cette grande maison de Savone, pour parler comme l'Empereur, le Saint-Père n'avait rien changé à sa manière de vivre, et qui eût pu oublier qu'il était à Savone aurait pu le croire encore au Vatican : tout s'accomplissait autour de lui et pour lui aux mêmes heures, dans le même ordre, mais avec un cérémonial bien restreint.

Chaque jour, après son lever, qui était toujours exact et matinal, il disait la messe. Le général commandant y assistait, placé derrière sa chaise;

y assistaient aussi le colonel de gendarmerie et un officier de troupe. La surveillance se cachait sous le respect et l'observance du culte. Après la messe, les assistants étaient admis au baisement de la mule, et comme ils étaient assez nombreux, quatre valets de pied maintenaient l'ordre, sous les yeux d'un officier de gendarmerie qui empêchait la remise de toute lettre, de toute pétition.

Le Pape ensuite lisait et travaillait jusqu'à son dîner, qu'il faisait assez fort; car, bien qu'il prît peu d'exercice, sa santé était bonne, il mangeait avec appétit. Il se nourrit même bien en carême, pendant lequel il ne fit maigre que le vendredi et le samedi.

Il se promenait ensuite dans le jardin, plus ou moins longtemps, suivant la saison, ne sortait pas sans doute du palais, mais se montrait au peuple et le bénissait avec cette dignité calme qui jamais ne l'abandonnait. Il renouvelait sa promenade dans la soirée, se montrait encore à son balcon et donnait de nouveau la bénédiction.

Il travaillait après ses promenades, et parfois, sous l'empire de quelque préoccupation, il prolongeait fort tard son travail. Aussi l'heure du souper n'était-elle pas régulière; il le faisait souvent dans la nuit, et, par suite, très-léger.

Le dimanche, avant la messe, il tenait un lever, où il admettait tous ses serviteurs et ses familiers, et aussi avec obligation le général, le préfet et tous les hauts fonctionnaires de Savone, qui se rendaient ensuite à la chapelle. Les promenades, ce jour-là, étaient plus régulières et plus longues, et elles lui donnaient un grand bien; car si, par fatigue ou par fantaisie, il était quelque temps sans quitter sa chambre, ses jambes enflaient, devenaient douloureuses, et son médecin s'inquiétait. Il lui était sans doute pénible de tourner toujours dans les mêmes allées, et l'exercice lui devenait désagréable parce qu'il était restreint et ordonné. Les lettres ne disent pas qu'il lui fût défendu de sortir du palais; mais il lui répugnait de se promener au dehors et de faire voir sa captivité.

Le soir du dimanche, il tenait une cour qui, sans être solennelle, était imposante. Il recevait le préfet, le général, l'intendant M. de Salmatoris, le maire, quelques fonctionnaires de choix, l'évêque et les chanoines. L'évêque, qui avait, nous l'avons dit, la confiance de la cour pontificale et de la cour impériale, voyait, du reste, le Saint-Père tous les jours, à toute heure, sur le désir du Saint-Père ou sur son propre désir. Il

était rare qu'il n'entrât pas dès son arrivée, et un retard ou même un refus s'expliquait toujours par une indisposition, un travail pressé, et aussi par une songerie douloureuse. La présence de l'évêque rendait, du reste, le Pape plus confiant, et, dans les soirées dominicales, la conversation prenait un ton vif, agréable; l'esprit brillait, et le repos qui suivait était doux et bienfaisant. Aussi captifs et gardiens recherchaient ces réunions au lieu de les fuir.

Ce n'est pas cependant que les gardiens se relâchassent de cette surveillance qui s'étendait à tout l'entourage du Saint-Père. Il était un homme surtout qui inquiétait le général : Mgr Doria. Ce prélat romain, quelque avance qu'on lui fît, se tenait toujours dans une extrême réserve. Était-ce crainte de déplaire à Sa Sainteté ou irritation réelle contre la France? On ne le savait. Les deux sentiments se rencontraient peut-être en son esprit. C'est en vain que le général avait pour lui de grandes prévenances; il n'y répondait pas et inspirait, par suite, beaucoup de méfiance. Sa conduite n'était ni simple ni franche. Si quelque chose manquait au Pape, objet d'ameublement ou ressource de table, il le demandait à l'évêque, quelquefois à des habi-

tants de Savone qui pénétraient dans le palais ou qu'il allait trouver. Insensible à de justes reproches qu'accompagnaient des offres de service et des paroles de dévouement, il persévérait dans ses demandes au dehors : il affectait de douter d'une bonne volonté dont on lui prodiguait les témoignages. Aussi le général ne l'aimait pas, et ce n'était que par politique qu'il le ménageait; il l'invitait à dîner et n'essuyait souvent que des refus; obtenait-il une acceptation, il s'en inquiétait plutôt qu'il ne s'en réjouissait, et surveillait avec soin la conversation.

Le prélat Doria avait des parents à Gênes, et il était à craindre que par eux il ne lui arrivât des lettres; il reçut même les visites de son frère, le prince Doria, et de ses sœurs. Il était très-fier, du reste, du nom qu'il portait, et couvrait sa réserve sous l'apparence d'une dignité hautaine; mais il ne déguisait pas assez ses intentions pour qu'on ne les devinât pas. On savait qu'il poussait le Pape à la résistance en toutes choses, même à des résolutions violentes; aussi ne vit-il jamais seul sa famille; quelque adresse qu'il mît à dissimuler ses sorties et ses rentrées, on le suivait au dehors et au dedans du palais; il avait la prétention de tromper la surveillance, il n'y réussit pas.

Le Pape, du reste, n'avait pour lui ni grande estime ni grande affection; il le trouvait léger, étourdi, plein d'orgueil; il faisait peu de cas de son intelligence, de son talent; il l'employait parce qu'il n'avait que lui sous la main. Doria le sentit, et, de dépit peut-être, il se rapprocha du général, qui, dans sa lettre du 9 avril 1810, dit au prince Borghèse : « Doria m'a fait deux visites en une semaine; c'est plus qu'en cinq mois. » Mais dans ses visites il conservait sa réserve et son silence affectés.

Le Pape se livrait davantage à son médecin Porta, par lequel il eut souvent, sans aucun doute, beaucoup de nouvelles. Il affectionnait un valet de chambre, Moraggi, qui était en effet d'un dévouement fanatique et qui, pour plaire à son maître, aurait exposé sa liberté. Le médecin était plus à craindre que le valet de chambre; il avait de l'esprit et était habile. Il soigna le général, malade d'un rhumatisme, et il entra dans son intimité. Il se laissa aller à des confidences qui n'étaient peut-être que trompeuses; il disait que « Sa Sainteté, si elle pouvait voir Sa Majesté Impériale, arrangerait certainement ses affaires; qu'elle avait espéré d'abord que l'Autriche serait victorieuse dans la lutte nou-

velle qui s'était engagée, mais que la victoire de l'Empereur l'avait frappée; qu'elle étudiait les Conciles, cherchait le vrai sens du pouvoir pontifical, s'inspirait de l'esprit de l'Évangile, ne cherchait que le bien de l'Église et attendait du pouvoir impérial l'extension de la religion ». Le médecin Porta était-il sincère? On peut en douter, car il était entré très-avant dans les pensées du Saint-Père; il jouait le rôle du secrétaire qui était resté à Rome, et qu'aucun des serviteurs n'avait remplacé. Parmi eux, en effet, personne n'était habile à écrire sous la dictée, personne ne pouvait rédiger une lettre. Un médecin était un confident naturel. Le Pape eût préféré son confesseur, dont on l'avait également privé; il le demandait avec instance, et l'on s'étonne de la dureté avec laquelle il lui fut constamment refusé. La raison politique l'emporta toujours sur l'humanité, et quelque chagrin qu'exprimât le Saint-Père, il ne fut jamais écouté. On redoutait ses confidents; ce n'est qu'en juin [1], après dix mois de captivité, qu'il put recevoir le cardinal Spina, qu'il aimait, et encore le reçut-il accompagné du cardinal Cazelli.

[1] Lettre du 23 juin 1810.

En ce même temps, il eut une grande joie : il vit son neveu, Mgr Chiaramonte, qu'il n'avait pas vu depuis onze ans. Mgr Chiaramonte était chambellan du prince Borghèse; aussi put-il rester sans témoin avec son oncle. Que se dirent-ils ? Nul ne l'a su.

Toute visite était suspecte. Le vénérable évêque de Lodi, qui avait soixante-dix-sept ans et qui encore une fois voulait, avant de mourir, contempler « le Père des chrétiens », ne fut admis qu'après une longue attente et avec les plus grandes précautions.

On n'ignorait pas dans Savone avec quelle rigueur était tenue la captivité du Saint-Père, et on en souffrait. La population, comme toutes celles de l'Italie, était vive et prompte, et, sous l'action d'un sentiment profond, elle se répandit en étonnements et en plaintes : le préfet put craindre que l'émotion ne devînt émeute, et il obtint une assez forte garnison et un détachement de gendarmerie. Cependant la ville fut toujours calme et sage; elle se reconnaissait sujette du Pape; elle l'honorait et l'aimait, et comme lui, dans son intérêt même, elle savait se contenir. Une trop grande surveillance lui semblait cependant injurieuse, et si cela n'eût dépendu

que des habitants de Savone, elle eût été adoucie. Aussi s'empressaient-ils de donner tout ce qu'on leur demandait, meubles, linge, et même douceurs de table; ils offraient aussi de l'argent, s'irritaient de quelques suppressions de dépense et surtout de la suppression des quêtes, soit dans la chapelle, soit dans les maisons; on parlait beaucoup, dès lors, on « politiquait », mais c'était tout. La compassion, respectueuse et contenue, se manifestait par l'assiduité à se rendre chaque dimanche au « baise-mule », et deux fois par jour à la bénédiction sous le balcon branlant du palais. Le prélat Doria, dès qu'il paraissait, était entouré, interrogé; les figures s'animaient, les yeux s'emplissaient de larmes, les bras se levaient, quelques cris se faisaient entendre, mais c'était tout encore. On encourageait les officiers de passage, les soldats blessés à se rendre au palais; on leur demandait ensuite des nouvelles de ce qu'ils avaient vu et aussi de ce qu'ils savaient du dehors. Venaient-ils d'Autriche, on s'enquérait des faits de la guerre, des difficultés nouvelles et surtout des lenteurs qui s'y rencontraient, des conditions de la paix et des chances de sa durée. Venaient-ils de Rome, on leur demandait quelle était l'attitude de la Ville éter-

nelle. Regrettait-elle son souverain? Acceptait-elle cette dignité amoindrie de chef-lieu de département? Que devenaient ses prêtres, ses princes? Les églises étaient-elles toujours voilées de deuil, ou bien, comme on s'en étonnait, les Romains s'habituaient-ils à leur sort nouveau? Cette Rome, qui avait cessé jadis d'être la souveraine impériale, cesserait-elle d'être la souveraine pontificale? D'autres bruits venaient de Gênes[1], d'autres de Paris[2], et ceux-là on les recueillait avec passion. Était-il vrai que quatre sénateurs étaient en route pour venir chercher le Pape et le conduire à Paris? Était-ce Reims plutôt que Paris qui était choisi, Reims, la vieille cité religieuse de la Gaule, la ville de Clovis, la ville du sacre? Le Saint-Père ne reverrait-il jamais Rome? N'était-il pas question de le déposséder de la tiare? Ce terrible dilemme qui, dans tous les temps de trouble, a été posé aux chefs d'État, quel que soit leur titre, qu'ils fussent victimes de la violence d'autrui ou de leur propre faiblesse, ne le menaçait-il pas? Ne devait-il pas se démettre, ou se soumettre? Et s'il ne se soumettait pas, qui empêcherait le dominateur du monde d'alors de

[1] Lettre du 13 janvier 1810.
[2] Lettres du 6 décembre 1809, des 18 et 19 janvier 1810.

réunir un concile et de faire élire un nouveau pape? Les empereurs d'Allemagne n'avaient-ils pas jadis partagé la chrétienté entre plusieurs pontifes? Les rois de France eux-mêmes n'avaient-ils pas provoqué le grand schisme?

Savone était donc de moment en moment pleine d'inquiétudes; la moindre nouvelle l'agitait : « Le Pape refusait les pétitions qu'on lui adressait, les indulgences qu'on lui demandait; il s'étonnait du prestige qu'il conservait; la tiare sur sa tête n'avait plus d'éclat, et toutefois, dans les cérémonies, Sa Sainteté apparaissait toujours douce et pensive; l'œil vif embrassait la foule, et la bouche fine et bienveillante murmurait des bénédictions. » Pour les fêtes de Pâques, l'Italie entière avait afflué; Savone était devenue une Rome nouvelle, et c'était toujours ainsi à toutes les grandes époques. Le 15 juillet, trois mille personnes se pressaient sur la place, et deux mille le 8 septembre, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge. On avait pu ravir au Saint-Père sa liberté, on ne lui avait pas enlevé l'amour des chrétiens, ses enfants.

L'opinion du peuple de Savone, qui était celle d'une grande partie de l'Europe, préoccupait le général Berthier; on le voit dans ses lettres. Ce

n'est pas qu'il eût à craindre une tentative de fuite de la part du Souverain Pontife, ou un mouvement populaire. Il avait des soldats nombreux et obéissants. La garnison se composait, en effet, d'un bataillon de ligne, bataillon provisoire, institution assez nouvelle dans l'armée, rendue nécessaire par l'éloignement et la constance des guerres, d'un détachement du 19e chasseurs à cheval et d'une section de gendarmerie. Avant l'arrivée du général Berthier, la gendarmerie était même employée dans l'intérieur du palais; il la remplaça par la troupe, et la décence fut observée. La troupe, tout en gardant, rendait des honneurs, et la gendarmerie n'exerçait que la contrainte; la surveillance était aussi stricte, mais elle était occulte et délicate. Trente-cinq hommes formaient chaque jour le poste du palais :

6 gendarmes et 1 brigadier.	7
24 fusiliers.	24
2 caporaux.	2
1 sergent.	1
1 tambour.	1
Total.	35

Ce poste était commandé par un officier du bataillon provisoire.

Pouvait-on faire plus pour que la sécurité fût complète? Certainement non, et cependant le général était toujours inquiet; on sent dans ses lettres tout le poids de la responsabilité qui pèse sur lui. Le Pape doit être tenu au secret : rien du dehors ne doit pénétrer jusqu'à lui, à moins que l'Empereur ne le veuille; mais comment y réussir avec cet entourage, ces domestiques, ces allants et venants qui, s'ils n'entrent pas dans le palais, en tiennent les abords? Quelques personnages arrivent même avec des passe-ports donnés trop facilement, avec des permissions que rien ne justifie et qui ont été obtenues peut-être subrepticement. Comment concilier ces faveurs inattendues avec la rigueur des premiers ordres, qui ne changent pas? Que de précautions à prendre! Quels sujets d'inquiétude et de tourment! Que de causes de soupçon!

Le Pape sans doute est loyal, mais il lui est agréable de recevoir des nouvelles, et il ne s'est pas engagé à ne pas les rechercher. Il faut dès lors surveiller le médecin, le chirurgien, les valets, qui peuvent transmettre les lettres; l'évêque lui-même, si ses visites sont trop rapprochées, est arrêté, quelque confiance qu'il inspire. Si les curés viennent en trop grand nombre à la messe

pontificale, on les écarte. Une ligne de précautions a été établie, mais n'est-elle pas souvent franchie? Un homme, assez mauvais sujet du reste, dit le général, fait de fréquents voyages de Gênes à Savone et a des rapports intimes avec un valet; on le prend, et l'on trouve sur lui une lettre. Un des valets est surtout suspect, Joseph Moraggi, nous l'avons déjà nommé, qui a la réputation d'un fanatique. Ce n'est pas que le Pape s'expose à aggraver sa situation, qu'il se laisse aller à tout acte qui pourrait lui nuire; il a trop de dignité d'ailleurs, il a l'âme trop haute pour se commettre avec des subalternes; mais il a autour de lui des impatients à qui la captivité pèse plus que le scrupule. Nous avons déjà parlé du prélat Doria et de sa famille, qui était assez recommandable pour qu'un manque d'égards envers elle atteignît même Sa Sainteté. On avait eu l'usage de faire accompagner ce prélat dans ses sorties par un officier; on dut le laisser libre[1]; mais on le prévient qu'il est observé; les yeux sont sur lui. Sa chambre même est surveillée, et la clef n'en est pour ainsi dire pas dans ses mains, et ne la tourne pas qui veut; l'ordre est peut-être

[1] Lettre du 10 janvier 1810.

strict, mais il est nécessaire. La visite même des lettres à la poste ne rassure pas complétement. Une lettre adressée au valet de chambre Moraggi a été surprise[1]; « elle renferme des phrases énigmatiques qui prouvent des intelligences secrètes ». Elle vient de Rome, certainement, et il a dû en venir d'autres; elle est envoyée au général Miollis, afin qu'il cherche l'auteur ou les auteurs, et qu'il les observe. Un simple colporteur, nommé Diégo, portait des lettres cachetées que lui avaient remises des personnes attachées à Sa Sainteté; on les lui a prises; mais n'en a-t-il pas fait passer d'autres? Pour une fois qu'il échoue, il a pu réussir vingt fois. Il est certain que le Pape a de secrètes communications avec le dehors; on le devine à certains mots qui lui échappent sur des événements qu'il devrait ignorer, à certains mouvements d'yeux vers telle personne ou tel meuble de sa chambre; à une expression de figure ou gaie ou triste; mais comment les saisir? Évidemment, des personnes dévouées dans la ville trompent la vigilance du préfet, et dans le palais des serviteurs fidèles trompent celle du général. Ce dernier[2] s'inquiète

[1] Lettre du 14 mars 1810.
[2] Lettre du 2 mai 1810.

d'une petite porte qui, dans la chapelle, donne sous la tribune. « Qui passe par là ? » Il la fait fermer, et ne donne d'accès que par la grande porte. Mais on ne s'avise pas de tout, et parfois on s'avise trop tard. Il n'est pas jusqu'aux mendiants qui ne paraissent redoutables. Un pauvre homme, nommé Frova, arrive d'Alexandrie [1] ; on le fouille ; il a sur lui des papiers qui concernent l'Église et son chef ; il se trouble dans les interrogations qu'il subit ; on le reconnaît très-suspect, et on l'envoie sous bonne recommandation au secrétaire général de la police. Un autre est envoyé à Turin [2] ; il venait, disait-il, demander une grâce pour un curé. Comme il ne s'explique pas franchement, on le soupçonne, et on l'adresse encore à la police. Ce ne sont pas seulement des lettres qui entrent furtivement dans le palais, mais des journaux, la *Gazette de Gênes*, entre autres. Autrement, comment le Pape aurait-il su que des cardinaux avaient été transportés de Rome à Paris et que, contraints de voyager *incognito*, ils avaient revêtu des habits séculiers? Comment aurait-il connu le tableau de la situation de l'Empire, exposé à la fin de 1809, par M. de Monta-

[1] Lettre du 4 août 1810.
[2] Lettre du 16 août 1810.

livet? Rome, l'Église et son chef y occupaient trop de place pour que des fidèles ne se soient pas empressés de le faire connaître à Savone. Quand le *Moniteur* y fut enfin livré à la lecture, il fut bien évident, à la façon dont on le reçut et au cas qu'on en fit, qu'il avait été devancé. Le maire Samsani avait été remplacé par l'adjoint Lamberti, que des convictions étroites laissaient accessible à toute demande, à toute entreprise. Bien plus, la réunion du collége électoral amène à Savone des électeurs d'opinions bien diverses, entre autres un Génois de beau nom, M. Balbi, qui est d'un grand fanatisme, et qu'accompagne un abbé Simon, d'une finesse redoutée. M. Balbi s'entend avec le prélat Doria; dans cette entente figure un M. Durazzo, qui cherche à faire parvenir de l'argent. De lourds soupçons pèsent sur l'entreprenant Génois; faut-il le laisser arriver? faut-il l'arrêter? Mais il a des possessions dans le département de Montenotte; il est membre du collége électoral, et on est réduit à l'observer avec une attention continue qui lasse et qui reste inutile.

La police avait donc fort à faire, et non-seulement avec les Italiens et les Français de tous les pays, mais encore avec les étrangers qui, par

leurs ambassadeurs, savaient se faire accréditer. Le préfet visait leurs passe-ports avec la plus grande rigueur, et le plus souvent même ne leur accordait pas le passage à Savone, bien loin de leur accorder le séjour. Mais comment les écarter quand de grands noms les recommandaient? Ainsi il vint un Prussien dont le passe-port était visé par Fouché lui-même. Il se nommait Guillaume Vitté, et il était autorisé à voyager en Italie. Malgré la signature du duc d'Otrante, le général Berthier eut constamment les yeux sur lui; il ne lui permit[1] de voir le Souverain Pontife qu'en public; il flairait en lui un espion; le chasseur qui l'accompagnait n'était pas un domestique, mais un confident. Il avait vu à Marseille l'ex-roi d'Espagne : comment croire qu'un zèle religieux l'amenât seul à Savone? Vitté n'était qu'un agent de la Prusse. On s'en défia, et l'on fit bien.

Le général fut plus embarrassé[2] quand se présenta le chevalier Louis de Lebzeltern, conseiller d'ambassade de Sa Majesté l'empereur l'Autriche. Il montrait un passe-port signé encore du duc d'Otrante[3], et il demandait à voir le Saint-

[1] Lettre du 10 décembre 1809.
[2] Lettre du 12 mai 1810.
[3] M. de Lebzeltern dit dans ses Mémoires : signé du duc de Cadore.

Père afin de régler avec lui quelques affaires religieuses qui avaient pris à Vienne une tournure inquiétante. Le général ne savait à quoi se résoudre; il remit au lendemain sa réponse, et en même temps il écrivit au directeur de la police à Turin, au gouverneur général prince Borghèse; il demandait une autorisation, ajoutant que, devant les instances si appuyées du chevalier, si les ordres se faisaient attendre, il serait contraint d'accorder une audience. Le chevalier l'eut en effet [1], et elle dura une heure et demie. Le Pape, dit-il en sortant, s'est montré très-raisonnable; il accordera les dispenses que sollicite l'empereur d'Autriche, et il lui écrira, ainsi qu'à M. de Metternich.

Rien ne transpira sur ce qui s'était passé dans cette audience; mais on vit bien à l'attitude du Souverain Pontife et à l'altération de son visage, qu'elle l'avait troublé. Il fut ce jour-là plus sombre qu'à l'ordinaire, il travailla beaucoup, ne soupa qu'à onze heures du soir, et garda même de la lumière jusqu'à deux heures du matin. Il employa évidemment les heures de la nuit à expédier les affaires de l'Autriche; et le matin il

[1] Lettre du 2 juin 1810.

était très-fatigué. Le prélat Doria en convint lui-même en remettant au chevalier un paquet portant l'adresse de M. de Metternich. Quelques jours plus tard[1], le général Berthier reçut une lettre du ministre des affaires étrangères qui autorisait M. de Lebzeltern à voir en audience privée le Saint-Père. Par quelle négligence arrivait-elle si tard? Elle fut toutefois la bienvenue et dissipa tout souci.

Le général Berthier ne dit pas autre chose. Il n'eut pas, en effet, d'autre préoccupation que sa propre responsabilité. Il tenait à obéir strictement aux ordres qu'il avait reçus, à rester fidèle à la confiance que lui témoignait l'Empereur. En un mot, suivant l'expression technique, il voulait être *couvert*. Il n'avait pas à s'occuper des affaires qui pouvaient être agitées dans la chambre du Saint-Père. On peut conjecturer, d'après son caractère, qu'il y aurait porté un grand intérêt s'il les avait connues, mais il ne les connaissait pas; elles ne rentraient pas dans son rôle, et, pour me servir d'un mot plus caractéristique, elles n'étaient pas dans son *service*. Aux personnages qui se présentaient il demandait de

[1] Lettre du 17 mai 1810.

montrer une autorisation; s'ils en avaient une, il les laissait entrer; s'ils n'en avaient pas, il les arrêtait.

Il n'a donc rien su de ce qui s'est passé entre le Saint-Père et M. de Lebzeltern; il parle en un mot des affaires religieuses de l'Autriche, et c'est tout.

Mais ce que le général Berthier n'a pas su, M. de Lebzeltern nous le révèle dans ses Mémoires, où il expose longuement la mission dont l'empereur Napoléon l'avait chargé, et cette révélation est bien précieuse, car elle apprend ce qui jusqu'ici avait été ignoré.

CHAPITRE II

MISSION DE M. DE LEBZELTERN A SAVONE DU 7 MAI AU 21 MAI 1810.

I.

Napoléon, en faisant prendre le Pape à Rome et en le faisant conduire, à travers l'Italie et même à travers la France, jusqu'à Savone, où il l'établissait, avait cédé à un de ces mouvements de violence si terribles qui soudainement dérangeaient tout calcul et provoquaient de durables embarras. Sans doute, il voulait être le maître partout où dans l'Europe s'étendait son bras; il reprochait au Pape de ne pas fermer ses États aux Anglais, et, dans sa résolution, la politique avait pesé d'un grand poids; en supprimant l'autorité pontificale à Rome, il supprimait toute opposition à ses ordres; mais dans le Souverain Pontife, il n'atteignait pas seulement le monar-

que, il atteignait le chef de l'Église, et ce n'était pas seulement Rome, ni même l'Italie, mais le monde catholique que frappait ce coup inattendu. L'émotion se communiqua promptement en France, en Espagne et ailleurs, et même en Allemagne; les âmes pieuses s'inquiétèrent, et la religion, plus puissante encore que la politique, fut partout mise en cause. Napoléon s'y attendait; mais il comptait que partout le succès le suivrait et que la religion, mise pour ainsi dire entre ses mains par la captivité du Saint-Père, contribuerait à la réalisation de ses vastes projets. Il voulait réunir en son pouvoir toute force, celle des armes et celle des idées; Charlemagne avait fait marcher en même temps ses soldats et ses missionnaires, et il pensait qu'après les grandes victoires qu'avaient remportées ses troupes admirables, il serait encore servi par le Souverain Pontife et tout son clergé, et que sa domination serait à jamais affermie sur les gouvernements et sur l'esprit des nations.

Mais il avait fondé trop d'espoir sur la complaisance que lui avait toujours témoignée le pape Pie VII, et il avait pris pour de la faiblesse ce qui n'était que de la condescendance. Pie VII s'était enfin arrêté dans ses concessions, et il ne

devait plus en faire; et tel il s'était montré dans les derniers temps à Rome, tel il devait rester pendant son séjour à Savone. Il ne varia jamais; il voulait rentrer dans Rome; à Rome seulement il pouvait gouverner l'Église. Peu lui importait qu'on lui préparât ailleurs, même dans la capitale de l'Empire, une demeure splendide; à Rome était la grande tradition, à Rome seulement il devait et pouvait siéger. Ce pontife que l'Empereur croyait faible et facile à ébranler, se trouva fort et ferme dans sa pensée; sa captivité, loin de l'abattre, le releva; il ne fut jamais plus grand que dans ces murs étroits qui pouvaient contraindre sa personne et non son âme. Napoléon espérait qu'il ne résisterait pas à l'ennui, au chagrin d'être seul; que, n'étant plus soutenu que par lui-même, il s'affaisserait promptement; il crut qu'il l'amènerait à la soumission : il se trompa. L'âme du Saint-Père s'éleva au-dessus de l'exil, au-dessus de la prison; sa persévérance ne se lassa pas, et dans l'évêché de Savone il fut plus intrépide et plus résolu qu'il ne l'avait jamais été quand il résidait au milieu des splendeurs du Vatican.

Entre l'Empereur et le Pape, il n'y avait donc pas d'accord possible; ni l'un ni l'autre n'était

disposé à fléchir; si le premier s'enfermait dans ses exigences, le second s'enfermait dans sa résignation. C'était la lutte de la force contre la faiblesse; mais non, il y avait force des deux côtés, et la force morale du Saint-Père tenait en échec celle de l'Empereur. Le vaincu inquiétait le vainqueur, et plus d'une fois celui-ci, au milieu de ses grands triomphes et de ses grands desseins, fut hanté par la figure douce et triste du prisonnier de Savone, si calme qu'elle était menaçante. L'avenir appartient en effet à qui se résigne, du moment que la résignation se fonde sur la conscience du droit et sur le sentiment inviolable de la justice.

Napoléon aurait voulu arriver à un arrangement; mais comment le réaliser? Il n'accordait rien en échange de ses exigences. Toutefois il était importuné par une résistance qu'il n'avait pas prévue, et il était, il faut le reconnaître, troublé par le souvenir d'anciens rapports qui avaient été doux et aimables. L'entente avait été parfaite, et pourquoi était-elle rompue? Sans avouer ses torts et ses erreurs, il souhaitait de la rétablir. Pourquoi ce vieillard, qui l'avait longtemps traité en ami, ne reviendrait-il pas à ses premiers sentiments? Cette pensée ou plutôt

ce désir l'obsédait, surtout depuis que la guerre était finie avec l'Autriche, depuis qu'un heureux traité l'avait réconcilié avec l'empereur François, depuis qu'il espérait s'unir à une archiduchesse. Rien ne manquait à sa gloire; l'Europe entière s'inclinait, sauf l'Angleterre sans doute, et sauf aussi ce vénérable prélat qu'on avait en vain privé de son trône et qui conservait encore dans un humble palais épiscopal la puissance évangélique de tous les chefs de l'Église ses prédécesseurs.

Comment changer l'esprit du Saint-Père? Comment le ramener aux vues impériales? Existait-il quelqu'un qui pût se charger d'une telle tâche? Il fallait un négociateur habile autant que loyal, qui ménageât les deux souverains et les servît avec une égale fidélité, juste représentant de chacun d'eux, juste défenseur d'intérêts bien opposés. Napoléon le trouva dans un conseiller de l'ambassade autrichienne, M. de Lebzeltern, que M. de Metternich avait amené avec lui, qu'il savait dévoué au Saint-Père, mais qu'il savait aussi homme d'honneur et incapable de trahison. Il pouvait compter sur lui, et nul n'était en effet plus en état de faire réussir la mission qui lui était confiée, s'il était possible toutefois qu'elle réussît.

Napoléon, en choisissant M. de Lebzeltern, tenait à faire plaisir à M. de Metternich et surtout au maître de M. de Metternich, au père de l'archiduchesse Marie-Louise, à l'empereur François, qui avait toujours pris la défense du Souverain Pontife et qui, si la fortune l'eût favorisé, aurait mieux fait que le défendre. M. de Lebzeltern n'était pas, du reste, un nouveau venu dans les affaires pontificales. Issu d'une noble famille (il était chevalier au moment de sa mission, et plus tard il devint comte), il avait été envoyé à Rome en 1800. Attaché à l'ambassade autrichienne, il avait suivi avec attention la politique de Bonaparte, premier consul et empereur; il s'était fait remarquer par le Saint-Père, qui l'honora des témoignages de la plus flatteuse estime; il avait vu se préparer dans Rome ces difficultés inextricables et ces malheurs irréparables qui aboutirent au départ forcé de Pie VII. Il avait eu de vives altercations avec les autorités françaises, qui avaient appris à connaître sa valeur et son expérience; il leur était devenu suspect; il avait été comme gardé à vue, et peu de jours après l'arrestation du Saint-Père, il avait dû quitter Rome sur un ordre de Napoléon que lui avait transmis le gouverneur militaire.

M. de Lebzeltern avait en effet soutenu ouvertement à Rome le pouvoir pontifical; il s'était opposé de toutes ses forces aux résolutions du chef de la France; il avait lutté contre l'ambassadeur, M. Alquier, et contre le général Miollis; bien plus, et personne n'en doutait, il avait entre les mains et devait porter en Allemagne l'excommunication lancée par Pie VII contre Napoléon. Aussi, quand il quitta Rome, il fut d'avance signalé sur la route qu'il devait parcourir; il était partout attendu, partout surveillé. Un officier français l'escorta depuis Klagenfurt; il fut enfin arrêté près de Schœnbrunn. On fouilla ses bagages; on le fouilla lui-même; on le menaça de le faire fusiller. On se contenta cependant de l'envoyer à Munich, comme prisonnier d'État, sous une escorte de gendarmes, et il fut tout spécialement recommandé à la rigueur du gouvernement bavarois. Quelques mois après, toutefois, il fut échangé contre le baron d'Arétin. Il rentra à Vienne et se crut libre. Mais l'Empereur, qu'avait irrité le ton des protestations qu'il avait pour ainsi dire lancées chaque jour du fond de sa prison, le fit arrêter de nouveau à Vienne, prétextant comme *une rupture de cartel*. Il ne voulait pas se dessaisir de sa personne; mais sur les ré-

clamations du comte de Metternich, qui soutenait à Altenbourg les négociations avec la France, il fut une seconde fois relâché, et il rejoignit le quartier général autrichien à Dotis, près de Schœnbrunn, peu de jours avant la signature du traité de Vienne, 1809. Il fut le confident des regrets de l'empereur François, qui ne signa qu'en pleurant une paix désavantageuse. Était-ce là des recommandations auprès de Napoléon? Peut-être; car son caractère étant bien connu, on pouvait être sûr que s'il acceptait une mission, c'est qu'il avait l'intention de la bien remplir. En sage ennemi, en ennemi plein d'honneur, il devait bien faire, comme on le verra, ce qu'il s'engageait à faire.

En effet, depuis la paix, on pouvait dire que M. de Lebzeltern n'était plus un ennemi, mais un allié. Il s'était attaché à M. de Metternich, qui avait souffert comme lui, et qui, bien qu'ancien ambassadeur à Paris, avait été lui-même arrêté à Grünberg, mais qui, mis en liberté, avait été le négociateur du traité; il avait assisté à la demande en mariage de l'archiduchesse Marie-Louise, demande faite par le prince de Neufchâtel; et, peu de jours après le départ de la princesse pour Paris, il était lui-même parti avec

M. de Metternich, nommé de nouveau ambassadeur en France.

L'ambassade autrichienne fut entourée à Paris d'une grande considération. N'amenait-t-elle pas, en effet, la seconde impératrice? Napoléon lui-même avait reconnu que l'empereur François s'était montré très-digne dans toutes les négociations qui avaient précédé le traité de Vienne et accompagné la demande de la main de l'archiduchesse. Le peuple viennois avait rendu la même justice à son souverain; il l'avait acclamé à sa rentrée dans sa capitale, et, malgré sa défaite, il lui avait témoigné une affection joyeuse. Paris montrait une joie plus bruyante, sinon plus sincère. L'Empire était dans toute sa gloire; les victoires s'ajoutaient aux victoires; avec les trophées de Wagram arrivait la fille des Césars. La réception fut somptueuse, et les fêtes succédèrent aux fêtes. Mais celle que donna le prince Charles de Schwarzenberg fut profondément attristée; un incendie éclata soudain, et même au-dessus de la tête de M. de Lebzeltern. Le désordre fut bientôt au comble; quelques propos éclatèrent contre l'Autriche; ils furent promptement réprimés; Napoléon donna l'exemple de la confiance : il resta seul au milieu des officiers autrichiens. Cette ter-

rible nuit du 1er au 2 juillet 1810 fit de nombreuses victimes ; elle coûta la vie à la princesse Pauline de Schwarzenberg et à la princesse de Leyn.

Le mariage n'en fut pas moins brillant. Napoléon marchait entouré de rois, et quatre reines portaient la traîne de l'impératrice. Comment la France n'aurait-elle pas été éblouie ?

L'empereur François avait vu de mauvais œil tout ce qui s'était fait en Italie, et s'il eût été vainqueur, il aurait certes demandé la rentrée à Rome du Souverain Pontife. Il chargea son ambassadeur à Paris de le soutenir ouvertement, et M. de Metternich trouva dans son conseiller d'ambassade, M. de Lebzeltern, un auxiliaire actif. Il connaissait ses convictions religieuses, qui, bien que vives, n'égaraient pas son jugement, toujours sûr et droit, et il comprit qu'il pourrait l'employer en toutes circonstances, surtout dans les plus difficiles.

Dans ses Mémoires, en effet, M. de Lebzeltern se prononce absolument contre Napoléon, et, en même temps, il reproche au Pape d'avoir attiré lui-même sur sa tête les maux dont il souffre. S'il est malheureux, c'est qu'il a été trop bon ; il s'est laissé entraîner à l'affection qu'il avait conçue pour le vainqueur de l'Autriche, quand il n'était

lui-même que *il cittadino cardinale Chiaramonte,* évêque d'Imola, dans la république Cisalpine. Devenu pape sous le nom de Pie VII, il n'avait eu en vue que le rétablissement en France du catholicisme et du clergé; il avait été toute douceur et toute déférence. Il était même venu à Paris, et, dans l'église de Notre-Dame, il avait sacré Napoléon Ier.

M. de Lebzeltern dit qu'il le sacra, tout en n'ignorant pas ses arrière-pensées. C'est aller trop loin. Napoléon fut longtemps sincère dans les égards et les témoignages de respect et d'affection qu'il rendit au Souverain Pontife; mais il voulait être le maître partout où il avait intérêt à l'être; toute résistance l'irritait, et il la brisait; il voulut la briser à Rome, comme en Portugal, comme en Espagne.

Le Saint-Père en était arrivé lui-même à regretter ses concessions; aussi, quand les Français occupèrent Rome par surprise, en février 1808, il s'écria : « Ah! quelles concessions! quelles concessions! A quelles extrémités m'ont réduit ces concessions! » Dès lors il se redressa et montra une fermeté inattendue. Napoléon crut qu'elle venait de ses ministres; elle était en lui-même, comme il le prouva par sa patience éner-

gique et sa ténacité calme pendant sa longue captivité. Les principes sur lesquels il appuya sa résistance dès 1808, il ne les abandonna jamais. Il tenait essentiellement à la souveraineté temporelle, qui assurait son indépendance et donnait toute liberté à l'exercice de sa souveraineté spirituelle. Il reconnaissait toutefois qu'elle n'était pas d'institution divine; elle avait été créée par Pépin et Charlemagne; Eginhard ne dit-il pas dans ses *Annales* que l'Exarchat et la Pentapole furent donnés au Pape et à saint Pierre! Mais Pie VII ajoutait que le don était providentiel.

M. de Metternich, sur l'ordre de son maître, réclamait la restitution de cette ancienne donation; l'intervention de l'Autriche est digne de remarque; et, au moment où elle se produisait, après le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise, elle pouvait être puissante. Le Pape l'espérait, et le général Berthier, dans ses lettres, fait voir que cet espoir éclairait souvent la solitude de Savone. On y avait souhaité, tacitement il est vrai, la victoire de l'Autriche en 1809; on s'était résigné après la défaite; on avait compté sur de nouvelles instances favorisées par des événements récents et heureux, sur le réveil d'anciens et bons souvenirs; ne restait-il donc en Napoléon

rien du général Bonaparte? M. de Metternich plaidait, en effet, la cause de la papauté, et se faisait écouter quand il parlait de la nécessité du séjour à Rome et de l'indépendance du Souverain Pontife. Il donnait des raisons d'ordre religieux, et il les développait chaque fois que les circonstances lui paraissaient favorables.

Napoléon paraissait quelquefois remué, ébranlé. S'il restait dans son cœur quelques mouvements affectueux pour l'ancien évêque d'Imola, il restait sans doute dans son esprit quelques traces des convictions de son enfance : l'ami et le Pontife n'avaient pas perdu tout empire sur lui; il tressaillait soudain et laissait passer dans ses yeux comme l'éclair d'un regret. Mais il s'échappait promptement, fuyait par un détour; quand il voulait rompre un entretien sans blesser son interlocuteur[1], par un geste familier, il lui prenait l'oreille. Il prit un jour celle de M. de Metternich et il ajouta : « Est-ce que vous croyez à tout ce que vous me dites? » et, sur la réponse affirmative de l'ambassadeur, il sourit d'un air de doute. Ce sourire voilait une inébranlable résolution. Le Pape devait céder à sa volonté et accepter le séjour à Rome avec la seule autorité spirituelle, ou le séjour hors de Rome. C'était toujours la

perte de l'autorité temporelle. Au fond, tout bien considéré, on peut croire que Napoléon regrettait d'avoir enlevé le Pape à Rome; il l'y eût laissé volontiers avec la seule autorité pontificale; il eût établi ce qui existe aujourd'hui; sa pensée a sans doute devancé l'œuvre du roi Victor-Emmanuel; mais il était trop tard. Son caractère violent avait tout brusqué; le Vatican avait été envahi, puis fermé après le départ du Pontife; il était difficile, comme impossible de le rouvrir. Pie VII ne voulait revenir qu'avec ses anciens droits, qu'il eût fait fléchir, sans y renoncer, du moment qu'on l'eût laissé dans la capitale chrétienne. Où aller, en effet? où se retirer? Rome, cessant d'être un État, était toujours Rome, la ville de saint Pierre. L'abandonner de soi-même, ce serait pour un pape renoncer à cette force spirituelle qui, même seule, est assez puissante pour courber devant elle une partie du monde; Rome est la patrie catholique, on ne saurait l'emporter en s'en retirant.

Outre des raisons d'ordre religieux, M. de Metternich faisait valoir des raisons d'ordre politique. Il mettait en jeu les intérêts de Napoléon, le soin de sa réputation, celui de sa puissance : le mécontentement germait dans le peuple fran-

çais, il pouvait grandir et éclater; les peuples étrangers montraient même de l'irritation; les Églises allemandes se résoudraient à une séparation plutôt que de reconnaître, après Pie VII, un pape français, et même un pape non français soumis à l'influence directe du gouvernement impérial; Pie VII lui-même pourrait de son vivant être abandonné; le Pape, n'étant plus dans Rome, est-il réellement pape? Une sourde agitation remuait déjà les royaumes feudataires de l'Empire : le Portugal, l'Espagne, les bords du Rhin. L'universalité de l'Église était menacée; elle repose sur l'indépendance du Souverain Pontife; le Pontife captif ou réduit à l'étroit, tout s'écroule. On sait ce que sont devenus les papes d'Avignon; les rives du Rhône n'ont pu succéder aux rives du Tibre.

Napoléon ne se prononçait pas contre le séjour à Rome; cette ville était sa seconde capitale; et il lui plaisait que le Pape résidât là où résidait César. Il ajoutait qu'il devait en être ainsi, et il donnait comme preuve que Rome avait succédé à Antioche, premier centre chrétien, parce qu'à Rome les Césars s'étaient établis. Mais il n'admettait pas la souveraineté temporelle; un sénatus-consulte l'avait détruite. Dans la première rédac-

tion, il avait même été dit que « jamais la France ne reconnaîtrait qu'un pape possédât quelque bien temporel »; puis l'expression avait été adoucie; il avait été seulement constaté que ce bien temporel n'existait plus.

M. de Metternich poursuivait le retrait de ce sénatus-consulte; mais comment l'obtenir? Tout en parlant de Rome, Napoléon ne songeait qu'à Paris. Il voulait y amener le Pape pour l'avoir sous la main; et, dès lors, il eût été le maître de la chrétienté; le Pape n'eût été que son ministre; il eût tout régi lui-même pour le bien, disait-il, de la catholicité; il eût partout envoyé des missionnaires; il eût partout combattu les protestants de l'Angleterre et les grecs de la Russie. Tout était donc prêt; Pie VII n'avait qu'à venir. A Paris déjà s'étaient rassemblés, de bon gré ou par lassitude, des prélats, des cardinaux; les congrégations et les tribunaux ecclésiastiques étaient constitués; les archives, que la gendarmerie avait escortées, étaient installées. Pourquoi donc le Pape s'obstinerait-il à rester isolé à Savone? Que pouvait-il dans la solitude? Ne devait-il pas s'alarmer du silence qui l'entourait? Ne craindrait-il pas de sacrifier à ses intérêts temporels des intérêts spirituels?

Napoléon était trop intelligent pour ne pas comprendre toutes les difficultés des affaires religieuses qu'il avait soulevées. Il eût fallu laisser le Pape à Rome, dans l'unique exercice du pouvoir spirituel; mais du moment qu'il en était sorti, il ne voulait et ne pouvait même y rentrer que dans ses anciens droits, comme souverain temporel et spirituel; l'Empereur n'y consentait pas, et, prévoyant dès lors un refus persistant, il ne repoussait pas la pensée de faire élire ou de choisir lui-même un nouveau pape, de provoquer un nouveau schisme et de recommencer soixante-dix années des plus tristes temps du moyen âge. Le comte de Metternich observait avec attention tous ces mouvements d'un esprit audacieux qui ne doutait de rien, parce que tout jusqu'alors lui avait réussi; il lui faisait observer que Pie VII serait, tant qu'il vivrait, reconnu et obéi par l'Europe catholique, et il osait dire que l'Autriche n'entretiendrait jamais de relations avec un pape résidant à Paris. Cette hardiesse eut un heureux effet. Napoléon, craignant d'être mis en échec, déclara que le pape *actuel*, *pendant sa vie*, pourrait avoir une résidence quelconque dans l'Empire français, qu'il n'aurait qu'à la choisir lui-même. Il déclara même qu'il était

prêt à négocier dans ces vues nouvelles, et il pria M. de Metternich de lui désigner un intermédiaire, un véritable ambassadeur, qui pût être bien reçu à Savone. C'était fort habile, car si on obtenait le consentement du Souverain Pontife, on montrait au monde que de *son plein gré* il renonçait à la résidence de Rome.

II

Mais avait-on chance de réussir ? Le Pape jusqu'alors avait été invariable dans ses déclarations; il s'était refusé à toute négociation en disant : « C'est à Rome, et seulement à Rome, où, réuni à mes conseillers, je pourrai négocier; ce n'est qu'à Rome, ma résidence, que je veux aller; on peut m'entraîner ailleurs, mais je ne cesserai de protester contre tout acte opposé à mes désirs comme à mes devoirs. » Cette déclaration très-nette et très-ferme avait été comme publiée, et elle était devenue une règle pour les cardinaux qui avaient été entraînés à Paris. L'Empereur avait entrepris de les contraindre à se prononcer sur le changement de la résidence

pontificale en leur nom et même au nom de la papauté; mais ils avaient constamment répondu qu'il étaient « isolés, séparés de leur chef, qu'ils ne formaient point corps, et qu'ils n'étaient à Paris que de simples particuliers, dépourvus de toute faculté de délibérer sur un objet quelconque, sans l'initiative de Sa Sainteté, et ne pouvant risquer de présager ses résolutions ».

Cette prudence leur était imposée, car sur un seul mot, échappé même à un seul d'entre eux, Napoléon, mettant les cardinaux en opposition avec le Pape, aurait tranché la question. Pour triompher de leur habile résistance, il se livra contre eux à une petite guerre d'embûches et de surprises; il leur témoigna sa défiance et sa mauvaise humeur dans toutes les cérémonies de son mariage; il manqua aux égards qu'il leur devait, affectant de les faire mal placer et même de ne pas les voir. Aussi plusieurs d'entre eux refusèrent-ils les invitations qui leur étaient adressées, et, opérant une scission, se séparèrent de leurs collègues et déclarèrent leur opposition. Sur les vingt-sept cardinaux qui étaient à Paris, actifs, prenant part aux affaires, treize se mirent à part; encore, sur les quatorze *acceptants*, comme on les appela, y en eut-il trois qui se joignirent, après

quelques jours, aux *opposants*. Il est vrai qu'après quelques jours encore ils revinrent à leur acceptation. En fin de compte, les treize opposants, en tête desquels se trouvait le cardinal Matteï, restèrent fermes dans leur résistance. L'Empereur s'irrita, et, sur son ordre, le ministre des cultes, M. de Préameneu, leur intima les *arrêts* dans leur logis. Alors ils dépouillèrent la pourpre et, pour n'être pas reconnus, ils sortirent vêtus en simples prêtres. Le peuple de Paris, que cette lutte intéressait et qui la suivait avec attention, les appela les cardinaux noirs. Après tout, les quatorze opposants ou *condescendants*, comme on appelait aussi les cardinaux qui se montraient d'humeur douce et complaisante, étaient encore dans leur for intérieur opposants; et s'ils cachaient leur pensée hostile, c'est que, majorité accidentelle à Paris, ils n'étaient, en somme, que la minorité du Sacré Collége, et que dès lors ils ne pouvaient prendre aucune décision qui fût valable; leur acceptation n'avait donc aucune importance; Napoléon pouvait obtenir d'eux de bonnes paroles, mais rien au delà. Ce souverain le comprenait bien, et il avouait à M. de Metternich, qui le pressait, que le Souverain Pontife seul avait le pouvoir de se prononcer.

Mais qui envoyer auprès de lui, à Savone? M. de Metternich proposa M. de Lebzeltern, conseiller de l'ambassade d'Autriche, que le Pape avait connu à Rome, qu'il estimait, qu'il aimait, qu'il reverrait avec plaisir, et qu'il écouterait sans aucun doute. Napoléon fit des objections; il rappelait la conduite de M. de Lebzeltern à Rome, dévoué au Saint-Père, mais hostile à la France et à son souverain; et, sans la rappeler, il se souvenait de sa propre conduite à l'égard de M. de Lebzeltern, qu'il avait fait surveiller pendant son voyage de retour de Rome à Vienne, qu'il avait fait arrêter près de Schœnbrunn, et qu'il n'avait relâché que sur les instances diplomatiques les plus pressantes. Il disait : « M. de Lebzeltern n'est pas bien disposé pour moi; il ne voit que le faubourg Saint-Germain; il est sans cesse en visite chez les *cardinaux noirs*. Puis un diplomate est un mauvais courrier; il prend ses aises; il craint la fatigue, et je désire que les négociations soient menées promptement à Savone et que mon représentant soit de retour à Paris au moment où je reviendrai moi-même d'un voyage en Belgique et en Hollande; j'y tiens absolument. »

M. de Metternich répondit de son conseiller.

« Puisque Votre Majesté veut envoyer auprès du Saint-Père un homme qui lui inspire confiance, à qui il soit enclin à se livrer, à exprimer son chagrin, ses douleurs, ses plaintes, ses récriminations même, à qui il n'hésite pas à ouvrir son cœur, vous ne pouvez mieux choisir que M. de Lebzeltern. Il accomplira sa mission avec zèle et loyauté; il vous servira, sans desservir Sa Sainteté. » On ne pouvait mieux dire, et on ne pouvait mieux trouver. M. de Lebzeltern fut agréé.

On donna à son voyage un but ostensible; il allait traiter avec le Saint-Père des affaires religieuses de l'Autriche et demander pour les évêques autrichiens certaines facilités, certaines approbations. C'est ce qu'il dit lui-même au général Berthier, qui le rapporte dans ses lettres et qui ne connut pas autre chose d'une mission qui le surprit tant.

Mais quel était le but secret? Quelles instructions Napoléon avait-il données? Qu'avait-il dit? Il avait prononcé quelques paroles vagues; il avait fait quelques promesses sans portée réelle; s'il s'avançait un jour, il reculait le lendemain. L'Autriche, en intervenant en faveur du Pape et de la papauté, ne s'exposait-elle pas à une déception? Le négociateur le craignait avant de partir.

M. de Metternich avait sans doute entre les mains un mémoire de M. de Champagny, duc de Cadore; mais cette pièce n'était pas officielle; elle n'avait d'autre valeur que l'opinion personnelle du duc. Cependant on peut dire qu'elle contenait la véritable pensée de Napoléon, qui, du moment que le Pape renoncerait à son autorité temporelle, consentirait à ce qu'il exerçât le pouvoir spirituel n'importe où, même à Rome, la seconde capitale de l'Empire, mais de préférence à Paris, la première capitale. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, l'Empereur était fort embarrassé de ce qu'il avait fait. Il reconnaissait en lui-même, sans l'avouer, la faute qu'il avait commise en enlevant le Pape à Rome, et il ne savait comment la réparer. Il n'était pas dans sa nature de céder; le Pape rentrant dans Rome, même avec le seul pouvoir spirituel, y rentrerait triomphant; et cependant y avait-il un autre moyen de terminer le différend et de donner la paix au monde catholique? Que ne pouvait-on revenir sur les faits accomplis et, retranchant de l'histoire l'année qui venait de s'écouler, retrouver au Vatican le Pape, pontife spirituel, à côté et sous la direction du gouvernement français!

L'Empereur avait contre le Saint-Père un grief

dont il ne parlait pas, mais qui n'en était pas moins grave; il avait été excommunié, et même M. de Lebzeltern, on l'a vu, s'était chargé de porter l'excommunication en Allemagne. Tout en affectant l'indifférence, Napoléon avait été profondément blessé; il comprenait qu'un grand préjudice lui était porté, que son prestige était atteint et affaibli auprès d'un grand nombre de ses sujets. Il dit un jour à M. de Metternich : « Il faudrait que le Pape retirât son excommunication, par laquelle il a offensé la majesté des trônes », et il ajoutait en revenant à la mission de M. de Lebzeltern : « Si le Pape veut retourner à Rome (l'Empereur ne repousse donc pas ouvertement la rentrée au Vatican), qu'il renonce, de cœur et d'esprit, à son ancienne souveraineté temporelle et reconnaisse la réunion de la ville à l'Empire. » Rien ne saurait être plus net; Napoléon dévoile ici ses vrais desseins, mais en vain; il n'amènera jamais le Pape à accepter la destruction de la puissance temporelle. Il disait encore : « Si la reconnaissance de la réunion de Rome à la France blesse trop le Saint-Père, qu'il aille à Avignon, où, traité avec respect, comme un souverain temporel, il recevra des ambassadeurs et des agents étrangers qui y jouiront des privi-

léges attachés à leur caractère, recevront et expédieront des courriers, etc.; toute la chrétienté pourra contribuer à augmenter son revenu; il règlera le sort des cardinaux, les affaires de la Propagande, etc. » Et il ajoutait encore « qu'une fois le Pape fixé à Avignon, il ne mettrait plus d'intérêt à exiger la renonciation à l'ancienne souveraineté; qu'il le dispenserait du serment voulu par le dernier sénatus-consulte, qui d'ailleurs n'impose cette condition qu'aux papes futurs; que si le Saint-Père persistait à tenir à exercer dans Rome même les fonctions de la papauté, sa conduite devrait y être entièrement passive. Il aurait à y reconnaître et à y couronner l'Empereur d'Occident; de son côté, l'Empereur rendrait les évêques à leurs diocèses et le Concordat serait observé; mais il tiendrait à ce que le Code français fût maintenu dans toutes ses clauses, et que l'intervention des prêtres, même en cas de dispense, ne fût pas exigée pour assurer les effets civils du mariage ». Il déclarait en outre, et d'un ton qui devenait menaçant, « que si le Pape continuait à refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'Empereur, il s'en passerait, quinze docteurs rassemblés par ses ordres ayant déclaré qu'il pourrait convo-

quer un concile qui s'en chargerait; que les vicaires (du Pape sans doute) devaient lui être dévoués; qu'aucune démarche, soit ancienne, soit moderne, ne devait en aucun cas relever les Romains de l'obéissance qu'ils lui devaient ».

M. de Metternich fut dès lors convaincu que la renonciation au pouvoir temporel était le pivot de toute la négociation; Napoléon était résolu à ne traiter que s'il l'obtenait; mais Pie VII y consentirait-il? C'était plus que douteux; le Pape pouvait rester aussi ferme dans sa pensée que l'Empereur, et l'accord devenait impossible. Il ne devait être pris aucune demi-mesure : c'était tout ou rien. Aussi, voulant sauvegarder la dignité de la papauté et de la France, et aussi celle de l'Autriche, et éviter qu'aucun des partis ne fût compromis, M. de Metternich, comme dernière instruction verbale, recommanda à M. de Lebzeltern de *tout faire* ou de ne *rien faire.*

« Rien de plus sage, dit M. de Lebzeltern lui-même. Mon plan était tout tracé : me constituer l'avocat d'une conciliation, l'avocat même de Napoléon, s'il le fallait; amener le Saint-Père, par toutes les voies à ma portée, à consentir à un accommodement, revenir à Paris muni de toutes les facilités propres à atteindre le but, obliger

l'Empereur à se prêter à un arrangement qui fût de nature à suspendre une série de malheurs publics et particuliers, ou bien le forcer de proclamer à la face du monde que c'était lui et non Pie VII qui s'y opposait. »

Mais l'un et l'autre devaient s'y opposer. Chacun d'eux ne voulait rien céder de sa résolution ; l'arrangement était impossible. Toutefois le langage de M. de Lebzeltern est très-digne et sa conduite le fut également ; il se consacra à la cause de l'Empereur, sans rien relâcher de son dévouement à celle du Saint-Père ; il échoua parce que le succès était impossible.

III

M. de Lebzeltern partit de Paris le 7 mai 1810. A cette époque les routes impériales étaient seules bonnes ; les autres étaient dans un état de complète dégradation : aussi sa voiture eut-elle besoin plusieurs fois de réparations, et il perdit près de vingt heures en son voyage. Il arriva à Gênes le 12.

Il avait passé par la belle vallée de Chambéry, par la riante Maurienne et par le superbe chemin du mont Cenis. Dans la ville de Chambéry, il trouva une maîtresse d'hôtel pleine d'affection pour la maison de Savoie. Quand elle sut qu'il avait connu les rois Charles-Emmanuel et Victor-Emmanuel et la reine Marie-Christine de Sardaigne, elle alla revêtir sa plus belle robe, sa robe de noces, pour le servir, et elle protesta de son affection et de celle des Savoyards pour la maison royale.

M. de Lebzeltern est frappé de l'état de la population de la France; il n'y voit que des vieillards, des femmes et des enfants, et il ajoute que beaucoup de ces femmes sont veuves et que beaucoup de ces enfants sont orphelins. Ses jugements sur le gouvernement impérial sont très-sévères; il voit partout l'immobilité et non le repos; il sent partout la terreur et l'angoisse; les enfants, espoir des familles, partent pour l'armée; les vieux parents n'ont qu'une résignation forcée. A Paris, on voit la gloire et l'éclat, mais en province!

M. de Lebzeltern s'embarqua à Gênes et revint à l'ouest vers Savone. Il fut escorté par deux frégates anglaises qui rasaient de fort près la côte

et qui inquiétèrent les marins français. Débarqué à Savone, il se rendit immédiatement à l'évêché, où demeurait le Saint-Père, et il demanda à être admis près de lui. Les officiers de gendarmerie auxquels il s'adressait montrèrent une grande surprise; on n'entrait pas ainsi chez le Pape, et ils faisaient voir le cordon des factionnaires. M. de Lebzeltern affecta de considérer cette garde comme une garde d'honneur. L'officier commandant lui répondit vivement : « Allons, monsieur, puisqu'il faut tout vous dire, sachez que nul être au monde ne peut pénétrer dans cette enceinte sans un ordre du général Berthier. » M. de Lebzeltern répliqua avec la même vivacité : « Allons donc, messieurs, c'est impossible, et j'entrerai. »

L'entretien fut interrompu par un événement inattendu. Les officiers d'artillerie chargés de la défense de Savone avaient ouvert le feu sur les frégates anglaises qui depuis Gênes avaient suivi le vaisseau français et qui s'étaient approchées des batteries de la rade. Cette approche fut prise pour une insulte. Comme les frégates continuaient leur marche sans en dévier, le feu devint général. Les Anglais ne désiraient pas autre chose; ils voulaient connaître la portée des pièces d'ar-

tillerie, et surtout de celles qui armaient un fort récemment construit. Cette provocation était dans leurs usages; Napoléon les connaissait, et il avait ordonné de laisser approcher sans s'émouvoir et de ne tirer qu'en cas d'attaque sérieuse. L'artillerie de Savone alla donc contre ses ordres. « Du reste, dit M. de Lebzeltern, le spectacle fut splendide : le temps était superbe, la mer bleue, unie comme une glace, et toutes les côtes, comme les vaisseaux anglais, étaient dorées par le soleil couchant. Du côté de Savone, les canons tonnaient, les éclairs sillonnaient la fumée; du côté des Anglais, pas d'autre bruit que celui de leur musique, qui jouait l'air bien connu : *Go to bed, go to bed, than rise as early as ever you can.* »

Les difficultés que M. de Lebzeltern rencontrait pour arriver auprès du Saint-Père l'étonnèrent. Il savait bien qu'à la suite de bien des déceptions le Pape était devenu ombrageux, méfiant; qu'il se redoutait lui-même à cause de sa bonté naturelle; qu'il craignait surtout de recevoir quiconque venait sous l'égide des autorités françaises; mais il avait compté sur son titre de diplomate autrichien et sur lui-même, sur son nom bien connu. N'était-il pas un ami dévoué du Souve-

rain Pontife? Surtout il n'avait pas cru qu'il serait arrêté par les représentants de celui même qui l'envoyait, de l'Empereur. « Sans la gravité des circonstances, dit-il, je n'aurais pas épargné à l'Empereur le déplaisir de me voir, par mon retour immédiat à Paris, proclamer que le Pape à Savone était inaccessible et gardé à vue par une légion de gendarmerie. »

Il resta donc et sut, par l'entremise de monsignor Doria, *maestro di camera,* faire parvenir entre les mains de Sa Sainteté une demande d'audience et une lettre de M. de Metternich. Il fit une visite au préfet, M. de Chabrol, qui le reçut courtoisement, mais qui déclina toute intervention en cette circonstance; enfin il alla trouver le général Berthier, le commandant et le gardien de l'évêché.

Le général connaissait son arrivée et la tentative qu'il avait faite pour entrer chez le Saint-Père, mais il n'avait reçu aucun ordre; Napoléon n'en avait pas donné, en effet, par négligence ou par préméditation; il ne voulait peut-être pas reconnaître qu'il faisait les premières démarches. Aussi quand M. de Lebzeltern se présenta sans lettre d'introduction, annonçant seulement l'objet convenu de son voyage, qui était d'appro-

cher de Sa Sainteté pour lui parler des affaires religieuses de l'Autriche, le général lui déclara qu'il ne pouvait voir le Pape que devant des témoins. M. de Lebzeltern lui fit observer : 1° qu'ayant à traiter des affaires de la cour autrichienne avec Sa Sainteté, un tiers ne pouvait être admis ; 2° que, d'après les paroles mêmes de l'Empereur, le Pape était libre ; 3° que Napoléon connaissait et approuvait sa mission, et que le silence même du duc de Cadore devait lui en fournir une preuve certaine.

Le général Berthier hésitait. M. de Lebzeltern le prévint qu'il allait lui écrire officiellement et le prier de répondre par écrit ; il voulait avoir une pièce justificative qu'il pût présenter à M. de Metternich et qui fît connaître les motifs qui l'avaient empêché de remplir sa mission près du chef de l'Église. Tout cela était dit avec un calme imperturbable. Le général Berthier, vif et rude, s'emporta ; il répétait qu'il n'était pas prévenu, qu'il avait une consigne et qu'il devait l'observer. En somme, il avait raison ; il était dans son droit strict. M. de Lebzeltern, qui ne pouvait montrer une lettre d'introduction, dont il aurait dû certes être pourvu, mettait en avant la volonté du souverain, à laquelle, en face de

l'Europe, on ne pouvait donner un démenti. Mais le général restait ferme dans ses instructions : « Rien ne parvenait que par son entremise; aucun étranger ne pouvait entrer, surtout un Autrichien. »

M. de Lebzeltern lui fit observer que ces instructions avaient été évidemment données pendant la guerre, mais que depuis la paix les deux pays, France et Autriche, étaient amis. Il ajouta avec calme que le Pape ne pouvait être captif et qu'admettre le contraire serait faire injure à Napoléon. Il déclara en outre qu'il verrait le Pape seul ou qu'il ne le verrait pas du tout; qu'il s'adresserait, comme il l'avait déjà fait, à Mgr Doria; qu'il ne connaissait pas le général, qu'il ne lui demandait rien et n'attendait rien de lui, mais qu'il le rendrait responsable des conséquences que pourrait avoir son retour à Paris.

Rentré chez lui, il écrivit au général. Le lendemain, le colonel de gendarmerie Thévenot vint le voir et lui proposa de chercher ensemble un terme moyen qui donnerait lieu à un arrangement; il fit ressortir le bon vouloir du général, qui ne connaissait pas plus M. de Lebzeltern que M. de Lebzeltern ne le connaissait, et qui cepen-

dant cherchait à ne pas persister dans le refus que la consigne lui imposait.

« Je ne l'écoutai pas, dit M. de Lebzeltern; j'assurai en riant que j'avais posé mon ultimatum; on n'avait qu'à lire le passe-port du duc de Cadore[1]; ce ministre était d'accord avec moi sur ma mission. » Et il remit une note en ce sens, et en même temps un rapport qui devait être officiellement envoyé au comte de Metternich.

Le colonel porta le tout fidèlement au général, qui proposa à M. de Lebzeltern de voir le Pape devant l'évêque de Savone, qui était sourd. L'audience serait dès lors une sorte de tête-à-tête. « Je refusai et dis qu'à sept heures du soir je repartirais pour Paris. »

Un peu avant cette heure fixée pour le départ, le général le fit demander; il était alors très-animé, mais contre ses chefs, contre les ministres et même contre l'Empereur; il se plaignit de la façon dont on le traitait, du rôle de geôlier qu'on lui imposait. M. de Lebzeltern affirme que dans sa colère il alla jusqu'à arracher ses épaulettes, à retirer son habit et à le jeter par terre. Enfin le général se calma, et ses dernières paroles furent :

[1] Le général Berthier dit dans ses lettres que le passe-port était du duc d'Otrante.

« Voyez le Pape. » Depuis lors il combla M. de Lebzeltern d'attentions, et le préfet, M. de Chabrol, en fit autant.

IV

« Ce fut, dit M. de Lebzeltern, Mgr Doria qui m'avertit de l'heure à laquelle le Pape daignerait me recevoir. Les expressions d'intérêt de la part de l'empereur d'Autriche, qu'il recevait par ma bouche, la lettre de M. de Metternich, la surprise de se trouver seul avec l'ancien Lebzeltern de Rome, sans de gênants témoins, ma querelle même avec le général Berthier, dont il était instruit, l'émotion sensible qu'il éprouva et dont je recueillis les témoignages les plus touchants, l'avaient disposé à la confiance. »

Cette audience eut lieu le 16 mai 1810. La conversation fut d'abord générale : le Pape raconta son triste voyage à travers l'Italie et la France, ses souffrances, ses malheurs; il plaignit M. de Lebzeltern de ce qu'il avait souffert lui-même, de son arrestation à Schœnbrunn et de sa

captivité. M. de Lebzeltern, à son tour, lui dit les événements de la précédente année et de l'année présente, le traité de Vienne, ses suites, le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Mais le Pape n'ignorait rien; trompant la surveillance de ses gardiens, il avait chaque jour des nouvelles, et les plus sûres. Que de fois il avait gémi en les recevant! que de regrets il exprimait! « Mais il reconnaissait qu'à de certains moments il faut céder à la nécessité. »

Enfin, réservant les affaires religieuses de l'Autriche, qu'il annonçait toutefois, M. de Lebzeltern exposa le véritable objet de sa mission : Napoléon désirait arriver à une entente. Le Pape fut surpris des nouvelles dispositions de l'Empereur et aussi de la bonne grâce qu'il mettait à les faire exprimer; il ressentit un mouvement de satisfaction et, par un retour de son ancienne affection, il dit : « Plaise à Dieu que l'événement si imprévu de son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche consolide la paix continentale. Je désire plus que personne qu'il soit heureux, et je le désire de tout cœur. C'est un prince qui réunit d'éminentes qualités; que Dieu veuille permettre qu'il reconnaisse ses véritables intérêts.

Il tient dans sa main la pacification de la sainte Église, et en faisant le plus grand bien à la religion, il attirera la bénédiction du ciel sur sa famille, sur ses peuples, et il transmettra un nom glorieux à la postérité. »

Des réflexions pénibles altérèrent soudain la figure du Souverain Pontife. Il parla de son isolement de toutes choses, et surtout des difficultés qui s'opposaient à un rapprochement entre lui et Napoléon; et cependant, grâce à l'intervention de l'Autriche, qui était devenue l'amie de la France, ne pourrait-on pas arriver à une réconciliation? Tout en comptant sur la Providence, ne fallait-il pas l'aider? Le Pape en convenait, et, touché des respectueux sentiments de l'empereur François à son égard, il laissait entrevoir qu'il ne souhaitait que la pacification. Il déplorait les dangers de l'Église et les embarras des évêques, bien qu'ils ne pussent lui être imputés. M. de Lebzeltern ajoutant que les évêques étrangers, surtout en Allemagne, avaient une tendance à se séparer de l'Église et à se suffire à eux-mêmes, le Pape répondit « qu'il avait pressenti ces dangereuses conséquences, que l'interruption de ses communications avec les clergés étrangers était la plus douloureuse pen-

sée qui l'occupât. Quoique détenu, sans correspondance, sans nouvelles autres que celles qu'il recevait en secret ou qu'il puisait dans les feuilles du *Moniteur* qu'il devait à la complaisance du général Berthier, il avait bien jugé quels devaient être les embarras des évêques. C'était un véritable schisme déjà établi par le fait dans l'Église; c'était aussi le motif qui avait dicté ses plaintes réitérées à Napoléon sur ses propres souffrances. « Je ne lui demande rien pour moi-même, ajoutait-il; je suis vieux, sans besoins; j'ai tout sacrifié à mes devoirs, et je n'ai rien à perdre; aussi nulle considération personnelle ne pourrait me détourner du sentier que me trace la voie sacrée de ma conscience, ou me faire désirer le plus léger adoucissement pour moi. Je ne veux pas de pension, je ne veux pas d'honneurs; les aumônes des fidèles me suffiront. Il y a d'autres pontifes bien plus pauvres, quoique bien plus dignes que moi. Croyez-le, je ne forme pas un seul souhait hors de l'étroite enceinte où vous avez été le premier à pénétrer seul; mais je réclame avec ardeur que mes communications soient rétablies avec les évêques et les fidèles. Il me suffit que leurs secours puissent me parvenir librement et que je me voie à même d'exercer

les fonctions spirituelles de mon ministère. Je ne cesse de répéter au général que je demande qu'on ne me laisse pas seul. Je le suis tellement que j'ai été obligé dernièrement d'ériger en secrétaire un domestique dont l'écriture était passable. J'ai agi aussi bien qu'il dépendait de moi; j'ai expédié seul au delà de cinq cents dispenses, consacrant toutes mes facultés à soulager parmi les évêques français ceux qui ont pu se faire jour jusqu'à moi. Outre que les forces physiques me manquent, il y a des matières dont la nature délicate demande à être examinée et discutée; il y a des formulaires à observer, bizarres quelquefois, mais inévitables et auxquels je n'entends rien. Aussi vous pouvez vous figurer toute la consolation que j'éprouve à vous voir porteur d'affaires qui regardent vos évêques; voilà le premier canal qui s'ouvre devant moi depuis que je me trouve renfermé dans ces quatre murs. »

M. de Lebzeltern, relevant ces expressions, lui dit qu'il devait voir dans sa mission la preuve que Napoléon ne s'opposait pas à ce qu'il se livrât aux devoirs de son auguste ministère, et que, d'après sa conviction, si Sa Sainteté en prononçait le désir, l'Empereur consentirait à ce

qu'elle eût près d'elle des cardinaux, des ministres et des hommes capables d'alléger sa pénible tâche.

Le Pape ne répondit pas; évidemment il n'était pas encore disposé à entrer dans des voies de conciliation. Il revenait sur ses misères, se répandait en plaintes et répétait à plusieurs reprises : « A Rome, mon cher Lebzeltern, je vous ai ouvert mon cœur, persuadé que vous étiez incapable d'abuser de ma confiance. » Il était tout entier à ces douloureux souvenirs. Il n'articulait même aucun mot relativement à la souveraineté temporelle ni à Rome, si ce n'est indirectement par l'explication suivante : « Quand les opinions sont fondées sur les décrets de la conscience et le sentiment du devoir, elles deviennent immuables, et il n'y a pas de force physique au monde qui puisse l'emporter sur une force morale de cette nature. C'est une question de temps. Quant aux déclarations que j'ai faites relativement aux tristes événements qui se sont succédé pendant mon pontificat, elles découlent de sentiments identiques et n'éprouveront aucun changement, quel que soit mon sort. »

Tout cela était dit vivement et en italien, car le Pape ne se servait pas volontiers de la langue

française, bien qu'il la parlât fort aisément, et tout cela n'était pas encourageant. M. de Lebzeltern ne se rebuta pas cependant ; mais il changea d'entretien, et le Pape, se prêtant à ce changement, revint sur sa vie à Savone. « Il se loua du général ; il ne dit pas de mal du préfet, M. de Chabrol, bien qu'il eût eu souvent à son sujet de justes motifs de plainte. Le général s'acquittait de sa mission difficile avec beaucoup de tact et d'égards. Dans sa captivité, l'affluence des fidèles était une consolation ; ils se pressaient sous son balcon pour le voir et recevoir sa bénédiction ; beaucoup d'entre eux venaient de loin et accomplissaient de véritables pèlerinages ; mais avec quel chagrin il pensait à la déportation d'un grand nombre de cardinaux, à la détention du cardinal Pacca dans la forteresse de Fénestrelles et à l'éloignement de son neveu, Mgr Tiberio Chiaramonte, qu'il n'a pas vu depuis si longtemps. »

M. de Lebzeltern le laissait aller : c'était en effet le seul moyen de vaincre sa réserve et de le faire sortir du silence qu'il s'était imposé jusqu'à ce jour. Il lui en coûtait trop, en effet, de parler de son exil de Rome, de sa captivité, et aussi des vœux qu'il formait pour l'avenir et des espé-

rances qu'il ne pouvait s'empêcher de concevoir.

Nous devons ici faire remarquer la loyauté avec laquelle M. de Lebzeltern accomplit sa mission. Au fond il est hostile à Napoléon, et, venu avec sa permission, bien plus, comme par son ordre, il va se faire son avocat, pour ainsi parler, et plaider sa cause. Il dit en effet que Napoléon paraissait calmé et adouci depuis son mariage; qu'il fallait peut-être ménager une retraite décente à un souverain que la fortune avait comblé à ce point qu'il ne connaissait pas d'opposition ni de contrôle sur la terre; mais qu'il fallait aussi que le Saint-Père s'en ménageât une digne de lui, puisque lui aussi, de son côté, aurait à reculer. « Je fis valoir, — car il faut ici laisser la parole au négociateur, — tous les arguments propres à lui faire sentir la nécessité de se soustraire au désavantage de sa position actuelle, et de se placer dans une attitude propre à le faire profiter des chances possibles de l'avenir. Son absolue et touchante résignation, tandis que la force le dépouillait de ses États, de ses biens et de ses prérogatives, avait été l'effet des sublimes vertus que la chrétienté révérait en lui. Mais aujourd'hui cette même passivité s'annulait dans un coin obscur de la France, et le temps amenait souvent

avec lui de coupables oublis. » M. de Lebzeltern entra dans des développements qu'il ne récapitule pas, dit-il, car ce serait une longue et oisive besogne.

Le Pape l'écouta avec attention, et enfin, rompant son silence habituel, il reconnut la force de certains arguments, mais il combattit avec vivacité tous ceux qui allaient contre le retour à Rome et le maintien du pouvoir temporel. L'Empereur avait voulu l'établir à Paris. C'était une indignité; il est vrai qu'il avait renoncé à ce projet depuis que M. de Metternich lui avait présenté de puissantes objections; mais à Paris il substituait Avignon! « Jamais, s'écria le Saint-Père avec force, jamais, malgré l'attachement que cette ville m'a témoigné! Il faudrait qu'on employât la violence pour m'y traîner. L'enthousiasme des Avignonnais à mon passage a été tel que je m'en suis senti épuisé de fatigue : Vive le Pape! liberté au Pape! liberté à notre souverain[1]! étaient les cris tumultueux et inquiétants pour mon escorte qui retentirent sans cesse autour de moi, et qui ne me permirent de prendre

[1] Depuis le 14 septembre 1791, par un décret de l'Assemblée constituante, et depuis 1797, par le traité de Tolentino, la papauté cependant avait perdu Avignon.

aucun repos[1]; cet enthousiasme, celui de plusieurs autres villes du midi de la France furent cause que l'on me fit rebrousser chemin pour me déposer plus tard sur ce rocher solitaire, entre la mer et la haute chaîne des Apennins, séquestré du reste du monde. Mais je ne veux pas aller à Avignon; jamais je n'abandonnerai le siége que m'a assigné la Providence. »

Le moment était venu de révéler la vraie pensée de Napoléon. M. de Lebzeltern assura d'abord le Pape de son dévouement, de celui de M. de Metternich et de celui de son maître, l'empereur François; il ajouta que tous ils lui prêteraient assistance en toute circonstance; enfin, s'exécutant, il dit que Napoléon ne se dessaisirait pas de la possession de Rome, qui est depuis longtemps un des principaux objets de son ambition politique; qu'il reviendrait bien moins encore sur ses opinions relatives à la puissance temporelle des papes; qu'il n'exigerait peut-être pas une renonciation formelle du Pontife à son ancienne souveraineté, mais qu'il exigerait que le Pontife observât une conduite passive qui ne rappelât en aucune manière le

[1] On reconnaît l'enthousiasme des Avignonnais, si versatiles toutefois.

passé, et qui fût au fond une reconnaissance de la suzeraineté de l'Empereur.

Le Pape l'interrompit avec vivacité : « Napoléon n'était-il pas le maître de Rome par le fait? Ne disposait-il pas à son gré de mes Etats? Tout au plus pouvais-je opposer quelques protestations à ses forces militaires? Il n'en agissait pas moins à sa volonté; ses troupes prenaient mes ports, traversaient ma capitale et partout vivaient à mes dépens. Mais je connaissais son but de longue main. L'Empereur est un homme qui ne veut jamais ce qu'il dit vouloir, et qui ne veut que ce qu'il n'avoue pas; et toutes ses négociations, ses prétentions, qui augmentaient et renaissaient à mesure que je devenais condescendant, ne pouvaient et ne devaient aboutir qu'à ce qui est arrivé. La déférence la plus entière de ma part à toutes ses volontés n'y aurait rien changé, et je me serais couvert de honte. »

Cela est vrai, disait M. de Lebzeltern; mais il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, et peut-être à Rome avait-on mis trop de roideur dans les petites choses et pas assez d'énergie dans les grandes. Il appartenait à Sa Sainteté d'adoucir les aspérités du chemin qui pouvait seul le reconduire à Rome, et de confier à ses défenseurs les

moyens de coopérer à un retour si désirable.

L'entretien avait pris un tour paisible et amical. « Je l'assurai, — pour citer M. de Lebzeltern lui-même, — qu'en toute circonstance et à propos de mon envoi à Savone, M. de Metternich s'était ouvertement déclaré pour lui, et qu'il avait dénoncé à Napoléon les principes inaltérables de notre cour envers la sainte Église et son chef visible et spirituel, et qu'il ne pouvait douter de nos sentiments sur cette grave question. »

La figure du Pape exprima une vive satisfaction. « Combien, dit-il, je serais heureux de devoir un accommodement aux bons offices de votre cour! Que l'Empereur me laisse aller à Rome; qu'il m'entoure du monde suffisant pour mes consistoires et mes conseils; que mes relations avec les fidèles soient pafaitement libres! Je ne puis l'obliger à la restitution de ce qu'il m'a enlevé; eh bien! je ferai mes protestations; mais je resterai tranquille. »

Ces protestations, à quoi serviraient-elles? A attirer de nouveaux et de plus pénibles désagréments. Ici M. de Lebzeltern expose avec une grande force et une grande élévation les raisons qui peuvent servir la volonté de l'Empereur. « L'Europe entière a applaudi à vos actes; vos

droits sont gravés dans tous les cœurs; la courageuse fermeté avec laquelle vous les avez défendus vit dans les souvenirs; mais l'Europe sait aussi que la religion chancelle sur le bord d'un abîme, que Sa Sainteté seule *peut* et *doit* la sauver, et que vous ne sauriez la sauver qu'au prix de grands sacrifices; ces sacrifices, l'Europe chrétienne les attend de votre inébranlable constance. »

Mais le Pape objecta le devoir que lui imposait sa conscience de défendre les droits du Saint-Siége et le patrimoine de saint Pierre; son serment de transmettre intact ce dépôt à ses successeurs; ses craintes que son silence ne fût interprété comme une renonciation tacite, comme un lâche abandon.

M. de Lebzeltern lui représenta que son silence, après toutes ses déclarations antérieures, ne saurait invalider ses droits, que l'Europe reconnaîtrait qu'en restant en possession de son siége apostolique, il avait écouté un devoir qui parle bien plus haut que tous ses droits, et qu'il s'était placé dans la seule attitude propre à les faire valoir dans les occasions que fera naître nécessairement la succession des temps, et peut-être dans un avenir prochain.

En effet, si le Saint-Père eût pu lire dans l'avenir et voir six ans plus tard le maître de Rome et de l'Italie, ce dominateur de l'Allemagne entière et des Espagnes, enfermé sur un rocher désert de l'Atlantique, déchu de sa puissance et tombé de si haut que sa chute l'avait brisé, il eût peut-être cessé toute résistance et se serait rendu aux conseils amicaux et sincères de l'Autriche. L'Europe entière était courbée sous la force; un état si violent pouvait-il durer?

M. de Lebzeltern insistait : « Si vous restez ici, si vous venez à mourir, que deviendra le Saint-Siége, ainsi que ses droits? Vous pensez que l'Église est impérissable; mais quel vaste terrain ne livrerait-on pas aux progrès de son plus grand ennemi, l'indifférence qui existe et qui déjà est si fatale? Vos droits, Très-Saint Père, sur la souveraineté temporelle, deviendraient de l'histoire ancienne pour la nouvelle génération, et de nombreux schismes diviseraient le monde chrétien. Aujourd'hui, en ce moment, l'insistance sur le temporel perdrait le spirituel, et Rome, que deviendrait cette pauvre Rome, qui vous aime tant? Une ruine, comme tant d'autres villes célèbres dont on cherche à découvrir les traces au milieu des ronces et des sables. Si le

Vicaire du Christ n'avait été placé au pied du Capitole, Rome aurait cessé d'être depuis longtemps la Ville éternelle ! »

Pie VII écoutait avec une profonde attention; l'expression de sa figure vraiment évangélique était encourageante; elle annonçait une complète approbation. Si le cardinal Antonelli et d'autres sommités de l'Église eussent été là et à même d'appuyer de si justes raisons, si du moins Napoléon eût été plus net dans ses instructions, et si, renonçant sincèrement au projet d'établir le siége pontifical à Avignon ou même à Paris, il eût clairement consenti au retour à Rome, M. de Lebzeltern aurait tout arrangé sur l'heure.

« Mais, reprit le Saint-Père, je ne veux recevoir aucune pension ni honneurs; que Napoléon me laisse en repos à Rome, exerçant les fonctions de mon ministère. Les catacombes ont été habitées par de saints pontifes; elles me suffisent. Qu'il ne porte aucune atteinte à mes droits spirituels, qu'il ne m'oblige pas à m'expliquer, je ne dirai rien.

— Je pénètre au fond de votre pensée, répliqua M. de Lebzeltern; vous voudriez par votre silence dire bien plus que par vos paroles; vous voudriez, puissance sous terre, imposer au domi-

nateur des deux tiers de l'Europe; mais de grâce, réfléchissez à votre position. Il faut au contraire que vous jouissiez à Rome de toutes les prérogatives de la souveraineté spirituelle. Les temps l'exigent. Les exemples que vous citez, Saint-Père, ne sont pas applicables à l'esprit de notre siècle.

— Eh bien, dit le Saint-Père, je résiderais au Vatican ou à Monte Cavallo; mais point de revenus assignés par la France; je n'en ai pas besoin, et les fidèles pourvoiront à ma subsistance.

— D'accord pour Votre Sainteté; mais il n'en est pas de même pour les cardinaux, les prélats et la légion d'employés.

— C'est vrai; mais quelle confiance aurait-on dans les tribunaux, dans la Propagande, dans mes consistoires, etc., lorsqu'on les saurait soldés par la France? Cela rendrait leurs décisions suspectes, et moi-même je subirais bientôt le même sort de l'humiliation; du discrédit à la déconsidération et à l'incrédulité, la distance est courte : plutôt la mort. »

Le Pape s'animait; l'entretien devenait dangereux. M. de Lebzeltern s'empressa d'ajouter qu'il avait bien deviné que le Saint-Père pen-

serait ainsi; que lui-même ne pensait pas autrement, mais qu'il y aurait peut-être moyen, sans rien assigner à la personne du Souverain Pontife, d'affecter, par exemple, une certaine quantité de biens-fonds à l'entretien de la cour papale, sous quelque dénomination particulière qui ne fût point blessante. Ainsi, les cardinaux demeurant à Paris, à l'exception de quatre, avaient accepté des *mensualités* de l'Empereur.

« Mais, répliqua le Saint-Père, que voulez-vous qu'il m'assigne ou me donne? La *Camera apostolica* a aliéné tous ses biens-fonds, avant mon enlèvement de Rome, pour subvenir aux frais énormes du passage des troupes françaises. On m'offrirait sans doute les biens d'Ordres religieux supprimés, ainsi qu'on a osé m'en proposer en France pour la valeur de dix-huit à vingt millions, lorsque j'y fus couronner l'Empereur, proposition inadmissible à tous égards et que je rejetai avec horreur et indignation. Mais il y aurait encore tant d'obstacles à vaincre en dehors de ceux-là qu'on y perd la tête, et que je remets à Dieu seul la réparation de tant de maux. Comment observer une conduite passive pendant que Napoléon supprimerait sous mes yeux des couvents et des Ordres religieux,

et qu'il ferait sans cesse des innovations que je ne pourrais tolérer sans en devenir complice à la face de la chrétienté? »

M. de Lebzeltern fit observer que, par une *convention* bien nette, où tout serait prévu, on pourrait prévenir ces inconvénients. Ce fut un mot malheureux. Le Pape s'émut; il avait fait tant de *conventions*, de *concordats* avec la France, l'Italie, la Bavière, le Wurtemberg, qui tous avaient affaibli son pouvoir et réduit l'Église à l'étroit! Il les regrettait; il se reprochait amèrement sa condescendance. Mais, grâce à quelques observations délicates, à quelques réflexions doucement persuasives, même à quelques plaisanteries, la conversation revint à ses allures calmes et affectueuses. Alors M. de Lebzeltern s'empressa de dire « qu'en cette occurrence il fallait qu'une des parties fît le premier pas vers l'autre, et pouvait-on attendre ce bon mouvement d'un homme enivré de gloire et d'ambition, habitué à tout voir fléchir devant lui, et qui se sent d'ailleurs comme vivement affecté par l'excommunication? Il croit que, par cet acte, Sa Sainteté a voulu soulever les peuples contre lui; il juge cet acte comme avilissant pour l'honneur et la dignité du trône; il veut obliger les papes à dépo-

ser de pareilles armes; il croit enfin pouvoir se passer du Saint-Siége, grâce à la basse flatterie de ses conseils et à la faiblesse d'une partie du clergé français. »

« Ce serait donc à moi, répondit le Souverain Pontife, de faire le premier pas, d'après votre opinion? Mais quel pas puis-je faire? Il est excommunié par ma bulle; il le serait de fait comme persécuteur de l'Église et de ses ministres, quand bien même ma déclaration ne subsisterait pas; il le serait pour avoir porté une main violente et sacrilége sur les cardinaux, sur les prêtres, enfin sur le Pontife lui-même, en le faisant transporter. »

On sent dans ces paroles toute l'amertune que Pie VII conservait au fond du cœur : comment, dès lors, se déciderait-il à s'incliner devant la volonté impériale? Toujours fidèle au mandat qu'il avait accepté et qu'il exécutait avec une conscience si scrupuleuse, M. de Lebzeltern reprit « qu'il serait toujours bien désirable que la bulle d'excommunication fût retirée; à tout pécheur miséricorde. Mais je dois à Votre Sainteté l'expression de ma pensée tout entière, au risque même de la blesser. A votre place, je ferais davantage; j'écrirais une lettre à l'Empe-

reur, dictée par la douceur et la modération, mais remplie de dignité, dans laquelle j'exigerais d'être rendu à la liberté, d'être mis à même d'exercer mes fonctions apostoliques; j'invoquerais à cet effet son appui; cette lettre, je la rendrais publique. Cette démarche directe ne *déparerait* pas le chef de l'Église, le Vicaire du Christ, toujours prêt à pardonner les offenses, tandis qu'elle plongerait Napoléon dans le plus grand embarras devant tout le monde. Ce serait un coup habile, qui briserait infailliblement entre ses mains les armes de la calomnie qu'il veut employer et qu'il emploie contre vous. »

« Écoutez, Lebzeltern, dit le Pape, vous voyez assez que je suis disposé à beaucoup céder et que ce ne seraient pas des vues simplement temporelles qui entraveraient un arrangement; mais quant à ce qui touche le *jus divinum* et ma conscience, vous me voyez calme et résigné dans ma captivité. Elle serait mille fois plus dure, je devrais monter sur l'échafaud que je ne dévierais pas d'une ligne de ce que me prescrivent mes devoirs. Or je les trahirais si je rapportais mon excommunication sans des motifs suffisants, et l'on m'accuserait de faiblesse; et quant à la demande dont vous me parlez d'une lettre à l'Em-

pereur, d'une sorte d'encyclique, elle est tellement grave, elle peut être suivie de conséquences tellement importantes avec un homme de ce caractère, qui trouverait peut-être le moyen d'altérer mes paroles et de les publier à mon détriment, que je ne saurais me résoudre à y souscrire sans l'avoir préalablement rendue l'objet des mûres délibérations de mon conseil. »

L'émotion du Saint-Père était grande, et M. de Lebzeltern chercha à la calmer par quelques observations : « Votre Sainteté ne peut agir contre sa conscience; malheur à qui ne sentirait pas la force de cette vérité. Mais n'est-il pas de votre conscience de saisir tous les moyens possibles de sauver le catholicisme, l'Église et son unité? Votre Sainteté dira qu'elle est impérissable; ce sont les divines paroles de Jésus-Christ; mais pourquoi réduire cette Église à des extrémités? Pourquoi exposer des intérêts si élevés à des maux qu'il faudra peut-être des siècles pour réparer? Si une complaisance préliminaire attestait de la part de Napoléon un désir de rapprochement, Votre Sainteté ne serait-elle pas tenue de donner au monde une nouvelle preuve de son esprit évangélique, en rappelant une bulle, dont au reste, veuillez me croire, les effets ont été

nuls[1] aux yeux d'une généralité qui n'est malheureusement que trop indifférente aux premiers intérêts de la religion. Votre Sainteté craint d'être accusée de faiblesse; mais rien d'aisé comme de donner à l'opinion publique une direction convenable et de commander la vénération des vrais fidèles. Il suffirait d'une nouvelle bulle explicative. — Daignez vous pénétrer d'une considération, c'est que l'attitude de silencieuse résignation, d'inertie absolue, dans laquelle vous êtes placé, sert aussi mal vos vrais intérêts qu'elle sert bien ceux de votre puissant adversaire. »

On ne pouvait parler plus justement, et les deux partis trouvaient leur compte dans ce langage. Le Pape se recueillit et prononça ces mémorables paroles : « Si Napoléon manifeste le vœu de se rapprocher de l'Église, et qu'il en atteste la sincérité *par quelque fait*, cet objet peut s'arranger, et *personne assurément ne le désire plus que moi.* »

Mais ce désir ne devait pas être efficace; demander à Napoléon de venir au-devant de la réconciliation, c'était demander l'impossible.

[1] M. de Lebzeltern pouvait ajouter qu'elle n'avait pas empêché le mariage religieux avec l'archiduchesse Marie-Louise.

V

Le général Berthier, dans ses lettres, ne parle que de la première audience accordée par le Saint-Père; il y en eut plusieurs. La seconde eut lieu le surlendemain de la première, le 18 mai. Le Pape avait voulu se donner vingt-quatre heures de réflexion, qui furent vingt-quatre heures de tourment et de fatigue. On le vit bien à son air abattu, à ses yeux rougis et malades. Sa santé était du reste ébranlée; il avait déjà souffert de vertiges qui, plusieurs fois, l'avaient contraint d'interrompre tout travail, toute lecture. L'isolement lui avait été dangereux; M. de Metternich l'avait bien pensé et l'avait dit; la venue de M. de Lebzeltern lui avait imprimé une secousse dont il avait de la peine à se remettre. Le Pape, en effet, était assez fort pour ne pas rejeter de ses épaules un poids bien lourd, mais il n'était pas assez fort pour n'en être pas accablé. M. de Lebzeltern dit aussi qu'il est franc et droit, mais qu'il se défie de lui-même. S'il avait eu auprès de lui des conseillers éclairés dont il eût apprécié

les doctrines et les jugements en matière religieuse, le conseiller autrichien aurait obtenu de plus grands avantages au point de vue de la réconciliation avec la France. Mais lui-même, n'étant pas théologien, ne savait que répondre aux citations et aux objections tirées des docteurs et des canonistes; il ne pouvait invoquer qu'une saine politique et la loi des nécessités. Des conseillers qui n'auraient pas quitté le Souverain Pontife auraient profité de ces dispositions diverses dans le cours d'une journée; mais ce malheureux Pontife était seul avec ses tristes souvenirs, enfermé dans une vraie prison, troublé par le bruit des gardiens, ne recevant que des lettres ouvertes; il ne pouvait, étant trop pauvre, répondre aux demandes de secours; il apprenait toutefois, et trop sûrement, ce qu'on faisait contre lui et contre les institutions de l'Église, et il s'irritait, il s'exaltait; le désespoir affermissait la résistance. La prière seule était bienfaisante et le calmait; il se relevait résigné, mais il restait décidé à ne se relâcher en rien de ses devoirs.

Le 18 mai, le Pape, fatigué, se répandit en plaintes vives : sa position était plus dure que n'avait été celle de Pie VI, qui dans sa captivité avait gardé près de lui un cardinal, des prélats,

des secrétaires et un ministre d'Espagne dont la résidence à ses côtés avait été autorisée par le gouvernement républicain de la France. Napoléon était plus rigoureux pour le Pape qui avait consenti à le sacrer et à le couronner dans l'église de Notre-Dame. Pie VII montrait des piles de papiers qu'il avait à examiner, à expédier, et personne ne le soulageait; il n'avait qu'un serviteur, un copiste, qui écrivait bien sous la dictée, mais qui était incapable de rédiger lui-même.

M. de Lebzeltern profita de ce mouvement de mauvaise humeur pour le conjurer de sortir par tous les moyens possibles d'une position si cruelle. Mais le Pape voyait des difficultés que Dieu seul pouvait aplanir; Dieu choisirait peut-être l'Autriche comme intermédiaire, et il s'en réjouissait.

Il montra à M. de Lebzeltern une réponse qu'il avait faite au cardinal Fesch, qui lui avait écrit le 1er avril une lettre qu'il n'avait reçue que le 1er mai. Cette lettre tendait à la réconciliation de la France et du Saint-Siége, et elle produisait pour l'atteindre les seules raisons qui fussent admissibles. Il fallait arriver à une entente, autrement l'Empereur réunirait un concile, trancherait lui-même toutes les questions et préconiserait les évêques nouvellement proposés.

La réponse au cardinal Fesch était partie avant l'arrivée à Savone de M. de Lebzeltern; elle portait en substance que l'Empereur enlevait au Pape tout moyen de le satisfaire; qu'il pouvait réunir un concile, mais que le concile serait nul, qu'il aurait même contre lui l'opinion de nombreux docteurs français. Cependant, comme il ne fallait repousser aucune tentative de réconciliation, le cardinal Fesch était chargé de présenter à l'Empereur des exhortations développées dans une page et demie, « tendant tantôt à lui assurer la gloire dans ce monde et dans l'autre, s'il se rapprochait sincèrement de l'Église, tantôt à le menacer de punitions qui retomberaient sur ses successeurs s'il persistait dans la persécution ». Était-ce là un bon moyen d'amener une composition ?

Tout cela troublait fort le Souverain Pontife, et à ce trouble s'ajoutait celui que lui causait la suppression des Ordres religieux en Italie, la réunion des précieuses archives du Vatican aux archives impériales, la déportation de plusieurs prélats qui étaient restés à Rome, enfin la connaissance de la façon dont treize cardinaux avaient été traités à Paris. C'étaient chaque jour de nouvelles blessures, de nouvelles avanies, de

nouveaux déchirements, et, au milieu de tant de chagrins et de douleurs, on lui parlait de paix et de réconciliation. Il n'était plus maître de lui; il laissait grandir son émotion et « il déclarait avec véhémence qu'il lancerait des interdits contre l'Empereur, s'il ne permettait pas l'envoi près de lui des conseils et des employés dont il avait besoin, et s'il l'empêchait de communiquer librement avec les fidèles ». Il poussa l'irritation jusqu'à dire « qu'il séparerait de la communion des fidèles tous ceux qui communiqueraient avec ce persécuteur de l'Église, et qu'il était encore loin d'avoir fait usage de toutes ses armes, que l'Empereur l'y forcerait et qu'il n'aurait ensuite qu'à s'en prendre à lui-même des épouvantables désordres qui naîtraient et que son épée serait impuissante à réprimer. Il reconnaissait dans toutes les nouvelles mesures prises par le souverain cet esprit de persécution et de destruction qui le possédait et qui rendait tout accommodement non durable avec lui ». Ainsi se révèle la véritable pensée du Souverain Pontife; il n'a aucune confiance dans Napoléon, et, dès lors, il lui est difficile de se rendre à ses désirs.

M. de Lebzeltern ne se découragea pas cependant; s'il avait moins connu le caractère de

Pie VII, il aurait dès ce moment regardé sa mission comme avortée. Il avait passé la veille, le 17, toute la journée avec MM. de Chabrol et Berthier; il avait pu éveiller des soupçons; mais il se rassura en réfléchissant à l'admirable mansuétude du Souverain Pontife; il reprit courage. Il exprima les regrets que lui causait la réponse au cardinal Fesch; il releva même, quoi que pût objecter Sa Sainteté, certains points qui lui semblaient contraires à sa position actuelle et à celle de l'Église. Le Pape « avoua qu'il aurait pu y mettre plus de ménagements, mais que cet écrit n'était pas adressé à Napoléon et qu'il répondait à une lettre confidentielle du cardinal; que lui, Pape, devait détruire toute idée que l'Empereur pût s'arroger l'autorité d'assembler un concile et que les décisions d'une pareille assemblée pussent être productives d'un acte quelconque valable ».

Si l'envoi de cette réponse n'avait pas précédé l'arrivée à Savone de M. de Lebzeltern, elle eût été sans doute rédigée différemment, car le Saint-Père reconnut qu'il aurait pu la rendre moins heurtante; telle qu'elle était, on pouvait craindre qu'elle ne provoquât les plus graves conséquences. « Et quelles conséquences? s'écria le

Pape. Quant à moi, que je vive seul et enfermé comme je le suis, ou bien que je sois à cent pieds sous terre, c'est assez égal pour tous, parfaitement égal pour moi. Ne doit-il pas se trouver des martyrs, dès qu'il se trouve des persécuteurs? Pourquoi me pousser à bout? Les mesures dont je l'ai menacé auront plus d'effet que vous ne pensez. » Le Pape appuya cette assertion sur un grand nombre de traits de l'histoire de l'Église, qu'il possédait à merveille. Il fit allusion aux grands pontifes du moyen âge, à Grégoire VII, à Innocent III, à Innocent IV et à bien d'autres.

« Permettez à ma sincérité, Très-Saint-Père, dit alors M. de Lebzeltern, de vous faire observer que ces exemples ne sont nullement applicables aux temps actuels. Votre Sainteté est trop rapprochée du ciel par ses vertus pour connaître le mauvais grain qui a germé sur toute la terre. Il n'y a qu'un bien petit nombre d'êtres qui pensent comme aux époques qu'elle vient de citer, et il y en a peut-être moins encore qui, pensant de même, oseraient l'avouer. Il y a même des gens pieux qui ne pensent pas ainsi, et il y en a qui puisent dans les faits de l'histoire que Votre Sainteté vient d'alléguer des armes contre

la puissance trop étendue que les anciens pontifes se sont attribuée sur les rois de la terre. En France, vos interdits y deviendraient le sujet de discours oiseux, d'insolents commentaires dans les journaux, sans autres résultats que de provoquer quelques vœux isolés, quelques regrets tacites et stériles, une impression enfin qui serait bientôt dissipée. Je trahirais votre confiance, si je ne vous soumettais pas la vérité tout entière, telle que je la sens. Votre première excommunication, quel effet a-t-elle produit? »

M. de Lebzeltern n'a fait que résumer dans ses Mémoires les longs développements qu'il a donnés à des raisons si justes et si précises; fidèle à la mission qu'il avait reçue de Napoléon tout aussi bien que de M. de Metternich, il cherchait à obtenir une conciliation. Le Pape dut être ébranlé, car il changea soudain la conversation et dit : « Je ne disconviens pas que Napoléon soit homme à revenir par un mouvement brusque et spontané sur ses résolutions à mon égard, mais ce ne sera jamais par suite de ses propres réflexions ou bien par suite de bons procédés de ma part. Vous voulez que je fasse les premiers pas (il avait certes bien compris ce qu'on lui demandait) vers lui, mais comment? Indépen-

damment de ma bulle, je vous l'ai dit avant-hier, je le regarde comme séparé de l'Église par le fait qu'il a été et qu'il est le persécuteur de l'Église de Jésus-Christ et de ses ministres. Qu'il me replace à Rome (c'est donc bien Rome que veut le Souverain Pontife) avec des employés, des tribunaux, sans pension; — je n'en accepterais sous aucun titre, je vous le répète; — qu'il m'ouvre les Catacombes (souhait sans portée; il était certain qu'il n'irait pas), elles me suffiront, et les secours des fidèles suppléeront au reste. Qu'il ne me force pas à m'expliquer! Que peut-il désirer de moi? Il est évidemment de mauvaise foi, lorsqu'il dit que j'ai voulu soulever les peuples contre lui; il sait bien le contraire; il a toujours abusé de la délicatesse et de la sévérité de mes principes à cet égard. Mes sujets n'étaient-ils pas prêts à s'armer en ma faveur? Je le leur ai défendu en les exhortant à la tranquillité, et en leur ordonnant de traiter amicalement les troupes françaises. Lorsqu'on m'a offert toutes les facilités pour sortir de Rome[1], ne m'y suis-je pas con-

[1] NOTE DE M. DE LEBZELTERN : — Moi, le premier, je l'avais alors supplié, mais en vain, de se soustraire à tant de violences et d'aller tenir ailleurs et en liberté le sublime langage que réclamait sa position.

stamment refusé? vous le savez. Lorsque j'ai été outrageusement arraché et enlevé de ma résidence, n'ai-je pas recommandé à tous la soumission aux volontés du Très-Haut? n'ai-je pas menacé de mon mécontentement quiconque aurait osé provoquer le moindre désordre? Qu'il cesse donc d'employer les armes de la calomnie; il est trop puissant pour descendre si bas! »

Le Saint-Père parlait avec feu; mais dans la discussion qui suivit ces paroles, il se calma, et enfin il arriva à cette déclaration vraiment satisfaisante : « Si Napoléon fait quelque chose en faveur de la religion, je retirerai mon excommunication. »

M. de Lebzeltern fit observer que, craignant de paraître se soumettre, l'Empereur ne se résoudrait pas à une pareille démarche. Le Pape répliqua : « Pour mériter une absolution, il faut faire une pénitence. » M. de Lebzeltern répliqua à son tour : « C'est juste, mais l'absolution précède la pénitence. » Cet entretien aboutit à la promesse de rappeler l'excommunication, pourvu que l'Empereur fournît un prétexte plausible et de nature à justifier le Pontife devant sa conscience et aux yeux des fidèles.

M. de Lebzeltern révéla alors au Pape plus

clairement qu'auparavant qu'il ne devait le renoncement de l'Empereur au projet d'établir le Saint-Siége à Paris qu'aux fortes représentations de M. de Metternich; que toutefois l'idée prédominante chez Napoléon était aujourd'hui de le placer à Avignon s'il y consentait, mais avec une cour à lui, des revenus indépendants, des ambassadeurs des puissances catholiques revêtus de leurs prérogatives, la faculté d'envoyer des nonces dans toutes les capitales, etc., et tout cela sans exiger de renonciation formelle à ses États. Le Saint-Père écoutait avec surprise et aussi avec satisfaction. Mais il ne voulait pas entendre parler d'Avignon [1]. « Son siége, son diocèse était à Rome, et ce n'est que là qu'il consentirait à se rendre. »

« Peut-être, insinua M. de Lebzeltern, l'Empereur consentirait-il à vous rétablir à Rome, s'il

[1] Note de M. de Lebzeltern : — L'extrême répugnance du Saint-Père contre une résidence à Avignon s'explique par une foule de motifs, et moi-même je me révolte intérieurement contre une pareille idée, dont la réalisation serait d'ailleurs la ruine de Rome. Rome ne vit que par le Sacré Collége, les tribunaux ecclésiastiques, la Daterie, et les nombreuses congrégations qui s'y concentrent. Dans la suite des siècles, l'agriculture, le commerce, d'autres ressources enfin suppléeraient à celles-là, mais, en attendant, Rome périrait. Les papes ne transférèrent leur siége à Avignon que pendant soixante-dix ans, et la population de la Ville éternelle fut réduite à trente-deux mille âmes.

ne craignait des complications avec les Romains, et aussi le renouvellement de scènes odieuses avec ses subordonnés, qu'il désavoue publiquement. »

« Je le sais, reprit le Pape, il les désavoue, mais il en laisse à Rome les exécuteurs, qu'il a comblés de ses faveurs, et il laisse le cardinal Pacca croupir dans une forteresse; il laisse dans l'exil une foule de mes ministres. »

M. de Lebzeltern ne pouvait se faire l'apologiste de ces faits, qu'il qualifie d'horreurs, faits qui s'étaient en partie passés sous ses yeux; le Saint-Père savait, du reste, ce qu'il en pensait. Mais, se rattachant à l'objet de sa mission, y revenant, M. de Lebzeltern dit que si l'Empereur consentait à ne plus exiger des actes de renonciation, du moins voudrait-il être assuré d'un silence absolu sur le passé.

« Inutile, repartit le Pape; il n'y a ni convention ni pacte possible avec lui; peut-on être certain qu'il n'en démolira pas les articles pièce à pièce par d'autres articles additionnels et non concertés, mais entièrement de sa façon? »

Ces craintes, fondées sur le caractère de l'Empereur, le Pape les avait déjà exprimées; cependant, par un retour, il ajouta : « La garantie d'un tiers me tranquilliserait beaucoup, surtout celle

de l'Autriche, si pour mon bonheur cette puissance devait intervenir dans cette question. » Et, complétant sa pensée dans un élan de conciliation : « Je vous ai déjà dit ce que je serais disposé à faire de mon côté ; que voudrait-il encore? Que je le reconnaisse comme empereur d'Occident? Eh bien, je le reconnaîtrai. Veut-il que je le couronne à Rome en cette qualité? Eh bien, je le couronnerai. Cela ne s'oppose pas à mes devoirs de conscience, du moment qu'il se sera rapproché de l'Église et qu'il aura cessé de la persécuter ; mais j'exige qu'il ait des égards pour son chef en sa qualité indélébile de chef spirituel du christianisme ! »

« Très-Saint-Père, répondit M. de Lebzeltern, vous m'accordez trop pour ne pas m'accorder davantage ; il faudrait permettre à vos sujets d'obéir aux autorités existantes et rapporter vos défenses à ce sujet. »

Un geste, que le Pape ne put retenir, exprimait si bien qu'il trouvait cette condition trop dure et qu'elle le pénétrait jusqu'au cœur, que M. de Lebzeltern regretta de l'avoir énoncée. Enfin, après quelques instants de silence, Pie VII reprit : « Il vaudrait bien mieux ne leur rien prescrire. » Et il dit encore : « Ce serait un article

susceptible d'arrangement, si on tombait d'accord sur le reste. »

C'était vraiment pousser aussi loin que possible les condescendances, car celle de couronner Napoléon empereur d'Occident n'impliquait-elle pas tacitement la reconnaissance de ce souverain comme suzerain de Rome? Les plus grands résultats étaient donc obtenus; toutes facilités étaient accordées pour conclure un arrangement.

« Je frémissais moi-même d'avoir tant obtenu », dit M. de Lebzeltern; et, certes, il a eu un grand mérite à si bien accomplir sa mission. Au fond du cœur, il désapprouve l'Empereur, et il parle pour lui; il soutient la cause impériale par tous les arguments que sa raison lui suggère, et aussi, il faut bien le reconnaître, l'amour de la religion, qui chez lui était très-vif. Sauver l'Église était la seule pensée qui l'animait, et il aurait voulu que le Pape fît passer avant tout intérêt personnel les intérêts spirituels. Toutefois il considérait comme inutiles les concessions pontificales. Il connaissait si bien le caractère de l'Empereur! il savait qu'il repousserait toute ingérence de l'Autriche, et que du moment que toutes ses exigences, sans en excepter une seule, ne seraient pas acceptées, il romprait tout accord. M. de

clairement qu'auparavant qu'il ne devait le renoncement de l'Empereur au projet d'établir le Saint-Siége à Paris qu'aux fortes représentations de M. de Metternich; que toutefois l'idée prédominante chez Napoléon était aujourd'hui de le placer à Avignon s'il y consentait, mais avec une cour à lui, des revenus indépendants, des ambassadeurs des puissances catholiques revêtus de leurs prérogatives, la faculté d'envoyer des nonces dans toutes les capitales, etc., et tout cela sans exiger de renonciation formelle à ses États. Le Saint-Père écoutait avec surprise et aussi avec satisfaction. Mais il ne voulait pas entendre parler d'Avignon [1]. « Son siége, son diocèse était à Rome, et ce n'est que là qu'il consentirait à se rendre. »

« Peut-être, insinua M. de Lebzeltern, l'Empereur consentirait-il à vous rétablir à Rome, s'il

[1] Note de M. de Lebzeltern : — L'extrême répugnance du Saint-Père contre une résidence à Avignon s'explique par une foule de motifs, et moi-même je me révolte intérieurement contre une pareille idée, dont la réalisation serait d'ailleurs la ruine de Rome. Rome ne vit que par le Sacré Collége, les tribunaux ecclésiastiques, la Daterie, et les nombreuses congrégations qui s'y concentrent. Dans la suite des siècles, l'agriculture, le commerce, d'autres ressources enfin suppléeraient à celles-là, mais, en attendant, Rome périrait. Les papes ne transférèrent leur siége à Avignon que pendant soixante-dix ans, et la population de la Ville éternelle fut réduite à trente-deux mille âmes.

ne craignait des complications avec les Romains, et aussi le renouvellement de scènes odieuses avec ses subordonnés, qu'il désavoue publiquement. »

« Je le sais, reprit le Pape, il les désavoue, mais il en laisse à Rome les exécuteurs, qu'il a comblés de ses faveurs, et il laisse le cardinal Pacca croupir dans une forteresse; il laisse dans l'exil une foule de mes ministres. »

M. de Lebzeltern ne pouvait se faire l'apologiste de ces faits, qu'il qualifie d'horreurs, faits qui s'étaient en partie passés sous ses yeux; le Saint-Père savait, du reste, ce qu'il en pensait. Mais, se rattachant à l'objet de sa mission, y revenant, M. de Lebzeltern dit que si l'Empereur consentait à ne plus exiger des actes de renonciation, du moins voudrait-il être assuré d'un silence absolu sur le passé.

« Inutile, repartit le Pape; il n'y a ni convention ni pacte possible avec lui; peut-on être certain qu'il n'en démolira pas les articles pièce à pièce par d'autres articles additionnels et non concertés, mais entièrement de sa façon ? »

Ces craintes, fondées sur le caractère de l'Empereur, le Pape les avait déjà exprimées; cependant, par un retour, il ajouta : « La garantie d'un tiers me tranquilliserait beaucoup, surtout celle

de l'Autriche, si pour mon bonheur cette puissance devait intervenir dans cette question. » Et, complétant sa pensée dans un élan de conciliation : « Je vous ai déjà dit ce que je serais disposé à faire de mon côté ; que voudrait-il encore? Que je le reconnaisse comme empereur d'Occident? Eh bien, je le reconnaîtrai. Veut-il que je le couronne à Rome en cette qualité? Eh bien, je le couronnerai. Cela ne s'oppose pas à mes devoirs de conscience, du moment qu'il se sera rapproché de l'Église et qu'il aura cessé de la persécuter ; mais j'exige qu'il ait des égards pour son chef en sa qualité indélébile de chef spirituel du christianisme ! »

« Très-Saint-Père, répondit M. de Lebzeltern, vous m'accordez trop pour ne pas m'accorder davantage ; il faudrait permettre à vos sujets d'obéir aux autorités existantes et rapporter vos défenses à ce sujet. »

Un geste, que le Pape ne put retenir, exprimait si bien qu'il trouvait cette condition trop dure et qu'elle le pénétrait jusqu'au cœur, que M. de Lebzeltern regretta de l'avoir énoncée. Enfin, après quelques instants de silence, Pie VII reprit : « Il vaudrait bien mieux ne leur rien prescrire. » Et il dit encore : « Ce serait un article

susceptible d'arrangement, si on tombait d'accord sur le reste. »

C'était vraiment pousser aussi loin que possible les condescendances, car celle de couronner Napoléon empereur d'Occident n'impliquait-elle pas tacitement la reconnaissance de ce souverain comme suzerain de Rome? Les plus grands résultats étaient donc obtenus; toutes facilités étaient accordées pour conclure un arrangement.

« Je frémissais moi-même d'avoir tant obtenu », dit M. de Lebzeltern; et, certes, il a eu un grand mérite à si bien accomplir sa mission. Au fond du cœur, il désapprouve l'Empereur, et il parle pour lui; il soutient la cause impériale par tous les arguments que sa raison lui suggère, et aussi, il faut bien le reconnaître, l'amour de la religion, qui chez lui était très-vif. Sauver l'Église était la seule pensée qui l'animait, et il aurait voulu que le Pape fît passer avant tout intérêt personnel les intérêts spirituels. Toutefois il considérait comme inutiles les concessions pontificales. Il connaissait si bien le caractère de l'Empereur! il savait qu'il repousserait toute ingérence de l'Autriche, et que du moment que toutes ses exigences, sans en excepter une seule, ne seraient pas acceptées, il romprait tout accord. M. de

Lebzeltern cherche un succès et il espère un échec; il est cependant d'une entière bonne foi, et, en définitive, l'Église pacifiée l'aurait consolé de toutes les dures conditions qu'aurait pu imposer le pouvoir impérial.

Mais comme il prenait en souffrance les émotions du Saint-Père! Il pénétrait avec douleur dans ce cœur attristé où se combattaient les sentiments les plus divers, la conscience du devoir qui inspirait la résistance, et cette bonté souveraine qui inclinait vers la conciliation. « Dans un entretien de plusieurs heures, dit-il, combien d'opinions et d'affections n'ai-je pas dû heurter! Et cependant j'ai vu le Saint-Père passer successivement d'un état d'irritation et d'exaltation, qui d'abord m'effrayait, à des sentiments d'abnégation et de douceur évangéliques qui surpassaient mon attente. »

Récapitulons ici avec M. de Lebzeltern les concessions obtenues soit explicitement, soit implicitement; il est évident :

1° Que la reconnaissance tacite par le Saint-Père de l'Empereur comme suzerain de Rome et des anciens États romains est accordée comme d'avance;

2° Qu'il est possible de rétablir Sa Sainteté

dans la plénitude de sa souveraineté spirituelle, en écartant tout ce qui touche à la souveraineté temporelle;

3° Qu'il est aisé d'obtenir le rappel de l'excommunication et la rentrée de Napoléon dans le sein de l'Église;

4° Qu'il l'est également d'arranger tous les autres différends entre le Saint-Père et l'Empereur :

Entre autres, l'observance des propositions gallicanes : un sénatus-consulte avait exigé, au sujet de ces propositions, un serment d'observance; le Saint-Père l'avait refusé, et il s'était même appuyé sur l'opinion de docteurs français qui réprouvaient les doctrines de 1682; il arrivait à fléchir;

Entre autres, la nomination de cardinaux de nationalité étrangère; mais le Pape ne voulait pas qu'ils fussent assez nombreux pour avoir la majorité dans le conclave, et il faisait ses réserves, car l'Empire français, qui comprenait presque tous les États catholiques, était si étendu que les cardinaux étrangers pourraient être tous dans la main de Napoléon;

Entre autres encore, le choix des personnes dont Sa Sainteté a besoin pour remplir sa mission;

elle ne peut ni ne veut les demander à Napoléon, dont elle suspecte les tendances; elle n'accepterait pas les hommes qu'il aurait désignés, pas plus que Napoléon n'accepterait ceux qu'elle désignerait elle-même; elle prie donc M. de Metternich de se charger de ce soin; ce sera un immense service rendu à l'Église, qui reprendra le gouvernement d'elle-même.

Ajoutons que sur ce dernier point, par délicatesse à l'égard de ceux qui se trouveraient exclus, le Saint-Père proposa à M. de Lebzeltern ce qui suit : Vous connaissez aussi bien que moi la cour romaine, ses travaux et ses besoins; c'est à vous à former cette liste, avec l'agrément de votre propre cour et de M. de Metternich; je ne crains pas que vous fassiez des choix que je me verrais forcé à ne pas admettre; au reste, et dans tous les cas, je souscris d'avance à tous ceux que vous ferez. »

M. de Lebzeltern proposa au Pape de composer à Savone même cette liste; il répondit : « Non, je ne veux pas la connaître; dressez-la à Paris et soumettez-la à M. de Metternich; et, je le répète, soyez persuadé que je l'accepterai dans sa totalité, sans éliminer un seul nom. »

Cette marque de confiance personnelle termina l'entretien.

Il faut donc reconnaître que si l'Empereur consentait à la rentrée du Saint-Père, comme chef spirituel uniquement, dans cette ville de Rome d'où il avait commis la faute, qu'il s'avouait à lui-même sans l'avouer à d'autres, de le faire sortir, tout était arrangé.

VI

M. de Lebzeltern ne revit le Pape que le 20 mai dans la soirée; il écrit, en effet, le 21 : « J'eus l'honneur de faire ma cour hier au soir à Sa Sainteté, et notre conférence se prolongea bien avant dans la nuit. »

Il avait trouvé le Pape dans une étrange situation d'esprit, ne retirant pas ce qu'il avait accordé, mais regrettant de l'avoir accordé et espérant que l'Empereur, persuadé que ce n'était pas assez, répondrait par une fin de non-recevoir et que, dès lors, rien ne serait fait. Le Saint-Père, nous l'avons dit, avait un caractère que M. de Lebzeltern connaissait bien; il était tout ensemble timoré et résistant, enclin à céder et cependant

persévérant dans un refus; et quand il cédait, il s'abandonnait à de longs regrets au sujet de sa faiblesse, et il les exprimait parfois avec une vivacité voisine de l'emportement. Ainsi, dans la réponse qu'il faisait à M. de Metternich, qui lui avait écrit au sujet de la mission de M. de Lebzeltern et qu'il remettait à ce dernier, il laissait échapper quelques termes violents qui sortaient évidemment d'un cœur profondément blessé; et pourtant il ne s'expliquait pas complétement, et il se référait à des développements verbaux que le négociateur serait en mesure de donner. M. de Lebzeltern ne cacha pas son étonnement. « J'osai, dit-il, lui manifester le désir qu'il changeât différentes expressions qui me paraissaient trop fortes, en lui faisant observer que ce n'était plus au cardinal Fesch qu'il répondait, mais à une lettre toute de respect et de convenance. Le Saint-Père, malgré sa fatigue, eut la bonté de modifier le bref. »

En effet, le bref non modifié aurait été de nature à donner à M. de Metternich peu d'espoir d'arriver à un accommodement. Le Saint-Père rentra dans le calme cependant, et dit avec une grande douceur à M. de Lebzeltern « que dans son attitude actuelle il ne pouvait articuler des résultats

plus positifs; qu'il avait passé les trois dernières nuits à réfléchir à ses entretiens et à ses observations; qu'il s'était ouvert à lui avec le plus entier abandon, et comme à un ami, convaincu qu'il n'en abuserait pas; que, dans l'isolement absolu où il se trouvait, il ne prendrait jamais sous sa responsabilité de se fixer définitivement à un parti, en des circonstances aussi délicates et aussi importantes, sans se précautionner et se rassurer contre lui-même, moyennant les lumières et les avis des personnes dont il respectait la doctrine et les maximes pures et élevées en matière religieuse, puisqu'il s'agissait de sujets dont il devait rendre compte à Dieu, à l'Église et à la postérité ».

M. de Lebzeltern s'attendait à cette déclaration. Le Pape, nous ne saurions trop le répéter afin qu'on le comprenne bien, le Pape, qui réunissait de si éminentes qualités, n'était pas doué de la force nécessaire pour prendre un parti décisif, sans être appuyé par le suffrage imposant de ses principaux conseillers. Il se méfiait de lui-même, et il était épouvanté d'avoir tant accordé.

Aussi, lorsque M. de Lebzeltern lui soumit l'analyse que nous avons donnée tout à l'heure

de leurs entretiens, il se leva et, prenant un ton de solennité et de majesté, il lui dit : « Je vous ai dévoilé bien des sentiments que je n'aurais fait connaître à aucun autre; je n'en ressens aucun regret, dans l'intime confiance que je nourris de n'être jamais compromis par vous. Cependant, écoutez-moi : je ne vous autorise, dans les explications, soit verbales, soit écrites, que vous allez fournir à Paris, qu'à exprimer uniquement ce qui suit, ce que d'ailleurs vous avez vu et entendu, c'est-à-dire que vous m'avez trouvé résigné aux décrets de la divine Providence, entre les mains de qui j'ai exclusivement et humblement remis la défense de ma cause, ainsi que ma destinée, ferme et inébranlable, comme je le suis, en ce qui regarde ma conscience et les droits divins. Parlez de mon calme et de ma sérénité dans ma prison, de ma conviction que les désordres qui ne menacent que trop l'Église ne seront imputés qu'à leur véritable auteur. Dites aussi que mes vœux les plus ardents sont que l'Empereur se rapproche de l'Église, qu'il réfléchisse que les gloires du monde n'assurent pas les biens de l'éternité; qu'il cesse ses persécutions, qu'il me fournisse les moyens de satisfaire aux devoirs sacrés de mon ministère et de communiquer librement

avec les fidèles; qu'il ne les prive pas des secours de leur père commun, et qu'il me mette en mesure d'y pourvoir sur le siége de saint Pierre. — Ajoutez que je désire vivement et franchement une réconciliation, mais jamais aux dépens de ma conscience; qu'enfin je regarderais aujourd'hui comme un bienfait signalé du ciel que l'Autriche devînt la médiatrice de tout accommodement. Assurez hardiment que je ne ressens aucune animosité personnelle, aucune rancune contre Napoléon; que je lui pardonne de tout mon cœur le passé; que rien ne m'affligerait autant que s'il me croyait susceptible de ressentiments que Dieu défend et qui ne trouvent d'accès ni dans mon âme ni dans mon esprit. »

Ce sont là de sublimes paroles, et ce fut pour M. de Lebzeltern un grand honneur de les entendre. L'âme du Souverain Pontife était toujours haute, si elle n'était pas toujours forte, et ses pensées, toutes d'inspiration, étaient empreintes d'une onction et d'une suavité qui témoignaient d'une douceur inaltérable. Il était prisonnier, il s'estimait martyr, et il parlait en apôtre. M. de Lebzeltern fut profondément ému.

« Voilà, continua le Saint-Père, tout ce que vous pouvez déclarer, si vous ne voulez m'attirer

des complications plus fâcheuses encore; c'est tout ce que je puis manifester moi-même dans la réclusion à laquelle on m'a condamné. »

Puis, revenant aux craintes que lui inspirait le caractère de l'Empereur, et que ravivait en lui le souvenir du traitement qu'il avait éprouvé à sa sortie de Rome, pendant son voyage à travers l'Italie et la France, et depuis qu'il était à Savone, il ajoutait : « Persuadé d'ailleurs, ainsi que je le suis, que Napoléon n'est pas de bonne foi lorsqu'il témoigne un désir de réconciliation, à moins que l'union qu'il vient de contracter ne soit la voie dont le Ciel a voulu se servir pour lui inspirer d'autres sentiments, mais j'en doute, malgré les espérances que vous en concevez, ou plutôt malgré les bons souhaits qui vous les font concevoir, dans tous les cas, quelle garantie aurais-je que tout ce qui serait arrangé aujourd'hui ne fût de nouveau désavoué et annulé d'un trait de plume dès la première occasion où il croira voir le moindre intérêt d'ambition et où il sera dominé par un de ces accès d'emportement qui obscurcissent sa raison? La cour d'Autriche est la seule, si elle se trouvait dans une attitude qui lui permît d'intervenir sérieusement dans un accommodement, qui puisse me ras-

surer sur l'avenir; et même alors jusqu'à quelle époque persistera-t-il dans les sentiments d'amitié qu'il lui prodigue aujourd'hui dans l'ivresse d'une alliance qui met le comble à ses vœux? — L'envoi à Savone de personnes qui puissent me soulager dans un travail qui m'accable, parce qu'il est excessif, est d'autant plus indispensable qu'il y a des affaires qui réclament un examen approfondi, des discussions et des procédures; il y en a d'autres qu'il faut soumettre à des formalités que je ne connais pas, ainsi que je vous l'ai dernièrement avoué avec franchise; ma santé et ma vue faiblissent journellement, et je sens que je ne saurais résister à la fatigue de ma position : d'ailleurs elle exalte mes passions. Celles-ci sont vives, je le confesse, et j'ai souvent bien de la peine à les réprimer. »

Qu'on se représente en effet le pape Pie VII enfermé depuis de longs mois dans l'évêché de Savone, isolé, privé de ses anciens conseillers, ne conservant plus de rapports avec le monde catholique et ne pouvant plus, dès lors, le gouverner, affligé des nouvelles qui venaient avec peine, mais qui venaient jusqu'à lui et qui lui apprenaient les souffrances de ses cardinaux, de ses fidèles, des chrétiens nombreux encore qui

restaient attachés à sa personne et à l'Église romaine, et l'on comprendra cette irritation qu'il dominait dans la solitude, mais qui éclatait soudain et sans réserve devant un ami éprouvé qu'il avait connu dans des temps meilleurs, et qu'en pleine adversité il revoyait avec une joie douloureuse. Il ne pouvait se contenir, et M. de Lebzeltern dit « que l'altération de son visage devint sensible, sa voix forte et quasi menaçante; à la sérénité qui régnait sur son front succéda l'expression de la dignité offensée ».

Les douleurs du Saint-Père se réveillaient, et avec elles ses craintes et ses méfiances; sa pensée était alors bien loin de l'accommodement qu'il s'était efforcé d'accepter, de la paix religieuse à laquelle il aspirait et qu'il avait tenté de conclure, et il ajoutait : « Si Napoléon porte de nouvelles atteintes à la religion, tout en faisant valoir sa protection hypocrite et perfide; s'il me porte de nouveaux coups, ou bien me fait traîner à Paris; s'il persiste à vouloir accréditer dans le monde la fausse opinion que je ne remplis pas mes devoirs par pure opiniâtreté, que je sacrifie les intérêts de l'Église à des vues secondaires, que l'accès est libre près de moi, tandis que vous êtes le seul jusqu'ici qui m'ayez approché et

avec qui j'aie pu causer sans d'humiliants témoins, ne recevant qu'une lettre sur dix qui me sont adressées, celle-là encore ouverte et mutilée; enfin, si l'Empereur me force à sortir de ma conduite passive, alors j'emploierai les dernières armes qui me restent, et je ferai un éclat auquel sans doute il ne s'attend pas. Les moyens ne me manquent pas tout à fait, et mon seul regret sera alors de compromettre les individus qui se trouvent préposés à ma garde. »

Le cœur du Souverain Pontife déborde de douleur et d'amertume; les concessions qu'il a faites dans ses précédents entretiens avec M. de Lebzeltern lui ont bien coûté; il les regrette, et d'autant plus qu'il les croit vaines; il s'est abaissé, inutilement sans doute, et, dans une dernière audience, il se relève avec indignation. Mais de quels moyens de résistance, d'action puissante, dispose-t-il? Il ne le dit pas. Pourra-t-il s'enfuir de Savone? Le monde catholique, répondant à son appel, se lèvera-t-il contre le formidable maître de l'Europe occidentale? A-t-il de l'argent? A-t-il un asile où, libre, il exercera de nouveau l'autorité pontificale? Ne songe-t-il pas plutôt à dénoncer au monde catholique l'empereur Napoléon, à lancer de nouveau contre lui

une excommunication ? M. de Lebzeltern le croit, et laisse voir sur sa physionomie le doute et l'inquiétude ; le Pape le comprend, et, se souvenant des représentations qui lui ont été faites précédemment sur l'inefficacité des armes religieuses, sur la tendance des esprits et des opinions du siècle nouveau, il reprend d'un ton radouci : « Au reste, soyez tranquille, je vous l'ai dit, je ne me porterai à ces extrémités que dans le cas où j'y serais forcé ; vous savez que mon caractère s'y oppose. » Ici, il rentre dans son naturel, et sa douceur innée fait tomber toute irritation. Il continue cependant : « Quant aux armes dont il s'agit, leurs effets seraient peut-être bien autres que vous ne le croyez ; j'en ai reçu des preuves nombreuses. Mais, je le dis encore, soyez tranquille ; j'espère que Dieu m'accordera assez de courage et de force d'âme pour supporter ma croix patiemment ; ne craignez point de ma part des démarches hasardées ou trop précipitées. Si vous connaissiez les angoisses de mes nuits comme celles de mes journées, les douleurs de tous les instants de ma vie solitaire, vous concevriez mieux les changements que subissent quelquefois mes dispositions et que vous avez remarqués dans mes discours. »

C'est dans ce dernier entretien que Pie VII se révèle à nous tout entier. Dans les entretiens précédents, ne pouvant se refuser aux propositions d'accommodement qui lui étaient faites, il en discutait les conditions et s'appliquait à les rendre supportables. Tout en défendant point par point son autorité et son indépendance, il consentait à abandonner tout ce qui ne relevait pas des principes fondamentaux de l'Église et des longues traditions qui fixaient le prestige du trône pontifical. Mais au moment où les négociations se terminaient, les regrets lui montaient au cœur avec la crainte d'avoir été trop faible et d'avoir peut-être trop concédé. Il ne peut se contenir, et se répand en plaintes qui attestent un mécontentement de lui-même et des autres, et surtout de Napoléon, qui, poussant la contrainte à l'extrême, lui arrachait ce qu'il aurait voulu retenir, et qui, pour l'entraîner où il lui répugnait d'aller, avait choisi le seul homme qu'il pouvait écouter et à qui il ne pouvait refuser d'entrer en composition et en sincère arrangement.

L'Empereur avait bien prévu que le Saint-Père serait profondément ému « en voyant paraître au milieu de sa prison un ami dévoué,

prêt, s'il le fallait, à la partager avec lui, et pénétré de vénération pour sa personne sacrée », et que dans son émotion il se relâcherait de sa sévérité, sortirait de son silence, et mettrait à découvert le fond de son âme. Mais il avait trop compté sur un entraînement qui, quelque vif qu'il fût, devait être contenu par un sentiment de respect de soi-même et de dignité. A Savone, le Souverain Pontife se souvenait du Vatican; son corps était prisonnier, mais sa pensée était libre, et du balcon d'un simple évêché, elle dominait le monde comme du haut de la chaire de saint Pierre. Même au dernier moment, dans l'attendrissement inévitable qu'il éprouvait en perdant le témoin de ses souffrances, l'ami qui au moins pendant quelques jours en avait tempéré les rigueurs, qui l'avait mis par instants en communication avec le siècle, alors qu'il s'effrayait de la solitude dans laquelle il allait retomber, il resta grand et digne, et surmonta tout sentiment de faiblesse humaine. On le retrouve, pour ainsi dire, face à face avec l'Empereur, lui tenant tête, lui reprochant son caractère violent, ses exigences, et prévoyant la vanité de tout ce qui lui a été demandé, de tout ce qu'il a accordé.

Que fera, en effet, l'Empereur? Acceptera-t-il

lui-même les conditions qu'accepte avec répugnance, mais sincèrement, le Souverain Pontife? Le replacera-t-il à Rome, d'où il eût été prudent de ne pas le faire sortir, comme il le reconnaît tacitement? Sans lui rendre le pouvoir temporel, le laissera-t-il exercer au Vatican le pouvoir spirituel? Non; il différera de répondre, il différera d'agir; comme le Pape l'a prévu, il s'échappera par des faux-fuyants, et, remettant de mois en mois sa décision, il parlera tantôt de Paris encore, tantôt d'Avignon. Il restera sourd aux instances de l'Autriche. Le Pape a fait des concessions qui lui ont coûté, et l'Empereur a le tort de n'en pas tenir compte. C'est qu'au fond ces concessions ne lui suffisent pas. Que veut-il donc? Il veut que le Pape se mette entièrement à sa discrétion; et comme il ne s'y met pas, Savone reste fermé.

Savone s'ouvrit plus tard, en 1811; le Pape l'échangea pour Fontainebleau, où il ne fut pas plus libre, mais où il fut aussi résolu et aussi tenace, du moins pendant deux ans. Il céda toutefois en 1813 et renonça ouvertement à la puissance temporelle. On sait la suite; l'Empereur ne le rendit pas à Rome. Aussi le Souverain Pontife se rétracta-t-il, et, outré de tant de tergiversations, il annonça qu'il reprenait virtuel-

lement le pouvoir temporel qu'il avait abandonné; 1814 le fit libre, et il revint à Rome dans toute la plénitude de son autorité.

Pendant les Cent Jours, Murat, le roi de Naples, envahit les États de l'Église; mais il n'eut pas le temps de s'y établir. Le traité de Vienne rendit à la chaire de saint Pierre son ancien territoire et son ancien prestige.

Pie VII régna paisible et vénéré jusqu'en 1823. Il survécut donc au puissant mortel qui l'avait tant opprimé. Napoléon avait été à son tour captif, et captif pendant six ans sur ce triste rocher de Sainte-Hélène, où il mourut le 5 mai 1821. Pie VII n'eut pour lui que des sentiments de miséricorde, et, sans se plaindre comme sans s'enorgueillir de ce qu'il avait souffert, il retrouva au fond de son cœur, pour l'Empereur qui n'était plus, tous les sentiments qu'il avait voués au général qui avait tiré l'Italie des mains de l'Autriche. Mais, plus heureux que lui, il mourut plein de jours et de gloire, au milieu des splendeurs de sa cour, entouré du respect et de l'admiration des Romains.

CHAPITRE III

LA CAPTIVITÉ DU PAPE PIE VII
DU 21 MAI AU 9 OCTOBRE 1810.

I

Les réflexions que nous a inspirées la fin de la mission de M. de Lebzeltern et son peu de succès nous ont entraîné au delà de la captivité de Savone ; nous devons y revenir.

Nous trouvons le Pape recevant de nombreuses visites ; mais celles des simples ecclésiastiques de passage l'exposaient peut-être à plus de tourments que celles des agents prussiens et autrichiens. Il en venait beaucoup, surtout de Rome, d'où ils étaient chassés ; le Saint-Père le savait ; il éprouvait en les voyant un grand chagrin, et il leur témoignait beaucoup de bonté. Le général Berthier remarqua, et il l'écrit au prince Borghèse, qu'ils ont une façon particulière de baiser la main qui

leur est tendue; ils font non-seulement un geste de profond respect, mais d'entente; ils se reconnaissent entre eux et se font reconnaître au palais; le Pape sait qu'ils sont siens. Le général refuse toute demande d'introduction qui n'est pas visée par le prince Borghèse ou apostillée par l'évêque de Savone; il en prévient le colonel de gendarmerie Thévenot. Beaucoup de prêtres passent sans voir le Pape, et même, sûrs d'un refus, ils ne demandent plus à le voir. Il en vient d'Imola, ancien évêché de Pie VII, et ceux-là, dont l'affection est connue, sont surtout signalés. On éloigne même des évêques, entre autres l'évêque Baccolo : on ne reçoit même pas sans permission spéciale le cardinal Spina et l'évêque d'Acqui; on savait combien ils étaient aimés et combien était grande leur influence. On avait agi avec la même prudence au sujet de l'évêque d'Albenga, très-fin et très-secret.

A l'entrée du carême de 1810, il ne fut pas possible de refuser à la chapelle pontificale un prédicateur. On trouva un bon Dominicain qui parla suivant les idées du gouvernement; on fut aussi habile pour le dimanche de Quasimodo. Le prédicateur, bien choisi, fit en chaire l'éloge de l'empereur Napoléon : le Pape ne dit rien.

Le général avait ses raisons pour redouter même la chaire évangélique. Un prédicateur, nommé Desmazures, était venu de Paris, en octobre 1809; il s'était fait quelque réputation. Il était bavard et fatigant dans ses conversations; mais le Pape avait été assez content de ses sermons, et le général s'était laissé prendre aux offres de dévouement et de services dont il était prodigue. Il déclara, quand sa prédication fut finie, au moment de son départ, qu'il ferait connaître la résignation du Saint-Père et qu'il détruirait les impressions fâcheuses produites par quelques libelles dirigés contre Sa Majesté; mais on sut bientôt qu'il n'était qu'un fourbe; la police de Paris le signala comme tel; c'était même un fou, mais un fou dangereux; on ne pouvait trop s'en défier. Il n'avait vu le Pape qu'en public; néanmoins il devait être arrêté. Il le fut en effet le 6 novembre 1809, et conduit à Turin le 17 du même mois. Une dame Chazol était mêlée à toute cette affaire.

Le général Berthier avait sans doute une mission de confiance à Savone; mais il la trouvait ardue et épineuse; que de mauvais jours il passa! et surtout que de mauvaises nuits! point de sommeil tranquille! Plein de dévouement

pour l'Empereur, mais plein de respect et de vénération pour son prisonnier, qu'il se prenait à aimer à mesure qu'il le connaissait mieux, il en venait à craindre d'aller au delà ou de rester en deçà de ses devoirs. C'est une lourde charge que de garder un souverain déchu, et surtout le souverain de l'Église.

A ne considérer que les apparences, la tâche cependant pouvait être jugée facile. Le Pape avait en effet un caractère doux et aimable, que révélaient dès le premier abord la bienveillance de ses yeux et le sourire de ses lèvres. Sa figure et toute sa personne respiraient un calme qui annonçait une grande sérénité d'esprit; il avait en Dieu une telle confiance qu'au milieu de ses chagrins, loin de se laisser abattre, il élevait sans cesse sa pensée et sa foi; il croyait fermement que Dieu ne pouvait permettre que ce qui était utile à l'Église; la persécution même n'était qu'un bien, et, dès lors, ses propres souffrances ne pouvaient être que des gages de salut. Car il souffrait réellement, non pas dans son corps, — quoique déjà d'un âge avancé, il avait une santé excellente, — mais dans son âme, qu'il sentait captive dans les liens d'une prison rigoureuse.

Sans doute sa pensée s'élançait au delà des murs de Savone, se portait à Rome en un temps où il était puissant et libre, ou, franchissant les monts, se fixait sur Paris, d'où il attendait la fin de ses tourments. Il était rare qu'il se plaignît, et encore dans ses plaintes il n'accusait pas l'Empereur, qu'il aimait, disait-il, qu'il respectait; il n'énonce aucun grief contre lui, et les protestations qu'il a fait entendre, il les justifie par l'intérêt de l'Église et de tous les chrétiens, dont il est le père. De temps en temps, toutefois, il se laisse aller à des mouvements de mauvaise humeur : la captivité n'éveille-t-elle pas de longs ennuis? Alors il parle de chaînes, de prison; mais combien sont rares ces emportements! Dans sa lettre du 5 janvier 1810, le général Berthier en signale un très-vif; mais il ajoute qu'il y avait bien trois mois que le Pape n'avait fait entendre un reproche. On sent en lui une détermination très-arrêtée, une résolution qui ne fléchira pas. Il se soumet à la volonté de Dieu, et il fera son devoir. Les choses peuvent empirer [1], qu'importe? Elles iront jusqu'où Dieu voudra; même au fond d'une prison, il n'y a pas

[1] Lettre du 4 mars 1810.

à désespérer. Les plus grands maux ne sont pas des épreuves; l'Église triomphera. La violence s'use par ses propres excès; les fers un jour se brisent, les cachots s'ouvrent, la vérité éclaire les hommes et les ramène à la justice.

L'énergie du Saint-Père se cachait sous des dehors modestes et réservés. Il se refusait lui-même aux honneurs qu'on voulait lui rendre, à la pompe dont on tenait encore à l'entourer. Quel besoin a-t-il de dignités? Il voit avec peine l'appareil, bien que restreint, qu'il remarque dans la tenue du logement qui lui est assigné; il se plaint de la dépense que l'on fait pour lui; il n'en a nul besoin; il n'a réellement qu'un besoin, la liberté. « S'il était libre, il accepterait les honneurs qu'il refuse, mais il ne l'est pas. » C'est sa plainte continuelle; toujours loyal, il parle de la paix et la souhaite. Que lui font alors ces prévenances que cherchent à lui prodiguer le préfet M. de Chabrol, et l'intendant M. de Salmatoris? Elles ne sont pas suivies d'effet; la surveillance est toujours aussi rigoureuse et le bien-être aussi insuffisant. Tout consiste donc en paroles. Ce n'est pas que le Saint-Père soit indifférent aux bons traitements; il est même très-sensible aux hommages et aux consolations qui

lui viennent du prince Borghèse. Le prince lui a écrit, et le général remarque que son aigreur s'est adoucie et que de salutaires réflexions ont apaisé ses douleurs. Il se félicite à un moment d'avoir trouvé Sa Sainteté disposée à causer et même à rire. Elle ménage en effet l'opinion publique; elle ne veut pas l'irriter; sa mission n'est-elle pas toute de douceur ?

Mais la douceur n'exclut pas la fermeté, et le Saint-Père reste inébranlable dans ses réclamations. Pourquoi ne lui donne-t-on aucun journal et le tient-on dans une complète ignorance de ce qui se passe dans le monde politique et religieux ? Savone même lui est inconnue; la vie se borne pour lui à sa demeure. Il ne veut pas en sortir, du reste. Alors même qu'on le lui permet, il refuse de se rendre à la cathédrale. Il avait promis d'y aller : il revient sur sa promesse. Une fois cependant il cède, mais le regret vient vite, et quand, pour la fête de la Madone, on lui demande de dire la messe à la cathédrale, il résiste, disant que « s'il l'avait fait une fois, c'est qu'il s'y était cru obligé ».

Il est également très-résolu à ne rien accepter du pouvoir qui le tient prisonnier; son budget, ce n'est pas lui qui le dépense; on le loge, on le

nourrit. Mais il ne veut d'argent ni pour lui ni pour ses gens. Il a touché à Grenoble seize mille écus romains; quand ils seront épuisés, il vivra d'aumônes. Il est certain que les aumônes, puisque c'est le mot qu'il emploie, ne lui ont pas manqué; il a toujours eu de l'argent; des banquiers italiens lui en fournissent, entre autres le banquier Nieco. Il peut donc payer les gens qu'il a amenés et leur défend de recevoir des gages et des traitements d'une autre main que la sienne, et il déclare qu'ils seront chassés s'ils viennent à désobéir. Le général Berthier, qui s'applique à le comprendre et le juge, dit que c'est un vrai moine, mais que, s'il a du moine la douceur, il en a la ténacité. A ce sujet, la lettre du 28 novembre 1809 mérite d'être textuellement citée :

« Le Pape est pieux; il ne dit pas un mot qu'il ne craigne d'avoir mal dit. Je suis persuadé qu'il croit que, dans son excommunication et dans sa protestation, il a fait un grand sacrifice pour le bien de l'Église, en se perdant et en s'offrant comme martyr. Mais je ne doute pas qu'il ne révoque rien s'il croit que d'autres sacrifices à sa manière de voir puissent être utiles à la foi. Je lui ai dit que la puissance de Napoléon était la volonté de Dieu; il m'a répondu que Dieu per-

mettait quelquefois ce qu'il ne voulait pas, et que c'était un axiome de théologie. »

On ne peut accepter en ces termes l'opinion du général sur le caractère du Saint-Père ; il est certain qu'il l'exprime dans un moment où les dispositions chagrines de Pie VII lui causent de l'embarras et de l'inquiétude ; puis il est de son temps, c'est-à-dire enclin à juger vite tout ce qui touche à l'Église et à ses ministres. Il reproduit cependant une seconde fois[1] cette expression de moine, et il ajoute que chez le Saint-Père « le fanatisme égale la raison ». Le mot va sans doute plus loin que la pensée du général et trahit une préoccupation grave suscitée par des faits qu'il ne précise pas. Il est plus véridique quand il parle de la hauteur d'esprit et de la grandeur d'âme du Souverain Pontife. Ne sent-on pas en effet en lui, dès qu'on l'approche, un homme qui est à son propre jugement plus qu'un homme, puisqu'il est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le représentant de Dieu ; il n'est pas son prophète, mais chef de son Église ; il est inspiré par lui, et quand il se recueille, il entend en lui-même une voix divine qui règle ses pensées et

[1] Lettre du 26 février 1810.

sa conduite; et cette voix est plus persuasive et même plus impérieuse dans les temps de douleur que dans les temps de joie; elle lui donne la résignation et la force. Il porte en lui toutes les misères de la chrétienté, mais sans fléchir sous le poids, et il se ranime au souffle des plus pures espérances. Cette sérénité, faite de la certitude du devoir accompli et d'une confiance absolue, le général la prend pour de l'obstination et il la traite d'entêtement monastique. C'est bien, en effet, le caractère du moine d'avoir, pour tout ce qui est en dehors de sa pensée, une indifférence voulue et de paraître insensible à tout ce qui n'est pas elle. Rien ne le touche, ni raisonnement ni prière : il ne voit que ce qu'il doit voir, ce que sa règle lui impose. En ce sens le Pape était bien moine, car l'intérêt seul de l'Église le possède : il souffre de ses peines présentes, mais dans l'avenir il contemple d'avance son triomphe. Son regard perce les temps, ce regard si pur et si confiant que le grand peintre David a si bien rendu sur la toile.

Toutefois il était rare que le général se trompât sur l'état d'esprit du Saint-Père; il compatit à ses chagrins et il souffre de ne pouvoir les soulager; d'autre part, le Saint-Père comprend que

le général soit fidèle aux ordres qu'il reçoit; il doit servir l'Empereur, et il le sert sans rigueur, avec une justice douce et égale. Aussi était-il bien vu, mieux que le préfet, qui, nous l'avons dit, avait fait retirer les images et les insignes de la puissance pontificale, qui cherchait à arrêter toutes les lettres sans toutefois y réussir, qui se plaignait amèrement de toute infraction à ses ordres, qui s'irritait d'une nouvelle parvenue malgré lui et ne contenait pas assez son irritation pour que le Pape ne s'en aperçût pas et n'en souffrît pas. Le Pape se résignait toutefois et, dans sa haute et douce bienveillance, d'un regard souverain, il arrêtait les reproches du préfet et sous sa main faisait courber ce maître d'un moment dont il restait le puissant et tranquille modérateur.

A l'égard de ses serviteurs, de tous ceux qui approchaient de sa personne dans les habitudes et les obligations de la vie journalière, le Saint-Père était d'une mansuétude admirable; il recevait avec reconnaissance les soins qui lui étaient dus, et par sa bonne grâce il allégeait tout ce qu'ils pouvaient avoir de pénible et de fatigant; il n'imposait rien; il agréait toutes choses. Mais, en dehors de la domesticité, avec ceux qui

l'avaient suivi et qui lui étaient attachés par quelque titre d'apparat, par quelque fonction, il montrait plus de réserve ; il les tenait même à distance et ne s'abandonnait jamais.

On arrivait même à croire qu'au fond de son caractère existait la méfiance. Sa bonté incontestable ne l'empêchait pas de se tenir sur ses gardes et en éveil, et n'excluait pas en lui la finesse et parfois même la ruse. Il était Italien et, comme tous les hommes de son pays, il était encore maître de lui-même quand il paraissait ne plus l'être ; il se possédait même dans les accès les plus vifs du désespoir ou de l'espoir ; il ne se découvrait jamais entièrement ; que de réticences, en effet, dans son bienveillant sourire ! Sa bonhomie, sans être calculée, touchait à la diplomatie. Il ne pensait peut-être pas qu'on pût le tromper ; mais, par prévision et par nature, il craignait de l'être. La raison et l'instinct chez lui se combattaient.

Ces dispositions étaient bien visibles dans ses rapports avec le prélat Doria. Nous l'avons dit, il ne lui livra jamais toute sa pensée, bien qu'il l'employât comme secrétaire. A plus forte raison, il était discret avec son chapelain et avec tous ceux qui composaient sa petite suite. Il aimait

à travailler seul, se refusait à être aidé, quoique avec douceur et persuasion; il prolongeait souvent sa veille pendant la nuit, cachant ses occupations et les raisons qui les lui imposaient. Caractère vraiment complexe, où l'on ne surprenait que le bien, mais où germait le soupçon : il connaissait si complétement les hommes et il souffrait tant d'être victime de leurs passions! Victime résignée sans doute, mais profondément et douloureusement atteinte!

Depuis combien de temps ne souffrait-il pas? Ses douleurs avaient commencé bien avant son arrestation dans son propre palais à Rome. N'avait-il pas reçu des menaces préventives? N'avait-il pas su qu'il devait céder, sous peine de subir les plus durs tourments? Quand il prit contre l'Empereur des mesures que lui inspirait l'intérêt de la religion, quand il lança contre lui une excommunication qui n'atteignait que sa personne, et ensuite une protestation qui atteignait sa personne et son gouvernement, ne savait-il pas qu'il signait sa propre détention? Il fit ce qu'il crut devoir faire et s'exposa volontairement à la perte de sa liberté. Si son entourage pouvait avoir des illusions, il n'en avait lui-même aucune; il n'ignorait pas de quel poids pesait la main qui

allait s'étendre sur lui; et quand le général Radet[1] vint le prendre, il avait assez pâti pour être prêt à pâtir encore. Toutes les douleurs passées de l'Église, il les avait portées en son cœur, et celles qui l'attendaient, il était résigné à les porter encore. Ses propres misères, bien qu'il les ressentît profondément, le troublaient moins cependant que celles de tous les fidèles qui l'avaient entouré, cardinaux, évêques, prêtres, qui longtemps avaient attendu de lui le salut et à qui il ne pouvait le donner. Sans doute il n'avait pu apprendre sans frémir qu'on avait violé sa propre chambre, ses meubles, qu'on avait saisi ses habits, que son cabinet avait été visité, qu'on avait pris tous ses papiers, qu'on les avait mis en ballots et expédiés à Paris, que les archives de la chancellerie papale avaient été fouillées, que sur toutes les secrétaireries de Rome des scellés avaient été apposés, qu'on avait ensuite cherché tout ce qui pouvait servir à l'accuser, à dénaturer ses pensées et ses actions. Il avait par prévoyance, sentant venir le danger, fait disparaître tout ce qui pouvait le compromettre personnellement; il était tranquille pour

[1] Suivant M. Thiers, il n'était encore que colonel.

lui-même, mais il n'en était pas moins peiné, et bien qu'il regardât d'un œil de martyr cette persécution, il en gémissait. Elle l'humiliait par ses allures inquisitoriales; elle l'inquiétait pour ses ministres et ses officiers, qui n'avaient pas eu le temps de se mettre en garde. Tous les papiers trouvés, les registres, les décisions des dateries et de la grande pénitencerie, étaient en route pour Reims, et ils étaient accompagnés de soixante personnes, secrétaires ou gardiens, qui étaient prisonniers. Leurs douleurs lui étaient plus dures que les siennes, et ce n'étaient pas les seules victimes. La plupart des cardinaux avaient été contraints de quitter Rome; ils avaient été déportés dans toutes les parties de l'Empire, les uns dans des forteresses, comme le cardinal Pacca, à Fenestrelles, les autres à Paris ou à Reims; ceux-là étaient frappés et en même temps tenus en surveillance et réservés pour des complaisances qu'on saurait leur arracher. Le Pape avait protesté; mais que faisait une protestation qui n'avait pas d'écho en dehors des murs de sa prison?

De quelle émotion n'est-il pas troublé quand il apprend le sort de l'évêque de Rome, monseigneur Gregori? On le lui avait caché; mais

une de ces lettres qui passaient malgré la vigilance de la poste et l'active surveillance du général Berthier et du colonel Thévenot le lui révéla[1]. Monseigneur Gregori, qui était à la tête de toutes les secrétaireries papales, avait reçu l'ordre de partir pour Paris. Il s'y était refusé; on fut obligé de le contraindre par la force. Il fut emmené de Rome comme naguère le Pape lui-même. Où avait-il été conduit? La lettre ne le disait pas, mais elle confirmait la transportation à Paris de la tiare, des ornements pontificaux, enfin de tout ce qui tient à la décoration du Souverain Pontife. L'irritation fut très-grande dans le palais de Savone, et le Saint-Père, ne se contenant pas, dit au général (il faut citer ici textuellement) « qu'on abusait de sa tranquillité; que depuis cinq ans il était ballotté; que tout ce que l'on faisait n'était que des emplâtres inutiles sur un mal qu'on ne voulait pas qui guérisse; qu'il n'y avait jamais eu d'exemple, dans aucun temps, que l'on eût exercé des violences comme on l'a fait à Rome; que l'on n'avait jamais touché aux secrétaireries du Saint-Siége et à ce qui regardait les papiers de l'Église; que ces papiers n'ap-

[1] Lettre du 4 février 1810.

partenaient même pas à l'Église, mais au Pape, qui en était le chef; que, pour lui il était vieux, qu'il avait peu de temps à vivre, mais qu'on abusait de sa patience et que c'était inutile de chercher désormais à lui pallier les choses; qu'il avait attendu cinq ans et que depuis cinq mois il était enchaîné et en prison; que cependant il était resté calme, tranquille, et qu'il n'avait donné au public aucune marque d'humeur ni cherché à l'apitoyer sur son sort; qu'il n'avait jamais pris un parti sans y avoir réfléchi..... mais que sa patience était à bout, qu'il n'espérait plus rien et que sa résignation devenait inutile et peut-être nuisible à l'Église, qu'il avait pris son parti et que l'histoire parlerait pour lui ».

De tels éclats étaient rares, mais ils n'en étaient que plus vifs, et on comprend que le général s'inclinât sans répondre. Le Pape sortait encore de lui-même en apprenant que l'administration des anciens États de l'Église, des départements romains, comme on disait, était toute bouleversée. Non-seulement on a changé les évêques, mais on a réduit le nombre des évêchés, et comme les nouveaux titulaires n'ont pas reçu du Saint-Père l'institution, les fidèles les considèrent avec inquiétude et souffrent dans leur conscience.

Quelques-uns d'entre eux ont prêté un nouveau serment exigé par Sa Majesté Impériale. Le Pape ne les blâme pas de rendre à César ce qui est à César; lui-même il n'a pas attaqué la révolution française; il a attendu pour la juger; d'Imola, où il était évêque, il a suivi avec attention les journaux français; il s'est intéressé aux débats de l'Assemblée nationale; il a lu les discours de Mirabeau, de Lally-Tolendal et de bien d'autres. Mais il a toujours obéi au Pontife de Rome; pourquoi, dans l'ordre ecclésiastique, les évêques ne lui obéiraient-ils pas? Avant son départ de Rome, il a lui-même rédigé une formule du serment; il n'y a qu'à s'y conformer. En faveur des évêques qui ont cédé à l'Empereur, on arguera sans doute du péril menaçant; en effet, des évêques qui, rejetant le nouveau serment, se sont renfermés dans le formulaire pontifical, ont été saisis par la gendarmerie. Il en est cinq [1] qui ont été conduits en coupables à Fenestrelles, six peut-être; où s'arrêteront les rigueurs?

Le Pape s'efforce de rentrer dans sa tranquillité, et cependant il n'ignore pas que les biens des évêchés dans les départements romains ont

[1] Lettre du 17 mai 1810.

été atteints par des décrets, et aussi ceux des couvents sans doute, car ils sont désignés comme biens ecclésiastiques; ils sont saisis et vont servir à l'acquittement de la dette publique. Les évêques perdent donc leur fortune, et, le régime français s'étendant sur eux, ils recevront des traitements; ils seront payés comme des fonctionnaires. Le renversement de l'ancien état de choses est achevé; il n'y a plus à y mettre la main. L'Empereur peut faire tout ce qu'il veut, il est le maître; mais il ne saurait entrer plus avant qu'il ne l'a fait dans les affaires religieuses; tout est en souffrance. Il n'y a pas à gémir seulement sur le départ des prêtres et des pontifes, mais sur celui des moines, qui ont été comme dispersés aux quatre vents du ciel. Les Catacombes se sont même fermées devant eux, cet antique asile des premiers chrétiens, où des papes s'étaient réfugiés jadis. N'étant plus pape de Rome, Pie VII aurait pu l'être des Catacombes; mais il est en exil, et c'est de sa prison qu'il a entendu le bruit des couvents qui se fermaient dans la Ville sainte. Quatre seulement avaient été maintenus, quatre couvents de femmes pour abriter des religieuses vieilles et infirmes.

Comment reconnaître officiellement de pareils

actes? Les difficultés s'aggravent de jour en jour, et jamais elles ne s'aplaniront. Il faut se renfermer dans son mécontentement et dans sa peine; heureusement, un vieillard de plus de soixante ans n'a pas longtemps à vivre. Des capucins, pour quitter Rome, n'ont-ils pas été obligés de couper leur barbe et de se déguiser? Il en est passé par Savone, et l'un d'eux est arrivé en matelot. Où iront ces exilés? Les couvents ont été supprimés en bien d'autres lieux, à Gênes, à Savone même. M. de Chabrol a montré, dans leur dissolution, une ardeur et une rapidité qui ont plu sans doute, mais que plus tard, sous d'autres lois, sous un autre régime, il a dû condamner lui-même. C'est estimer bien haut les faveurs de la fortune que de les rechercher à ce prix. On a dit qu'il avait outrepassé les ordres qu'il avait reçus. En tout cas la France, plus hospitalière alors que l'Italie réformée, ouvrit aux exilés les maisons que le Concordat avait rendues à la retraite et à la prière.

Au milieu de ce tumulte, le Pape demandait ce que devenaient les missionnaires dont il avait encouragé l'élan, qui avaient fait tant de progrès, accompli tant de bien, au loin sans doute, par delà les mers, mais aussi en Europe, en

Italie même. Les chaires se taisaient, le silence s'étendait sur l'Église tout entière. Les couvents ont été également fermés en Espagne; les tribunaux ecclésiastiques ont été supprimés. Pourquoi marcher ainsi, dit le Pape, à la destruction de tout ce que les peuples annexés aux idées françaises ont révéré depuis des siècles et révèrent encore.

II

Si ce sujet n'était ni si haut ni si grave, les lettres du général présenteraient une certaine monotonie, et nous pourrions craindre nous-même de la laisser passer dans notre récit. Nous aurions aussi à craindre les répétitions. Ce sont toujours, en effet, les mêmes tristesses, les mêmes douleurs. Quel silence autour du Saint-Père! Son palais est comme un tombeau. Aucune nouvelle n'arrive; une ou deux fois seulement, on le sait, le général Berthier lui remet directement des journaux, et cette remise est grosse de menaces, elle précède la connaissance de nou-

veaux malheurs. Que peuvent contenir, en effet, ces journaux ainsi offerts, si ce n'est l'annonce de tourments qui s'approchent? L'Empereur a parlé, l'Empereur a agi contre l'Église et contre son chef; et que pense la France? que pensent l'Europe et ses souverains? Nul bruit ne parvient dans la grande solitude de la pauvre demeure pontificale de Savone. Le Pape est livré à lui-même. A qui confierait-il ses réflexions? Au prélat Doria? Il s'en défie. A son médecin Porta? Mais ce médecin aime à jaser, c'est le mot du général, qui le fait jaser. Pie VII n'a pas même son confesseur, ce confident qui le consolait à Rome et le soutenait; nous l'avons déjà dit, les portes de Savone lui ont été fermées, et, certes, de tous les ordres rigoureux signés par Napoléon, celui-là a été le plus dur. Le Pape ne peut avoir le conseiller religieux qui était de son choix; il n'en a pas d'autres. En vain il réclame, si l'on veut qu'il s'occupe des affaires des églises, un conseil formé d'hommes sûrs qui travailleront avec lui et l'éclaireront de leur savoir. Un souverain ne gouverne pas seul, et comme souverain, il demande, sinon des ministres, puisqu'on prétend qu'il est déchu, du moins des auxiliaires instruits et dévoués qui le secondent dans la

tâche qui lui reste et l'allégent. Au refus qui lui est fait, il oppose un autre refus et déclare qu'il ne veut plus rien entendre.

Cependant, atteint dans ses intérêts les plus chers, il faut qu'il s'en occupe; c'est en vain qu'il chercherait à les éloigner. En est-il un plus pressant que sa captivité? Quand finira-t-elle, et comment finira-t-elle? Chassé de Rome par la violence, y rentrera-t-il? Longtemps il a espéré que l'Empereur, qui ne peut avoir mis de côté toute disposition bienveillante, se rapprocherait de lui et comprendrait qu'il doit maintenir l'héritage de saint Pierre : « On peut rogner son territoire, disait-il, mais non ses priviléges. »

Dans une conversation [1] avec l'évêque de Savone, il manifeste vivement le désir de rentrer dans Rome; Rome et le Pape sont inséparables. « En effet, s'il ne reste pas quelque possession au chef de l'Église, il ne peut marquer son indépendance. » Mais que compte-t-il faire pour en obtenir? Il ne peut que se plonger dans une profonde méditation et dire enfin : « Nous verrons. » Ces deux mots, il les prononce souvent, et ils indiquent bien ses incertitudes et ses tourments,

[1] Lettre du 26 novembre 1809.

et en même temps l'ardeur de ses regrets. Comment en dehors de Rome s'occuper des affaires de l'Église? Le Pape doit être souverain. Cette pensée est celle de son entourage; le prélat Doria l'exprime vivement[1] au général Berthier. Comment le Saint-Père vivrait-il à Rome, s'il n'avait pas de temporel? Il ne consentira jamais à recevoir un traitement, et par conséquent il n'approuvera jamais l'aliénation ou la suppression des biens de l'Église. Le général s'étonne de cette vivacité et il se demande si le prélat n'a pas été chargé de lui faire cette confidence. C'était possible, mais comment le savoir?

De moment en moment, le Souverain Pontife cherche à se rassurer; ne se produira-t-il pas un événement heureux qui touchera l'âme de l'Empereur? Il accueille avec joie la nouvelle de la paix avec l'Autriche; Napoléon vainqueur sera clément; qui ne serait attendri de ces espérances si anxieusement conçues par un saint et vénérable vieillard qui sent qu'avec lui toute la catholicité est captive? « Il a levé les yeux au ciel, raconte le général, et dit qu'il était satisfait; qu'il espérait que dans peu de jours il aurait

[1] Lettre du 26 novembre 1809.

des nouvelles de l'Empereur et que la paix du continent amènerait celle de l'Église, et que si on le laissait retourner à Rome, il ferait tout ce que voudrait l'Empereur pour les cérémonies religieuses. »

Parfois même le silence de l'Empereur à son égard lui donne de la défiance. Le 10 décembre 1809, l'Empereur avait reçu la députation du Corps législatif et, au milieu de ses félicitations sur la victoire et sur le retour du souverain, le président avait dit : « La religion ne cessera pas de s'appuyer sur le trône qui l'a rétablie, et le successeur de saint Pierre nous sera toujours plus cher et plus vénérable en bénissant le successeur de Charlemagne au nom du Dieu de paix.... » L'Empereur ne répondit pas directement à cette phrase; il se contenta de dire d'une façon générale : « J'ai surmonté bien des obstacles; moi et ma famille, nous saurons toujours sacrifier même nos plus chères affections aux intérêts et au bien-être de cette grande nation. Avec l'aide de Dieu et le constant amour de mes peuples, je surmonterai tout ce qui pourrait s'opposer à mes grands desseins. »

On a vu plus tard dans cette réponse comme l'annonce de son divorce; mais comme elle était

grosse de menaces contre quiconque s'opposerait à sa volonté! Le Saint-Père, quand le général Berthier lui remit le *Moniteur*, le lut avec lenteur et réflexion et le passa à ceux qui l'entouraient. Il parut très-affecté et très-abattu. Il dit « qu'il aurait bien à répondre, mais que ce n'était pas une question qu'on lui faisait ». Puis il resta silencieux toute la soirée; l'évêque de Savone, qui était présent, en a été consterné; le prélat Doria avait l'oreille basse, et le médecin Porta dit ces paroles étranges qui semblaient un reproche adressé au Saint-Père : « Voilà l'effet de l'excommunication. »

Cependant, quelques jours après[1] le Saint-Père, revenant sur la réponse impériale, remarque qu'elle ne le prend pas à partie, et quelque espoir nouveau brille sur sa figure. N'a-t-il pas eu précédemment[2] l'assurance que Rome serait toujours le siége de l'Église? Les cardinaux qui se trouvaient à Paris le demandaient instamment et le prince Borghèse se prononçait dans le même sens. C'était une illusion, et l'inquiétude ne tarda pas à renaître. Le général assure cependant que l'Empereur ne perd pas de vue les

[1] Lettre du 19 décembre 1809.
[2] Lettre du 29 novembre 1810.

affaires de l'Église; mais que décidera-t-il? La guerre a pu occuper longtemps toutes ses pensées; la paix est faite maintenant, et la délivrance ne vient pas. N'y a-t-il donc pas d'issue? Et, pris de découragement, le Saint-Père, sachant que l'Empereur ne changera pas de résolution, parle moins du temporel; il dit même[1] « qu'il fera tout ce que son caractère bien connu et la prospérité de l'Église lui permettront de faire ».

Du reste, si quelque illusion lui était restée, le sénatus-consulte du 17 février 1810 la dissipa. L'État de Rome était réuni à l'empire français et en devenait partie intégrante; il formait deux départements, Rome et Trasimène; le premier nommait deux députés et le second quatre, et chacun d'eux un sénateur. La ville de Rome était déclarée la seconde ville de l'Empire, et le prince impérial (s'il en naît un) portera le titre et les honneurs du roi de Rome. Après avoir été couronnés dans l'église Notre-Dame de Paris, les empereurs seront couronnés dans l'église Saint-Pierre de Rome avant la dixième année de leur règne.

Tel est le titre premier. Nous parlerons tout à

[1] Lettre du 6 janvier 1810.

l'heure du titre second. Quant au titre troisième, complétant le premier, il disait, article 15 : Il sera préparé pour le Pape des palais dans les différents lieux de l'Empire où il voudra résider; il en aura certainement un à Paris et à Rome. — Article 16 : Deux millions de revenus nouveaux, francs de toute imposition et sis dans les différentes parties de l'Empire, seront assignés au Pape. — Article 17 : Les dépenses du Sacré Collége et de la Propagande sont déclarées impériales.

Ainsi donc, il n'y avait plus un pontife romain, mais un pontife impérial, et ce pontife, cessant d'être souverain, devenait un fonctionnaire ecclésiastique émargeant au budget pour deux millions de traitement. Il recevait ensuite des frais de bureau. Comment désigner autrement ces *dépenses impériales* faisant face aux besoins du Sacré Collége et de la Propagande?

Ordre était donné de communiquer ce sénatus-consulte à Sa Sainteté [1]. « Elle en manifesta, dit le général, beaucoup d'humeur; sans doute elle s'y attendait; Sa Majesté Impériale n'était-elle pas maîtresse? Mais comment supporter que

[1] Lettre du 26 février 1810.

Sa Majesté pourvoie aux dépenses du Sacré Collége et de la Propagande? Que devient la papauté? Qu'importent au Pape les prérogatives laissées à Rome et aussi la liberté qu'on lui laisse de résider où il voudra? » L'impatience devint si grande chez le Souverain Pontife qu'il se leva de sa chaise et se promena dans une grande agitation. Pourtant, comme il en convenait, il s'attendait à tout cela; mais quelque attente qu'on ait d'un malheur, quand il arrive, on en souffre profondément. Il savait bien depuis longtemps qu'on lui cherchait une résidence : un frère de l'Empereur, Lucien, avait demandé pour lui une principauté; enfin Reims, la ville du couronnement des anciens rois de France, lui avait été offerte; l'église de Saint-Remy devait succéder à l'église de Saint-Pierre. Il avait protesté, et quand, au mois d'avril, le bruit courut encore qu'il irait à Reims, il se mit à rire, plus de douleur encore que de dépit. Il voulait Rome et non une autre ville. En attendant, son séjour à Savone [1] se prolonge; il y est depuis huit mois. S'attendait-il à en sortir promptement? On peut en douter, car dès le mois de novembre 1809 [2],

[1] Lettre du 11 avril 1810.
[2] Lettre du 6 novembre 1809.

dans une conversation sur ses affaires avec l'évêque d'Albenga et l'évêque de Savone, il disait : « Je vois bien que je dois renoncer à mes États, mais je ne ferai pas de renonciation, parce que je suis souverain sans dynastie, et je ne puis céder l'héritage de mes prédécesseurs. Mais j'engage mes sujets à être fidèles à l'Empereur comme à moi-même. Je suis prêt à faire ce qu'il me demandera, mais je veux rentrer dans mon siége pour m'occuper des affaires de l'Église et du spirituel, qui sont abandonnés. »

Ces paroles, empreintes de douceur et de résignation, indiquent une âme raisonnable, et si Napoléon avait été moins absolu, l'entente aurait pu s'établir. Mais Napoléon voulait Rome ; il voulait bien autre chose, et le Pape n'a même pas tort quand il s'inquiète du spirituel. Pie VII est menacé comme souverain et comme pontife. Il avait pu lire sa condamnation dans le tableau de l'Empire que M. de Montalivet, le ministre de l'intérieur, avait présenté au Corps législatif le 12 décembre 1809. Voici les principaux passages qui concernent les cultes, et bien que tout d'abord, comme on le verra, le ministre paraisse séparer le spirituel du temporel, il les atteint tous les deux :

« Sa Majesté a eu des différends avec le souverain de Rome, comme souverain temporel. Constant dans ses résolutions, l'Empereur a défendu les droits de ses couronnes et de ses peuples, mais sans toucher aux principes spirituels.

« Personne n'ignore les maux que la souveraineté temporelle des papes a causés à la religion; sans elle la moitié de l'Europe ne serait pas séparée de l'Église catholique.... Il n'est qu'un moyen de soustraire l'Église à ces dangers... Il faut que le successeur de saint Pierre soit pasteur comme saint Pierre, qu'uniquement occupé du salut des âmes et des intérêts spirituels, il cesse d'être agité par des idées mondaines, par des prétentions de souveraineté, par des discussions de limites, de territoires et de provinces... L'Empereur a observé le Concordat, le Pape devait l'observer également...

« La France a toujours su se tenir à l'abri des attentats des Grégoire VII et de ceux qui partageraient leurs funestes opinions. La Sorbonne, l'École de Paris, l'Église gallicane n'ont jamais reconnu aucun de ces principes monstrueux.... Les rois ne sont comptables qu'envers Dieu, et le Pape, selon les principes de Jésus-Christ, doit

comme les autres rendre à César ce qui est à César. La couronne temporelle et le sceptre des affaires du monde n'ont pas été mis dans ses mains par Celui qui a voulu qu'il s'appelât le serviteur des serviteurs de Dieu. »

L'Empereur avait ordonné que le *Moniteur* contenant le tableau de l'Empire fût mis sous les yeux du Pape; mais le Pape le connaissait déjà par la *Gazette de Gênes,* qui lui était parvenue. Il en fut très-ému; la volonté de l'Empereur y était nettement exprimée, et pour qu'elle triomphât, on rappelait tous les temps troublés de l'histoire de la papauté; on ne respectait pas même cette histoire. Car enfin, était-ce un excès du pouvoir temporel qui avait provoqué la réforme de Luther, l'expansion du protestantisme et auparavant la persistance de l'Église grecque?

Quand, à l'occasion de Noël, l'évêque de Savone apporta au Pape des vœux pour sa santé et pour la prospérité de l'Église, le Pape ne put s'empêcher de faire allusion au tableau de M. de Montalivet, ajoutant « qu'il ne pouvait lutter contre la force, mais qu'il fallait bien cependant qu'il fût le chef libre de l'Église. Il fallait donc attendre et voir ce qui résulterait de tout cela ». Son irritation ne s'apaisa pas, et il lui arriva de

dire « qu'on le traînerait où l'on voudrait, mais qu'il était bien décidé à ne remplir aucune fonction de pape, et à ne rien faire qui regardât l'Église, tant qu'il serait en France. Il ferait des extravagances pour ne pas aller à Paris, et il le répétait souvent avec sang-froid. Puisqu'on ôte au Saint-Siége toute dignité, pourquoi aller à Paris? La besogne, telle qu'on la veut, peut se terminer à Savone. »

Les atteintes dirigées contre le pouvoir temporel étaient toujours suivies d'atteintes contre le spirituel. Le Pape avait été bien averti par le tableau de M. de Montalivet. Car ce que nous en avons cité était suivi de ce paragraphe décisif :

« Sa Majesté a ordonné que les principes de l'École de Paris et de la déclaration du clergé de 1682 fussent professés dans les séminaires; elle a voulu opposer l'influence d'une saine doctrine à cette tendance de la faiblesse de l'homme qui le porte à faire tourner au profit des plus vils intérêts les choses les plus sacrées. »

Aussi, quand parut le sénatus-consulte du 17 février 1810, ce n'est pas de l'étonnement que causa le titre second, mais une recrudescence de douleur. Ce titre était ainsi conçu :

Art. 12. — Toute autorité étrangère est incompatible avec l'exercice de toute autorité spirituelle dans l'intérieur de l'Empire.

Art. 13. — Lors de leur exaltation, les papes prêteront le serment de ne jamais rien faire contre les quatre propositions de l'Église gallicane, arrêtées dans l'assemblée du clergé en 1682.

Art. 14. — Les quatres propositions de l'Église gallicane sont déclarées communes à toutes les Églises de l'Empire.

On comprend l'irritation que causèrent au Saint-Père ces trois articles, qui soumettaient au pouvoir impérial le pouvoir pontifical. Ils avaient été préparés de longue main, et dès le mois de novembre 1809, le Saint-Père, averti, on ne sait comment, avait témoigné la plus vive contrariété. Le général rapporte que, pour la première fois, il lui avait parlé en français et lui avait dit : « Nous verrons; je ferai mon devoir de pape. » Et il avait ajouté, reprenant la langue italienne : « Je ne me démentirai pas, je n'en suis pas le maître. On s'est servi des armes contre moi pour me faire sortir de Rome; mais l'Empereur ne peut être fils aîné de l'Église et *empereur de l'Église.* »

Ces derniers mots expriment bien toute sa pensée; devant Napoléon, il ne voulait pas descendre au rang de simple prélat. Qu'importe qu'il soit le premier des évêques, primat du monde catholique? Cette primauté ne pouvait être qu'une déchéance. C'est en vain que le général cherche à le tranquilliser; il répond : « Nous verrons. »

Tel était son cri de douleur à chaque nouveau coup qu'il recevait. Il médita longtemps sur le sénatus-consulte et, ne pouvant se contenir[1], il exprima son ressentiment plus vivement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors; il parlait par saccades et brusquement; il revenait sur des concessions qu'il avait paru faire plutôt qu'il ne les avait faites sur le spirituel; il se reprenait tout entier. Dieu l'inspirerait; après tout, il ne craignait pas la mort. L'évêque de Savone, témoin de ces doléances, avertit le général, qui fit appel à M. de Chabrol. Ce dernier ne vint que pour entendre les reproches de Sa Sainteté : elle ferait une protestation; elle ne pouvait rester tranquille, quand on attaquait le spirituel et la religion.

N'en arrivait-on pas[2] à publier à nouveau

[1] Lettre du 1er mars 1810.
[2] Lettre du 8 mars 1810.

l'édit de Louis XIV sur les quatre propositions? Sa Majesté Impériale, dit le Saint-Père, se mêle de ce qui ne la regarde pas; elle empiète sur la religion. Pourquoi exhumer cette vieillerie? Napoléon reprenant le rôle de Louis XIV, quel étrange spectacle! Était-ce observer le Concordat? On disait que Sa Sainteté l'avait violé et que, par cette violation, elle avait mérité son arrestation à Rome et sa captivité à Savone. Mais Sa Majesté Impériale le violait plus hardiment encore. Remonter à 1682, c'était confondre les temps et méconnaître la marche des esprits depuis deux siècles. Pourquoi aller chercher une arme de guerre que les ans ont rouillée? Après tout, la force faisait le droit; mieux valait l'avouer.

Sans doute, il était dit hautement que la religion n'était pas en cause, mais seulement la direction que lui avait appliquée le gouvernement de Rome et l'usage qu'il en avait fait pour intervenir dans les affaires du siècle. Le général le répète souvent dans ses lettres : « Sa Sainteté se plaint qu'on en veut au culte; c'est à tort, lui seul est atteint. » Sa Sainteté pouvait-elle le croire et sa tranquillité ne devait-elle pas être troublée? Elle avait enfin connu, quoique tardivement, la réponse que l'Empereur avait faite,

le 5 février, à une députation du département du Léman.

A ces protestants genevois, l'Empereur avait parlé des attentats des Grégoire, des Jules et des Boniface; en réglant le Concordat, il s'était mis sous l'égide de l'Église gallicane; il repoussait les clameurs du fanatisme et de l'ignorance; il déplorait l'ambition de ceux qui voulaient, sous le masque de la religion, dominer l'univers, y lever des tributs et donner un prétexte spécieux aux discordes qui ont divisé la famille chrétienne. « Moi et mes descendants, proclamait-il, nous protégerons toute religion fondée sur l'Évangile, puisque toutes en prêchent la morale et en respirent la charité. »

A prendre ce discours au pied de la lettre, on n'y trouve qu'une profession de tolérance; mais vraiment Napoléon parle moins pour Genève que pour Savone; il n'est pas un mot qui ne fasse une blessure; la papauté est condamnée. Discours officiels, actes officiels, tout est dirigé contre elle. Ne pouvait-elle donc rien pour sa défense? Était-elle donc si abandonnée? Sans doute les peuples assistaient avec indifférence à sa ruine; même à Rome, il ne s'était élevé que des plaintes isolées, et les souverains s'enfermaient dans leurs pro-

pres intérêts. L'empereur d'Autriche s'était tu au traité de Vienne[1]; il avait accepté tout ce qui s'était fait en Italie.

Le Pape aussi, nous l'avons vu, se taisait ordinairement; il avait bien de temps en temps quelques échappées de mauvaise humeur, mais il revenait promptement à un silence calme et digne. On voulait cependant connaître le fond de sa pensée, et le général, qui ne comprenait pas facilement l'italien, surtout quand on le parlait vite, fit sonder le Saint-Père par l'évêque. On eut ainsi une véritable réponse[2] aux discours de l'Empereur et au sénatus-consulte. Le Pape convient qu'il ne voulait pas faire d'acte public, protestation ou autre chose, quoiqu'il en eût le droit et le moyen. Il s'explique article par article.

1° Il déclare, — et bien que cette déclaration ne fût pas publique, elle n'était pas moins réelle, — que c'était injustement que l'Église avait été privée de ses biens;

2° Que, quand même on lui rendrait une portion des biens de *santa fide*, il réclamerait toujours le reste;

3° Que si on le laissait libre de faire le pape, il

[1] Lettre du 5 novembre 1809.
[2] Lettre du 27 février 1810.

en remplirait les fonctions, s'il était nécessaire, jusque dans les Catacombes, s'il y était réduit;

4° Qu'il ne peut approuver que les dépense de la Propagande soient aux frais de l'Empire, et que les cardinaux ne peuvent être libres, s'ils sont pensionnés de l'Empereur; qu'il ne peut consentir à cela;

5° Que, quant à lui, il ne recevra jamais de pension de Sa Majesté;

6° Qu'il n'approuvera jamais le serment pour les quatre propositions de l'Église gallicane, qu'il regarde comme une affaire d'opinion; que Sa Majesté connaît depuis longtemps ses résolutions; qu'il y resterait fidèle quand même il verrait la mort; Sa Majesté, qui a la force, est maîtresse de son corps, mais non de son âme.

Il termine en assurant encore qu'il ne ferait point d'acte public, parce qu'il ne voulait compromettre personne. Est-ce là du fanatisme, comme le dit le général, qui voit par les yeux de l'Empereur? Non; car le Saint-Père, chef de la religion, portant en lui-même tous les intérêts de la catholicité, ne peut penser et agir autrement. La voix qu'il écoute dans sa conscience, c'est la voix de Dieu; il croit que Dieu le guide dans ses résolutions; cette croyance, si naturelle en lui,

élève son âme et la fortifie; elle lui inspire la fermeté et la résignation.

Quoique ferme dans sa pensée, il voulut à une certaine heure l'approfondir, et à la vivacité de la conviction ajouter la solidité de la raison. Il demande des livres à l'évêque de Savone; il rassemble diverses histoires de l'Église et il se met à étudier les Conciles. Il s'enferme dans sa chambre; les journées ne suffisent pas à ses études, il les prolonge pendant les nuits. Il travaille jusqu'à se fatiguer, et l'on peut craindre un moment que sa santé n'en souffre. Il cherche dans les décisions des anciennes assemblées quel est, quel doit être le pouvoir pontifical. Il s'applique à en découvrir le sens et la portée; il y scrute, pour ainsi dire, l'esprit de l'Évangile; il demande aux temps passés d'éclairer de leur lumière les temps présents. L'Église a traversé bien des malheurs; elle en est sortie; comment ne sortirait-elle pas de ceux au milieu desquels elle se débat encore?

Cette étude longue et ardente, le Pape l'abandonna tout à coup. Avait-il trouvé ce qu'il cherchait ou désespérait-il de le trouver? Peut-être n'y rencontra-t-il que cette parole désespérante que lui avait dite un jour l'évêque d'Albenga :

« Quatre-vingt-treize papes ont résisté à des empereurs, et ils ont toujours été obligés de céder. » On ne le sait, et on ne sait pas davantage s'il songeait à céder. Dans les moments de lassitude, la pensée d'abdiquer lui traversa peut-être l'esprit; mais il y résista, *potius mori.*

III

Bien que le Saint-Père fût captif, les affaires ecclésiastiques lui arrivaient à Savone comme autrefois à Rome; mais il hésitait à s'en occuper. Il avait déclaré que, n'étant plus souverain, il avait perdu toute autorité. Ce n'était pas ainsi que pensaient les fidèles et l'Église, et quand les dépêches qui lui parvenaient étaient importantes, il ne pouvait s'empêcher de s'y intéresser. Mais il n'avait pas les archives qu'il devait consulter : il n'avait ni secrétaires ni conseillers; il n'osait pas se prononcer et ne voulait rien terminer. Il était seul, et seul il ne pouvait même pas travailler; comment lever les difficultés canoniques qui se présentaient?

C'est même parce qu'il était seul qu'il avait renoncé à l'étude des Conciles, qu'il avait abordée avec tant d'ardeur. Il éloignait tout le monde par ses refus, et tout d'abord les curés des environs de Savone, qui abusaient de son voisinage et qui l'auraient importuné. Il les renvoyait à leurs évêques. Le pouvoir central, hors de son centre, ne pouvant plus agir, l'autorité revenait aux pouvoirs locaux. Sa réponse était invariable [1], et il la donnait au supérieur des Trappistes, qui lui demandait des dispenses pour son Ordre et aussi des secours pour un couvent brûlé en Amérique. Où aurait-il pris de l'argent? Il vivait des aumônes des ouailles dévouées, et sauf pour l'entretien de sa maison, il repoussait les présents de l'Empereur; encore sa maison, il ne la tenait pas lui-même; le soin en était remis au dépensier, qu'il ne dirigeait pas.

Certains refus portaient le trouble dans des familles, refus de dispenses pour des mariages. Il s'en affligeait. Mais les intérêts de l'Église n'étaient-ils pas supérieurs à des intérêts de famille? Que sont les individus devant les principes? Il fléchissait toutefois quand il s'agissait

[1] Lettre du 20 février 1810.

de ses anciens sujets; il déplorait tant l'introduction des lois françaises dans les anciens États romains; les actes civils des mariages le faisaient frémir, et il redoutait plus encore leur dissolution. Il ne concevait pas que le divorce fût concédé à des particuliers; il acceptait qu'on pût l'accorder à des princes et dans des cas exceptionnels; mais pourquoi délier ce que Dieu avait lié? D'anciennes doctrines n'étaient point applicables aux temps présents.

Tout était donc en souffrance dans la catholicité. Le Pape s'en plaint et n'y voit pas de remède. Les nations ne savent plus où s'adresser, et lui-même, ne sachant plus comment leur venir en aide, ferme ses oreilles et se défend contre toute communication. Surtout il ne souffre pas qu'on lui parle des nouveaux évêques choisis par l'Empereur; ici encore, il sacrifie des intérêts particuliers à l'intérêt général, les intérêts des diocèses à l'intérêt de la papauté. Mais son cœur saigne [1], et parfois il semble prêt à se relâcher de sa rigueur. On le voit en effet accorder des dispenses d'âge à des jeunes gens qui veulent entrer dans les Ordres, accorder des

[1] Lettre du 10 juillet 1810.

indulgences dans des cas pressants, et aussi des autorisations de mariage entre des catholiques et des protestants; il se réserve même absolument de les donner. En même temps il tranchait une grosse question qui agitait la France sur bien des points. Des prêtres et des religieuses s'étaient mariés pendant la Révolution; le Concordat avait reconnu leur mariage. Mais depuis le Concordat d'autres prêtres et d'autres religieuses s'étaient mariés, et le Pape [1] se refusait à reconnaître leur union. Les premiers avaient eu l'excuse des troubles révolutionnaires qui les avaient chassés des églises et des couvents; les autres n'en avaient point, et ils avaient eu le tort de s'abandonner à des penchants qu'ils avaient autrefois réprouvés eux-mêmes et que l'Église rétablie condamnait. Quant aux prêtres dont le Concordat avait légitimé le mariage, il leur interdisait à tout jamais de rentrer dans les Ordres; la vie conjugale les en avait exclus pour toujours.

Il lui arrivait aussi beaucoup de demandes d'autorisation de mariage entre parents; il ne veut pas s'en occuper. Le Code Napoléon a fixé

[1] Lettre du 27 juillet 1810.

les limites dans lesquelles les mariages doivent se faire; il n'y veut rien changer et renvoie les demandeurs aux jurisconsultes français.

Mais l'attention du Saint-Père se détournait aisément de ces petits démêlés pour se porter sur un événement des plus graves, et qu'un mot fera comprendre. L'Empereur avait réuni à Paris une assemblée de cardinaux; ils n'y étaient pas tous; quelques-uns ne pouvaient quitter l'exil ou la prison, d'autres refusaient de venir. Mais enfin les cardinaux présents formaient un *Conseil* ou un *Comité*, car les deux mots sont employés dans les lettres, et l'Empereur comptait certainement leur faire résoudre les difficultés ecclésiastiques qui le gênaient. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de l'histoire de ce Conseil, nous nous écarterions de l'objet que nous nous sommes proposé. Mais le Pape s'inquiète; ce Conseil se transformera-t-il en Concile? Se déclarera-t-il, comme les anciens Conciles, supérieur à la papauté? N'est-il pas à craindre que l'Empereur ne l'entende ainsi? Ce sont ces craintes que les lettres révèlent; le général, qui en est le confident accepté ou supporté, les retient à mesure qu'elles se produisent.

Dès le mois de novembre, la réunion est aussi complète qu'elle peut l'être : que va-t-on faire[1]? M. de Chabrol dit au Pape qu'on va s'occuper de ses affaires. Cette parole, dans la bouche d'un homme qu'il n'aime pas, l'inquiète. Que peut-on faire sans lui? Qu'osera-t-on faire sans lui? « Il ne peut rester comme il est. » Mais peu après il se rassure; il passe si facilement, grâce à sa nature vive et impressionnable, de la crainte à la confiance. Il se moque même des cardinaux[2], qui ne sont pas en nombre suffisant pour former un vrai Concile et qui ne sont pas unanimes dans leurs vues; il se moque surtout du cardinal Maury, qui, disait-on, devait venir en députation vers lui : quel accueil pouvait-il espérer? D'ailleurs il est impossible que quelques cardinaux ne prennent pas son parti. En est-il même un seul, parmi ceux qui forment le Conseil, qui accepterait que l'Empereur devînt l'Empereur de l'Église et revêtit, à l'exemple du czar de Russie, un caractère religieux? Mais les évêques s'opposeraient à une pareille décision, si elle était prise, et avec eux tout le clergé français, qui est trop intelligent pour ne pas com-

[1] Lettre du 18 novembre 1809.
[2] Lettre du 24 novembre 1809.

prendre ses vrais intérêts, qui sont ceux du ciel. D'ailleurs les cardinaux [1] sont trop habiles pour se laisser entraîner; ils connaissent trop bien les affaires de l'Église et ils connaissent aussi leur Pontife et savent combien sont pures ses intentions. Des voix s'élèveront en sa faveur. Le cardinal Antonelli s'est-il rendu à la convocation qu'il a reçue? Il est très-âgé. Et le cardinal Cappa? Comme il serait agréable d'avoir des nouvelles [2]! Elles ne viennent pas, ou on les cache. Le Pape finit cependant par savoir que l'assemblée ne s'ouvrira pas avant le 12 ou le 14 janvier, et il reconnaît que les affaires de l'Église ne seront pas terminées avant le mois de février. Mais cette ouverture [3] ne doit même pas avoir lieu le 14 janvier; alors il perd courage et tombe dans une profonde tristesse.

Enfin cependant les cardinaux s'assemblent [4], mais ils hésitent à traiter toutes les questions qui leur sont posées; la volonté de l'Empereur les effraye. Sa Sainteté se défie toujours du cardinal Maury, dont il fait peu de cas; il compterait plu-

[1] Lettre du 29 novembre 1809.
[2] Lettre du 7 janvier 1810.
[3] Lettre du 14 janvier 1810.
[4] Lettre du 1er février 1810.

tôt sur le cardinal Fesch, qui, parent de l'Empereur, entre naturellement contre lui en opposition. Le cardinal Fesch a parlé (et le général sait par le prélat Doria que Sa Sainteté en est informée) de constituer une principauté pontificale. Mais où? On ne le sait, et ne craint-on pas soudain que le Comité ne se sépare[1]? Que deviendra-t-on? Le Pape avait déjà fait, le 7 février, une vive sortie devant le préfet. Il avait dit : « Dieu me punit d'avoir souscrit au Concordat; il est temps que les vrais catholiques se séparent des mauvais; le schisme sera inévitable. » Était-il donc à Savone hanté par les souvenirs du moyen âge? Y voyait-il un nouvel Avignon? Pensait-il que cette seconde séparation de Rome amènerait une seconde division du monde catholique? Un grand schisme allait-il renaître?

Le Conseil ne fut pas dissous; il répondit même aux questions posées par Sa Majesté, et ses réponses furent publiées dans le *Moniteur*. On les connaît, et nous n'avons pas à les reproduire ici. Mais nous devons dire quelle impression elles causèrent au Souverain Pontife. Il s'écria[2] qu'on faisait la guerre à la religion

[1] Lettre du 21 février 1810.
[2] Lettre du 10 mars 1810.

bien plus qu'à lui; que lui, il ne connaissait que son devoir et le ferait. Il parle de prison, de chaînes; sa mauvaise humeur était au comble. Soudain il s'arrêta, s'enferma dans le silence, ne voulut plus parler des affaires de l'Église. Comme il se possédait toujours et que, dans les plus profondes contrariétés, il gardait toujours un esprit fin et délié, il craignit peut-être d'aller trop loin et de se compromettre.

Le général pense qu'il sent son impuissance. La catholicité, tranquille sous la forte main qui la contient, ne paraît-elle pas se désintéresser de sa cause? Pendant de longs mois le Pape semble oublier le Comité d'où lui est venu tant d'affliction et ne plus savoir que des cardinaux vivent à Paris. En juillet cependant [1], ses souvenirs se raniment et il cherche à créer une entente. Il demande que dans une conférence quatre cardinaux se réunissent, deux pour lui et deux pour Sa Majesté Impériale. La discussion sera peut-être féconde. C'était, du reste, le moment où il recevait la visite des deux cardinaux Spina et Cazelli. Il avait appris, le 2 juillet, qu'ils étaient arrivés à Gênes et s'y reposaient. Seront-ils char-

[1] Lettre du 10 juillet 1810.

gés de quelque communication? Le bruit en court, mais est-il vrai? Les cardinaux devaient-ils demander à Savone des instructions définitives au sujet du sénatus-consulte qui, nous venons de le dire, avait été la grande affaire du Comité, sur lequel on avait discuté, auquel on avait répondu, qui mettait fin au pouvoir temporel de la papauté et mettait des limites à son pouvoir spirituel. Tout le monde parlait de cette mission que les deux cardinaux n'avouaient pas. Le neveu du Pape, M. Chiaramonte, s'était rendu près d'eux par mer; le général l'avait fait escorter pour qu'il ne fût pas pris par les Anglais qui surveillaient la côte.

Les cardinaux arrivèrent enfin et la joie fut vive, mais elle dura peu. Que se passa-t-il dans les audiences qui furent tout de suite accordées? Le général Berthier ne le sait pas; mais il remarque que les cardinaux ne sont pas satisfaits du Pape et que le Pape n'est pas satisfait d'eux, surtout du cardinal Cazelli. Il aurait mieux aimé voir le cardinal Spina seul. Car il est mécontent que le cardinal Cazelli ait accepté d'être sénateur sans son consentement. Aussi dit-il que dans les audiences il n'a point été question de ses affaires; en public, il fut très-froid, ce qui fit

un mauvais effet. On s'en étonna et on se livra à bien des conjectures; on alla jusqu'à dire que les cardinaux cesseraient de rendre des devoirs au Saint-Père.

Cependant on racontait en même temps que la nomination de nouveaux évêques par l'Empereur serait reconnue; on revenait aussi à cette conférence annoncée entre quatre cardinaux représentant les deux partis, et on espérait que la paix en sortirait. Elle était difficile à faire; l'Empereur, en nommant à l'archevêché de Paris le cardinal Maury, poussait à bout l'indignation du Saint-Père : le cardinal Maury avait écrit à Savone, mais aura-t-il une réponse?

Il était bien difficile, en effet, de savoir ce que le Pape pensait et ce qu'il voulait faire; il était très-discret par nature, par position et par mécontentement. On le croyait parfois indifférent quand il ne l'était pas; on croyait qu'il ignorait bien des choses qu'il savait parfaitement; on avait beau l'entourer de la surveillance la plus attentive, observer ses gens, ouvrir d'avance les paquets de la poste, les nouvelles qu'on voulait lui cacher lui arrivaient. Il avait suivi avec plus de clairvoyance qu'on ne l'avait cru la guerre contre l'Autriche; il en avait connu les diverses

péripéties, et il avait espéré que l'Empereur n'y serait pas heureux.

Pouvait-on exiger qu'il souhaitât une victoire qui rendrait encore plus puissant le maître qui le tenait prisonnier? Il donnait la même attention aux affaires d'Espagne, et peut-être a-t-il prévu de bonne heure quels seraient les écueils sur lesquels se briserait tant de grandeur. Il n'est pas jusqu'à la Suède[1] qui n'attire ses regards; il reprochait à Bernadotte d'avoir changé de croyance : « Mais on verra bien d'autres choses », dit-il. Voyait-il lui-même dans l'avenir Bernadotte se tournant contre la France et contribuant à renverser le souverain qui avait fait sa fortune?

Il aimait cependant l'Empereur; son affection, qui avait été si vive quelques années auparavant, survivait à tous les maux dont il avait été accablé, à la perte de sa liberté. Il ne parlait jamais de lui avec aigreur; il admirait son génie; sa gloire n'était-elle pas celle de la race italienne, dont il sortait? Bonaparte, Italien, avait conquis la France et dominé la Révolution. La Corse n'était pas la vraie France; elle n'était pas française à la naissance des premiers Bonaparte, et elle l'était à

[1] Lettre du 17 septembre 1810.

peine quand naquit le dernier Napoléon, qui devait rappeler César, César lui-même, l'ancien dominateur des Gaules. Tout en désirant parfois qu'il fût moins heureux, il se réjouissait de ses victoires. Le 2 décembre 1809, il fit chanter un *Tè Deum* pour la paix, et aussi pour l'anniversaire du couronnement.

L'intérêt qu'il portait comme malgré lui à l'Empereur se manifesta pendant les négociations qui préparèrent son divorce et son second mariage. C'est le 25 décembre que le Pape connut la grande scène du dix-septième jour du même mois, où, devant les grands corps de l'État, l'Empereur annonça qu'il allait se séparer de l'impératrice Joséphine, qui elle-même, reconnaissant qu'elle avait perdu tout espoir de donner à son époux un héritier, consentait aussi à la séparation.

Quoi de plus solennel, de plus imposant et tout ensemble de plus touchant! Napoléon n'ayant pas été marié à l'église avec Joséphine, le divorce était un acte purement civil. Le Pape exprime cependant qu'il doit être approuvé par lui, afin que le nouveau mariage puisse se faire religieusement. Il ne tarde pas à savoir[1] que le

[1] Lettre du 22 janvier 1810.

diocèse métropolitain de Paris, sur une demande expresse, avait déclaré et confirmé la nullité du premier mariage civil. Il témoigna son mécontentement, sans toutefois montrer une grande émotion; il reconnut même que l'aide de l'officialité était suffisante.

Il n'ignorait rien, alors que l'on croyait qu'il ignorait tout. Il savait que des pourparlers avaient eu lieu avec l'empereur de Russie, et malgré les différences des religions et la répugnance spéciale que lui inspirait le culte grec, il ne lui déplaisait pas de voir l'empereur des Français épouser une princesse russe. Mais quand il apprit que le projet russe avait été abandonné, qu'une demande avait été adressée à l'empereur d'Autriche, qu'elle avait été bien accueillie et que l'archiduchesse Marie-Louise devenait impératrice des Français, il dit[1] « qu'il ne se serait pas attendu à cela ». Ce mariage autrichien lui causait une grande peine, « car l'Autriche avait été son dernier espoir », et il le perdait. Cependant il accepta ce mariage[2] et il chercha même à savoir ce qui se passait à Vienne; et enfin, le 15 avril, quelques jours après la célébration

[1] Lettre du 4 mars 1810.
[2] Lettre du 31 mars 1810.

du mariage, il déclare qu'il en est heureux.

Le général raconte même que, se souvenant sans doute des projets qui avaient été mis en avant à la cour de Russie, il parle[1] d'un rapprochement qui pourrait se produire avec l'Église grecque. « Les Grecs ont autrefois reconnu un pape, mais les papes de Rome n'ont pas tenu leurs engagements vis-à-vis d'eux, et ils ont eu le tort de s'isoler. » Si Pie VII était complétement sincère en ce point, il se faisait une grande illusion, et pour nous il n'y a là que le rêve d'un esprit captif et souffrant.

Le plaisir avec lequel l'Italie avait accueilli le mariage autrichien, en le contrariant, ramenait peut-être sa pensée vers la Russie; il lui semblait qu'en s'alliant avec la France, l'Autriche trahissait sa cause. Puis il entendait dire[2] qu'à Savone on croyait qu'il irait de nouveau à Paris; il avait couronné Joséphine, il devait couronner Marie-Louise, et, par le couronnement, il lèverait l'excommunication qu'il avait prononcée contre l'Empereur. Il ne partit pas, mais il ne cessa pas de s'intéresser à ce mariage et à ses suites. Il demande si l'Impératrice est enceinte; n'est-ce

[1] Lettre du 30 avril 1810.
[2] Lettre du 4 juin 1810.

pas dans ce désir et dans l'espoir d'avoir un héritier que Napoléon a quitté Joséphine et s'est remarié? Il veut un garçon; il est comme tous les hommes, et voici un singulier propos tenu par le Saint-Père et rapporté par le général[1] : « Marié, on veut que sa femme soit grosse; devient-elle grosse, on veut qu'elle ait un garçon. Mais une femme féconde commence toujours par une fille, et c'est bon signe. » Que faut-il entendre par là, si ce n'est qu'il ne lui aurait pas déplu que, par la naissance d'une fille, l'Empereur fût déçu dans ses plus chères espérances? Il fallait à Napoléon un roi de Rome; il en avait déjà créé le titre, et le Pape, on peut le reconnaître, n'était pas tenu de le désirer pour lui et avec lui.

IV

Nous touchons à la fin de notre tâche, et elle a bien été telle que nous l'avons annoncée. Nous ne donnons pas une étude complète, nous ne

[1] Lettre du 26 août 1810.

donnons même pas un chapitre d'histoire. Nous avons commencé notre travail le jour où le général Berthier a pris la plume, et nous le terminons le jour où il l'a quittée. Nous avons cherché dans ses lettres les impressions que les événements qui s'accomplissaient en Italie et dans l'Empire, et qui atteignaient le Saint-Père, produisaient en lui ; nous avons recueilli ses mouvements de douleur presque toujours, et rarement de joie ; ses mouvements d'espoir et aussi d'un désespoir d'autant plus violent que rien ne lui en annonçait l'allégement. L'âme du Saint-Père se révèle tout entière dans ces lettres écrites au jour le jour par un homme consciencieux et intelligent ; dans ces froids rapports, nous retrouvons ses angoisses et ses tourments.

Napoléon, à son tour prisonnier sur le rocher de Sainte-Hélène, a dû penser plus d'une fois au Pontife prisonnier. La chute du Pape, pour avoir été moins retentissante, n'avait pas été moins grande. Qui tombait en effet de plus haut, du souverain du monde catholique ou du souverain de l'Europe ? N'y avait-il pas aussi loin du Vatican au pauvre palais de Savone que de Paris à l'île aride de l'Atlantique ? Quel changement et, par suite, quelle douleur ! Le général Berthier

n'est pas un Hudson Lowe, et il voudrait adoucir les souffrances de son prisonnier; il comprend d'avance en quelles émotions il tombera en apprenant tels ou tels événements, et ces émotions, que nul document n'avait jusqu'ici révélées, nous les avons scrupuleusement recueillies et notées. Nous avons pénétré dans cette vie captive; nous en avons écouté les plaintes, nous en avons ressenti les chagrins. Les faits douloureux, arrivant l'un sur l'autre, frappaient comme à coups redoublés, et nous avons sondé des blessures qui, chaque jour atteintes, se creusaient au lieu de se fermer. Si nous ne nous trompons, c'est là qu'est le véritable intérêt de notre travail. Nous rapportons souvent ce qu'a dit le Saint-Père, mais plus souvent encore ce qu'il a pensé, ce qu'a pu lire dans ses yeux et sur ses traits le général qui l'approchait tous les jours. C'est le fond de son cœur que nous avons dévoilé en face des souffrances qui l'accablaient et qui accablaient son Église. Nous avons vu et nous avons fait voir ce qu'il cachait au plus profond de lui-même.

Nous avons pu représenter à nos yeux et aux yeux de ceux qui voudront bien nous lire, cette pauvre demeure, où l'hôte du splendide palais

de Rome avait été transporté. Nous avons vu ces chambres dénudées, privées de meubles : ces murs sans ornements, ces fenêtres sans rideaux et sans tentures; ces lits qui avaient de mauvais matelas et qui manquaient de couvertures. Nous sommes entrés dans cette chapelle plus misérable que celle du plus misérable village, où l'autel n'avait même pas de fleurs pour parure et était éclairé par quelques rares bougies qu'on devait brûler jusqu'au bout. Nous avons monté un escalier mal assuré, presque dangereux, et nous sommes arrivés à ce balcon qu'il fallut réparer en toute hâte et sous lequel la foule attendait la bénédiction papale.

Misère et péril, voilà ce qu'offre ce logement ou plutôt cette prison; et l'une et l'autre ne disparurent que devant des réclamations réitérées. Les habitants de Savone fournirent des meubles et des ouvriers, des meubles qu'on ne rendit pas, des ouvriers qu'on utilisa mal. Mais il ne déplaisait pas au Saint-Père de vivre à l'étroit; il s'honorait de la gêne qu'on lui imposait : pourquoi son corps aurait-il été moins maltraité que son âme?

Cependant, en ce triste séjour, sous le poids de profondes douleurs, il restait calme; tout en lui respirait la sérénité et commandait la vénération.

Il restait souverain, courbant les fronts sous sa main qui bénissait, et réjouissait les âmes par de doux et bons enseignements. Nous le voyons, et nous ne nous lasserons pas de le répéter, tel qu'un grand peintre nous l'a montré, dans toute sa majesté et dans toute sa mansuétude. Nous étions naguère au Louvre et, dans un salon qui contient bien des merveilles, nous avons aperçu dans son cadre ce Pontife dont nous nous sommes tant occupé, avec qui nous avons longtemps vécu, et en présence de ce doux visage, d'une expression tout à la fois si ferme et si confiante, nous évoquions les sombres salles de Savone; nous l'y transportions, et il y conservait ce vif regard, ce fin sourire. Sa bonté était toujours la même; la solitude de la captivité ne pouvait l'altérer. Tel il est au Louvre, tel il charmait ceux qui le gardaient. Le général fut tout d'abord séduit et, bien que comprenant mal que tant de douceur pût s'allier à une si grande ténacité, il ne pouvait s'empêcher de penser que l'âme du Souverain Pontife était plus qu'humaine. Cette pensée, il ne l'exprime peut-être pas nettement, mais elle ressort de toutes ses lettres.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



1364 CS	Chatard Pope Pie VII	
JA 6 '25	W. Garrison	
DEC 16 '38	W.R. Holdings	
JAN 7 '39	T. B. Inabinett	JAN 18 '39
JAN 25 '39	T. B. Inabinet	
	1- 3408	

142222



1- 3408

